

## Dossier de Déclaration d'Intérêt Général et d'Autorisation Environnementale Unique



Les Deux Evailles



La Paillardière

Dossier de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale unique

DOCUMENT C : FICHES ACTIONS AVANT-PROJET – RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



**SCOP Hydroconcept**  
Parc d'activités du Laurier  
29 avenue Louis Bréguet  
85000 CHÂTEAU D'OLONNE  
Tel : 02.51.32.40.75  
Email : pole.hydromorphologie@scop-  
hydroconcept.com

## Table des matières

Présentation des fiches avant-projet (Document C2_Restauration de la continuité écologique_1/2).....	6
Remarques préalables.....	6
Les fiches des ouvrages de franchissement .....	7
Bassin versant de la Jouanne .....	12
Dispositif de franchissement.....	12
BVJ_TVX00785 .....	12
BVJ_TVX00791 .....	13
BVJ_TVX00737 .....	14
BVJ_TVX00691 .....	15
BVJ_TVX00701 .....	16
BVJ_TVX00200 .....	17
BVJ_TVX01101 .....	18
Effacement partiel / total.....	19
BVJ_TVX00631 .....	19
BVJ_TVX00586 .....	20
BVJ_TVX00617 .....	22
BVJ_TVX00600 .....	23
BVJ_TVX00613 .....	24
BVJ_TVX00633 .....	26
BVJ_TVX00630 .....	27
BVJ_TVX00194 .....	28
BVJ_TVX00196 .....	29
BVJ_TVX00207 .....	30
BVJ_TVX00203 .....	31
BVJ_TVX00204 .....	32
BVJ_TVX00768 .....	33
Remplacement par une buse PEHD .....	34
BVJ_TVX00751 .....	34
BVJ_TVX00754 .....	35
BVJ_TVX00762 .....	36
BVJ_TVX00772 .....	37
BVJ_TVX00779 .....	38
BVJ_TVX00724 .....	39
BVJ_TVX00725 .....	40
BVJ_TVX00736 .....	41
BVJ_TVX00738 .....	43
BVJ_TVX00742 .....	44
BVJ_TVX00673 .....	45

Remplacement par un pont cadre .....	46
BVJ_TVX00208 .....	46
BVJ_TVX00750 .....	47
BVJ_TVX00672 .....	48
BVJ_TVX01100 .....	49
BVJ_TVX00651 .....	50
Suppression de vannage.....	51
BVJ_TVX00711 .....	51
BVJ_TVX00712 .....	52
BVJ_TVX00718 .....	53
Etude AVP et DLE / Etude complémentaire et intervention .....	55
BVJ_TVX00743 .....	55
Bassin versant du Vicoin.....	58
Dispositif de franchissement.....	58
BWV_TVX00095 .....	58
BWV_TVX00096 .....	59
BWV_TVX00344 .....	60
Remplacement par une buse PEHD .....	61
BWV_TVX00260 .....	61
BWV_TVX00261 .....	62
BWV_TVX00376 .....	63
BWV_TVX00033 .....	64
BWV_TVX00388 .....	65
BWV_TVX00389 .....	66
BWV_TVX00390 .....	68
BWV_TVX00355 .....	69
BWV_TVX00356 .....	70
BWV_TVX00364 .....	71
Remplacement par un pont cadre .....	72
BWV_TVX00396 .....	72
BWV_TVX00399 .....	73
BWV_TVX00400 .....	74
BWV_TVX00354 .....	75
Suppression par un ouvrage de franchissement.....	76
BWV_TVX00398 .....	76
BWV_TVX00380 .....	77
BWV_TVX00035 .....	79
Suppression partielle / totale d'un seuil .....	80
BWV_TVX00371 .....	80

BW_TVX00347 .....	82
BW_TVX00357 .....	83
Etude Complémentaire et intervention .....	84
BW_TVX00252 .....	84
Bassin versant de Laval affluents (Document C2_Restauration de la continuité écologique_2/2).....	85
Dispositif de franchissement.....	85
BVL_TVX02475 .....	85
BVL_TVX01051 .....	86
BVL_TVX01060 .....	88
BVL_TVX01061 .....	89
BVL_TVX01063 .....	90
BVL_TVX01068 .....	91
BVL_TVX01070 .....	93
BVL_TVX01071 .....	94
BVL_TVX01779 .....	95
Effacement partiel / total.....	96
BVL_TVX02470 .....	96
BVL_TVX01052 .....	98
BVL_TVX01054 .....	99
BVL_TVX01055 .....	100
BVL_TVX01056 .....	101
BVL_TVX01057 .....	102
BVL_TVX01062 .....	103
BVL_TVX01064 .....	104
BVL_TVX01067 .....	106
BVL_TVX01072 .....	107
BVL_TVX01784 .....	108
BVL_TVX01081 .....	109
BVL_TVX01082 .....	110
BVL_TVX01083 .....	111
BVL_TVX02477 .....	112
BVL_TVX02478 .....	113
BVL_TVX01066 .....	114
BVL_TVX01069 .....	115
BVL_TVX01777 .....	116
BVL_TVX01778 .....	118
BVL_TVX01780 .....	119
BVL_TVX01781 .....	120
BVL_TVX01782 .....	121
BVL_TVX01783 .....	122



BVL_TVX01785 .....	123
BVL_TVX01786 .....	124
BVL_TVX01788 .....	125
BVL_TVX01789 .....	126
BVL_TVX01790 .....	127
BVL_TVX01827 .....	128
BVL_TVX01828 .....	129
BVL_TVX01829 .....	130
BVL_TVX01830 .....	131
BVL_TVX01832 .....	132
BVL_TVX01833 .....	133
BVL_TVX05008 .....	134
BVL_TVX07027 .....	135
Remplacement par un pont cadre.....	136
BVL_TVX02476 .....	137
Etude AVP et DLE.....	138
BVL_TVX02450 .....	138
BVL_TVX02468 .....	139
BVL_TVX01059 .....	140
BVL_TVX01831 .....	141
BVL_TVX02454 .....	142
BVL_TVX02455 .....	143
BVL_TVX02456 .....	144

## Présentation des fiches avant-projet

### Remarques préalables

#### Codification des travaux

Chaque avant-projet de travaux a fait l'objet d'une codification permettant de le retrouver à l'échelle du bassin sur sur le document 4 : programme d'actions ainsi que sur le poster de travaux en s'aidant de la masse d'eau sur laquelle il se situe.

#### Contenu des fiches de travaux

Les projets de renaturation des cours d'eau ont été localisés et des techniques d'aménagements sont proposées pour chaque site sur lequel un dossier loi sur l'eau est nécessaire. Nous distinguons deux cas de figure :

- Les projets particuliers sur lesquels les aménagements sont décrits sous la forme d'AVP (avant-projet détaillé) à l'échelle de l'ouvrage ou du projet
  - o Les plans d'AVP seront présentés à la suite de la description de chaque projet
- Les projets types sur lesquels les aménagements sont décrits d'une façon plus générale au moyen de profils types
  - o Les profils types sont présentés ci-après

#### Cas des projets types :

Ces projets sont déclinés sous la forme de « profils types » qui devront être adaptés sur le terrain en fonction :

- Des difficultés techniques de réalisation,
- De l'acceptabilité par les propriétaires riverains ou les exploitants
- Des accès
- De l'état du milieu avant travaux : plusieurs années auront pu s'écouler entre le diagnostic et la mise en œuvre du projet de restauration, et la morphologie du cours d'eau peut évoluer à la suite d'une crue, de la repousse de la végétation riveraine, etc...
- Des moyens mis en œuvre par les entreprises qui interviendront sur site (type d'engins, moyens matériels, etc...)
- Des sources d'approvisionnement possible en matériaux : présence de jeunes plants in situ, proximité des carrières, capacité des carrières à fournir des granulats conformes aux tailles proposées, etc...
- Des usages en bordure du cours d'eau qui peuvent évoluer dans le temps : zones d'abreuvements, occupation des sols des parcelles riveraines, drainage, etc...

Les profils ne doivent donc pas être considérés comme des éléments figés, mais comme des principes d'aménagement à adapter sur le terrain.

#### Tableau des profils types :

Les profils ne doivent donc pas être considérés comme des éléments figés, mais comme des principes d'aménagement à adapter sur le terrain.

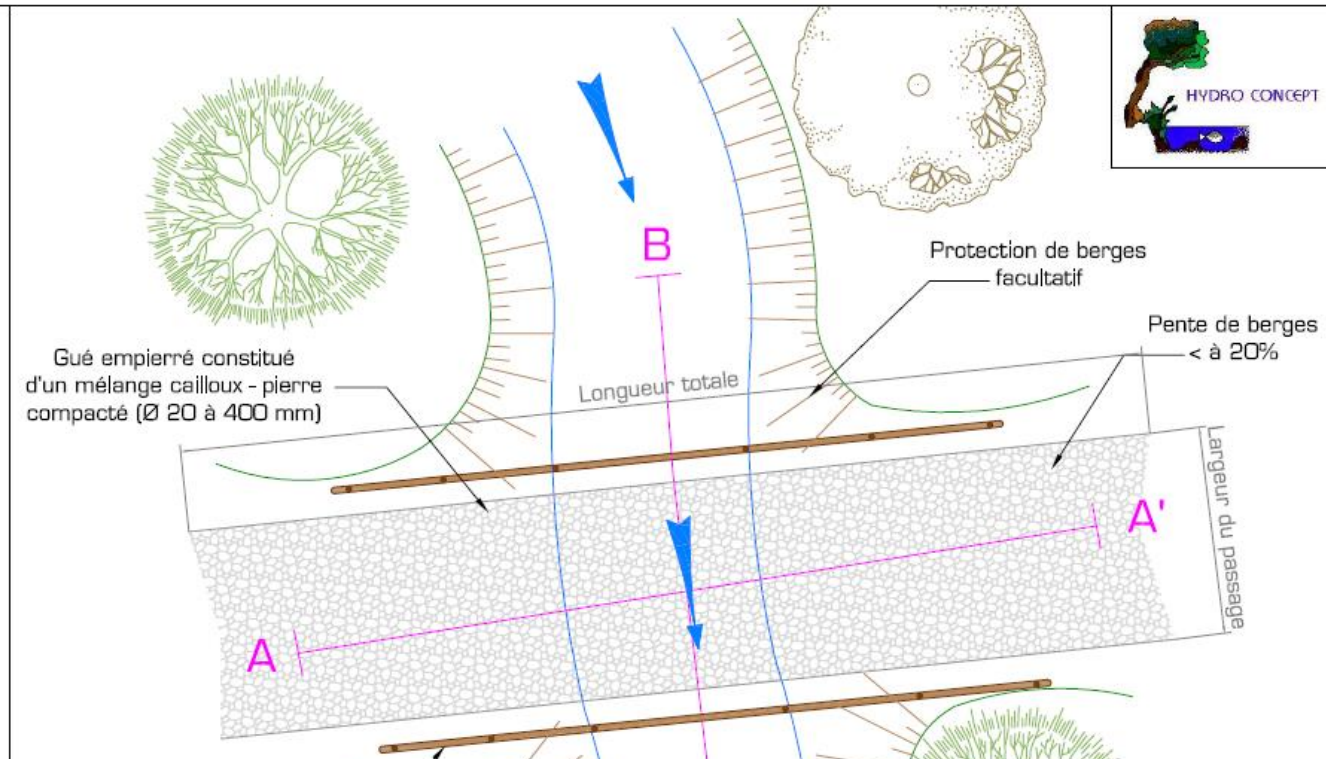
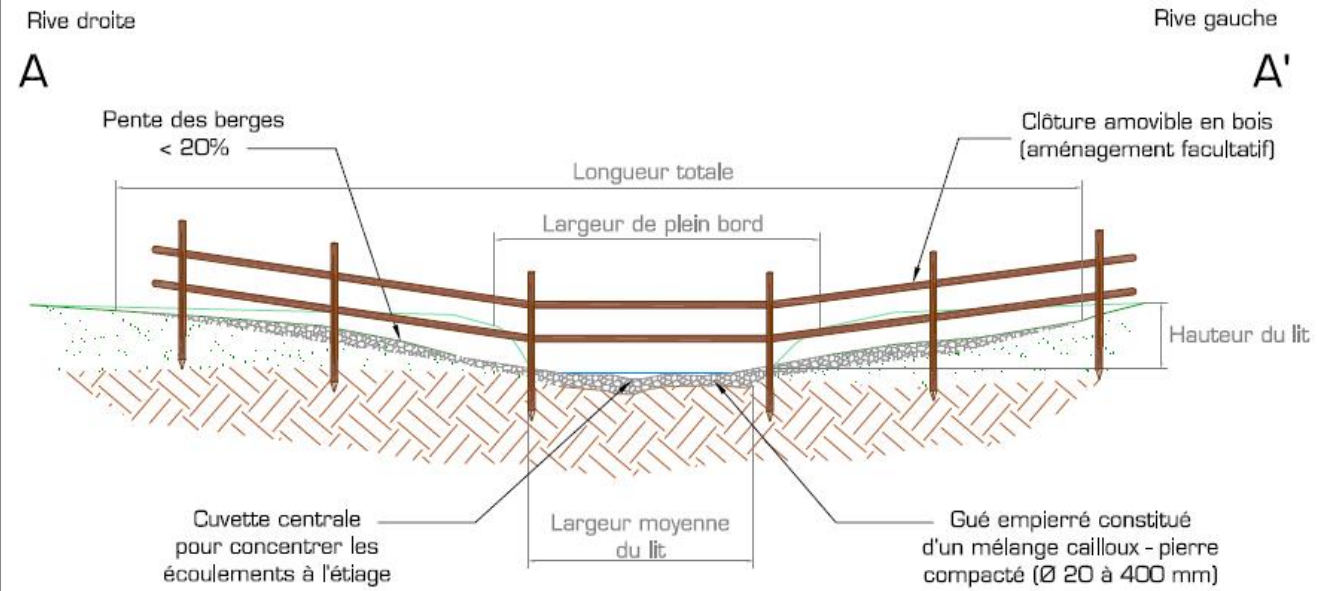
Ouvrages de franchissement à aménager	OF1 : Gué à aménager
Ouvrages de franchissement à aménager	OF2 : Aménagement d'une passerelle
Ouvrages de franchissement à aménager	OF3 : Aménagement d'un pont cadre
Ouvrages de franchissement à aménager	OF4 : Aménagement d'un hydrotube en PEHD

## Les fiches des ouvrages de franchissement

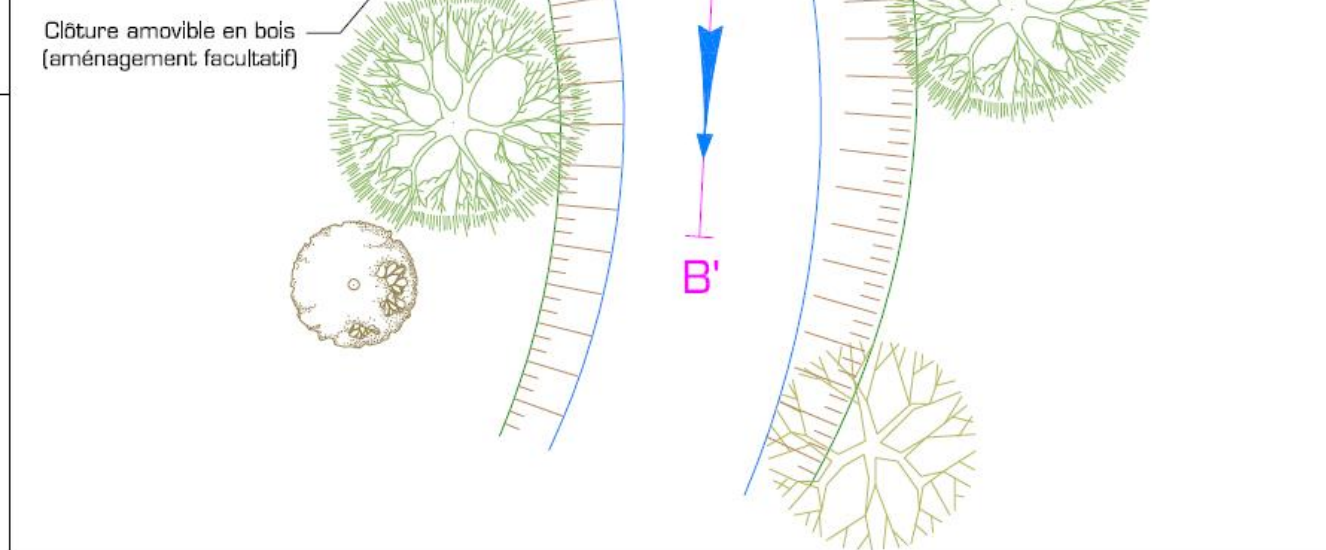


*Ouvrages de franchissement à aménager*  
**OF1 : Gué à aménager**

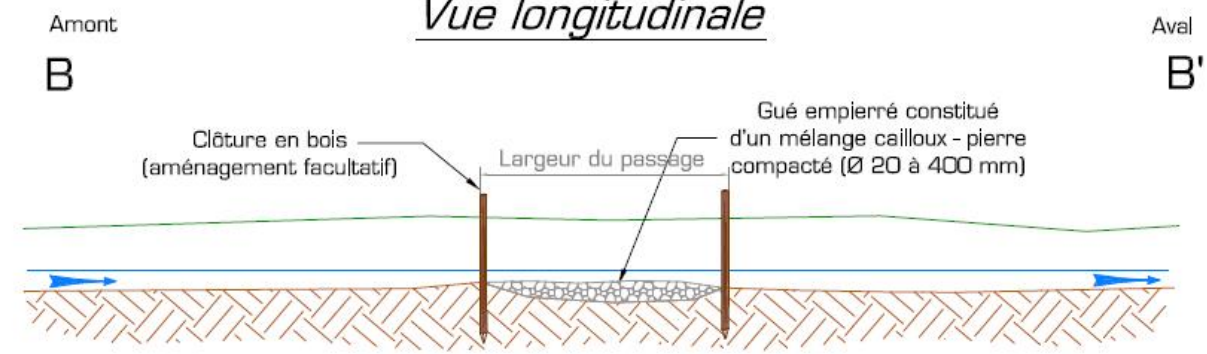
*Vue transversale*



*Vue en plan*



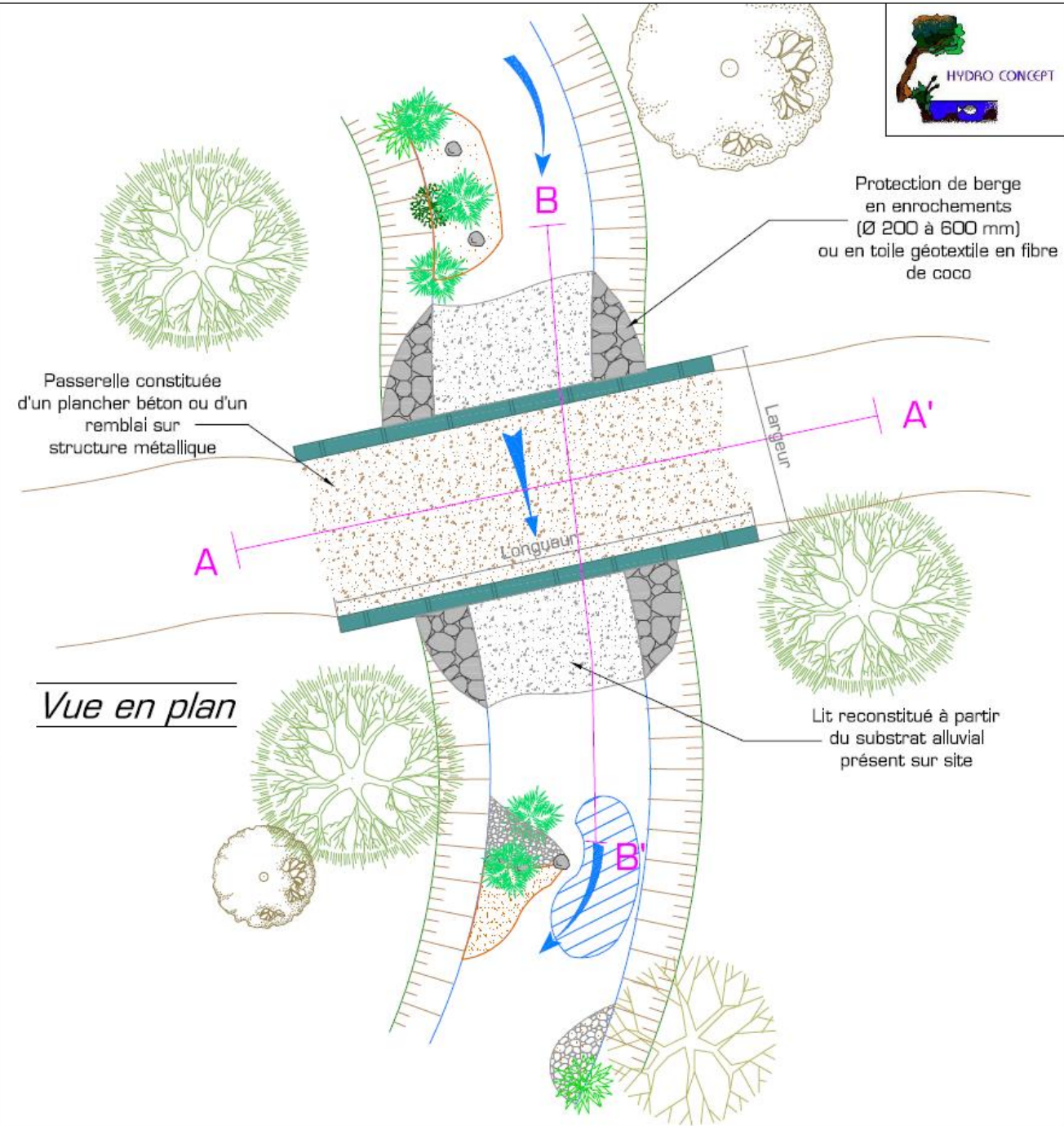
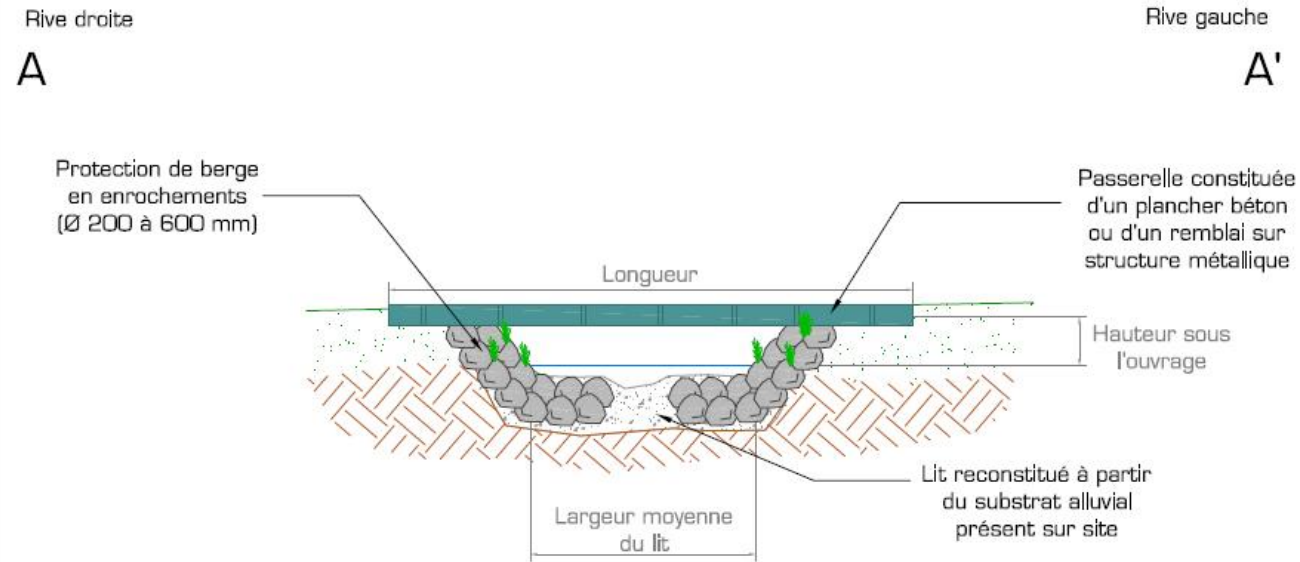
*Vue longitudinale*





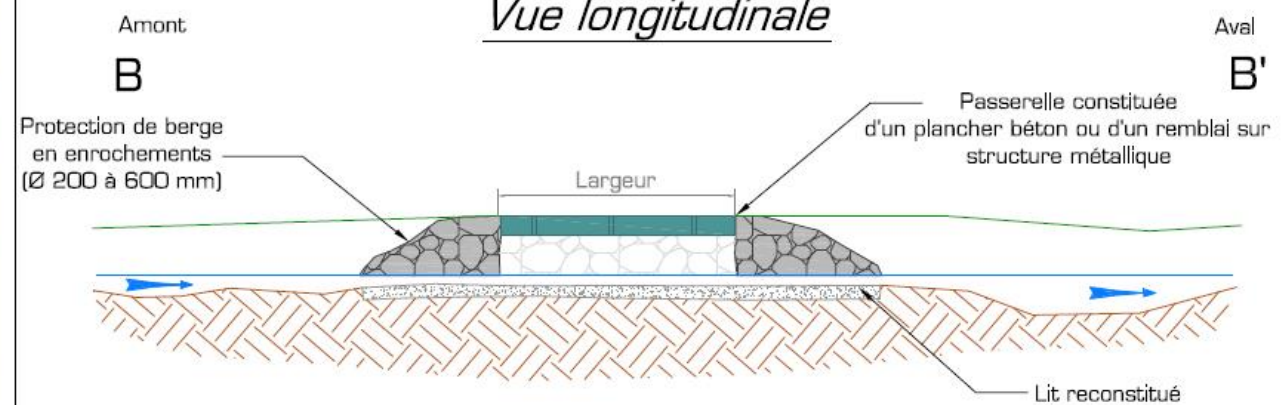
*Ouvrages de franchissement à aménager  
OF2 : Aménagement d'une passerelle*

*Vue transversale*



*Vue en plan*

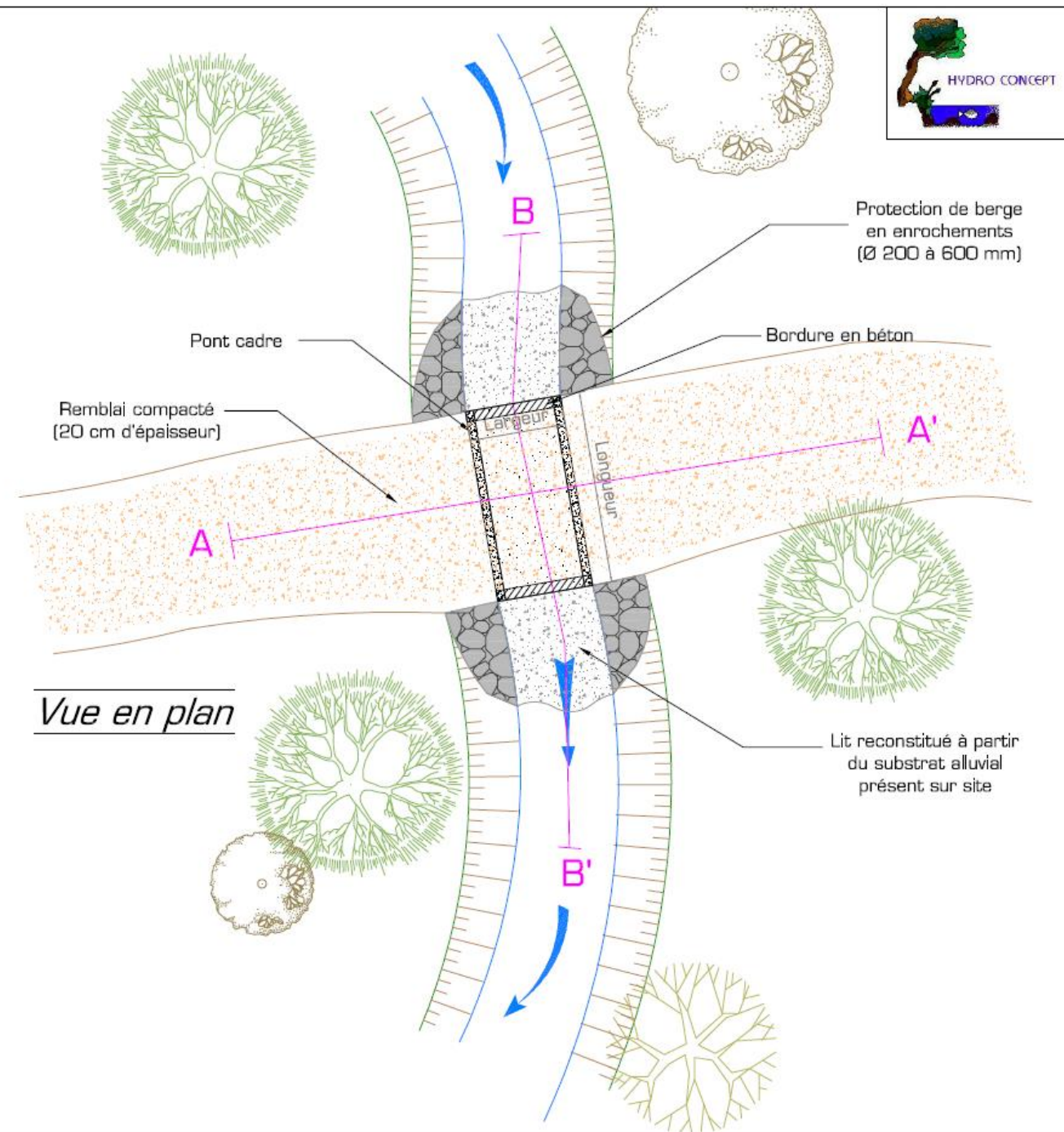
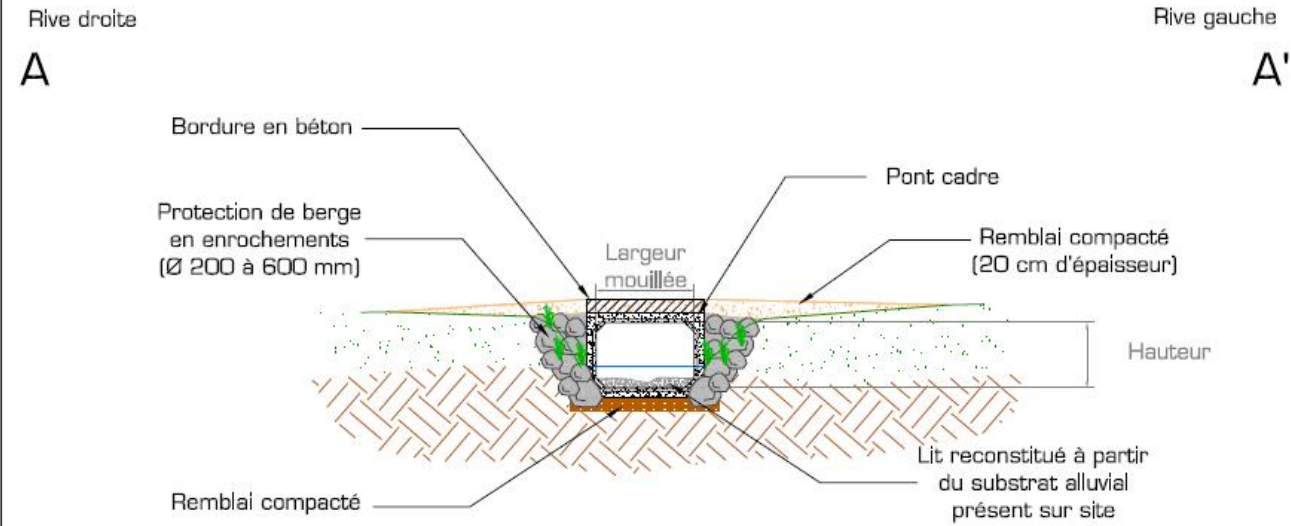
*Vue longitudinale*





*Ouvrages de franchissement à aménager*  
*OF3 : Aménagement d'un pont cadre*

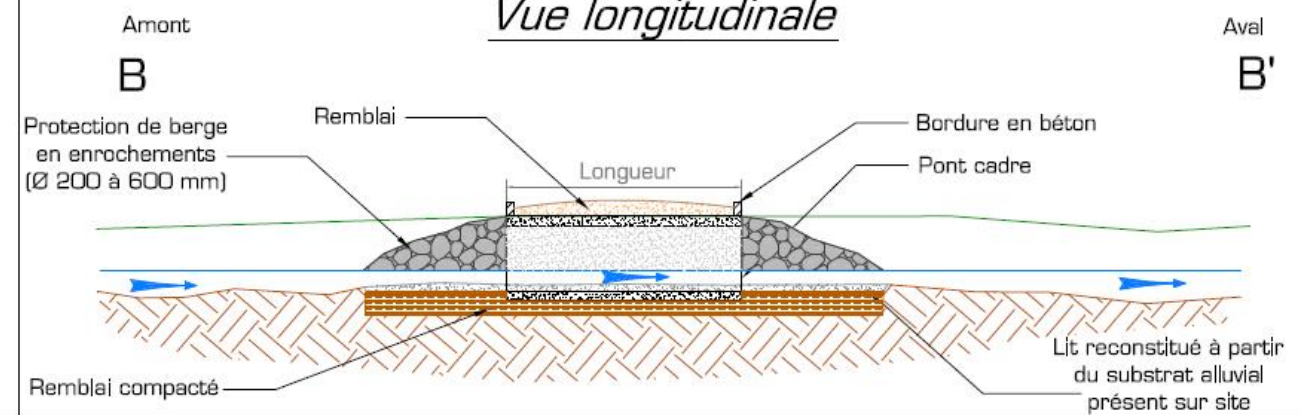
*Vue transversale*



*Vue en plan*



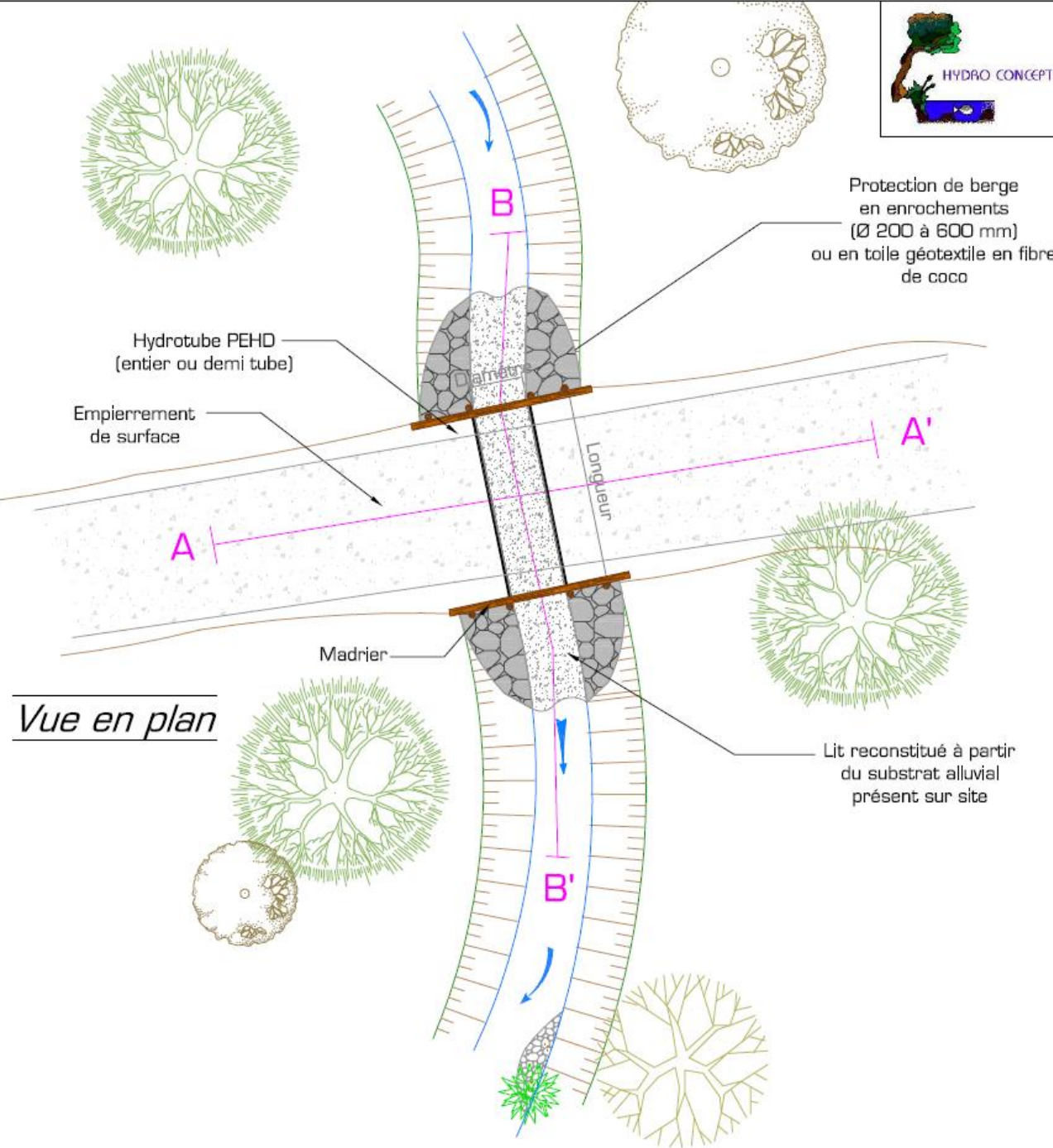
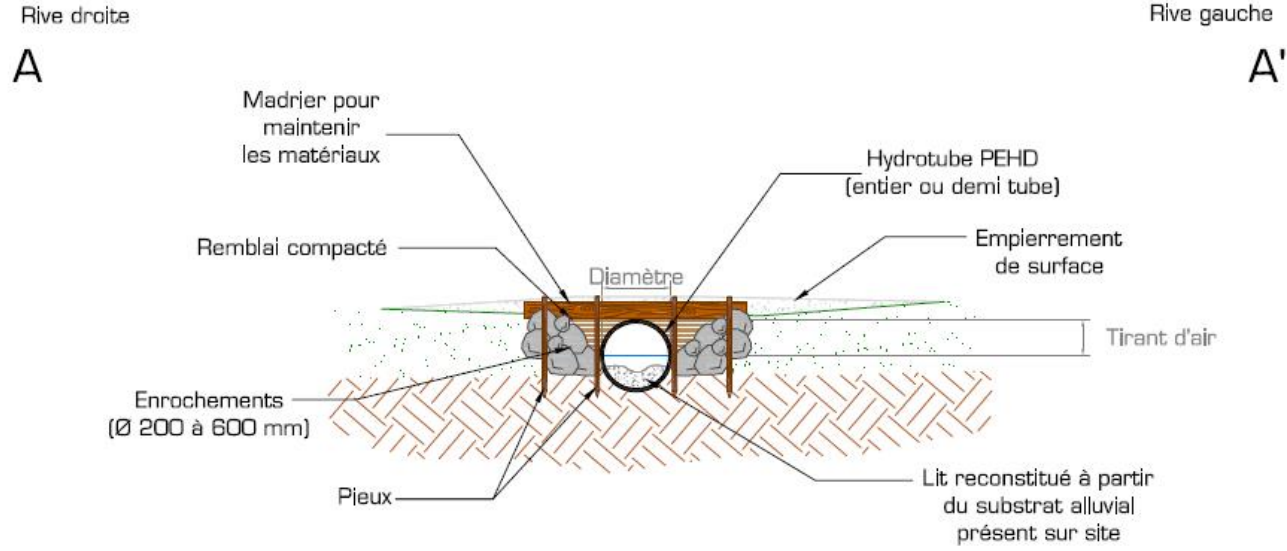
*Vue longitudinale*





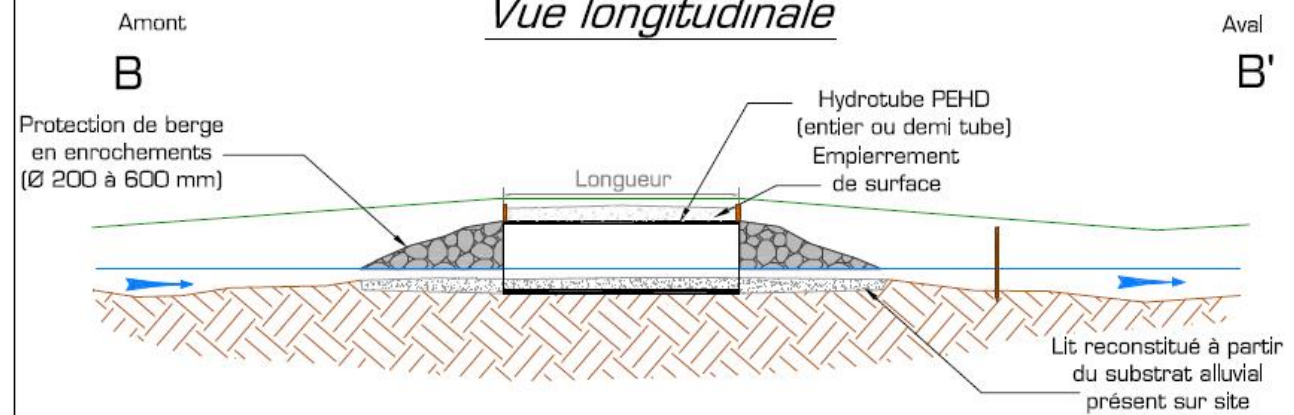
*Ouvrages de franchissement à aménager*  
**OF4 : Aménagement d'un hydrotube en PEHD**

*Vue transversale*



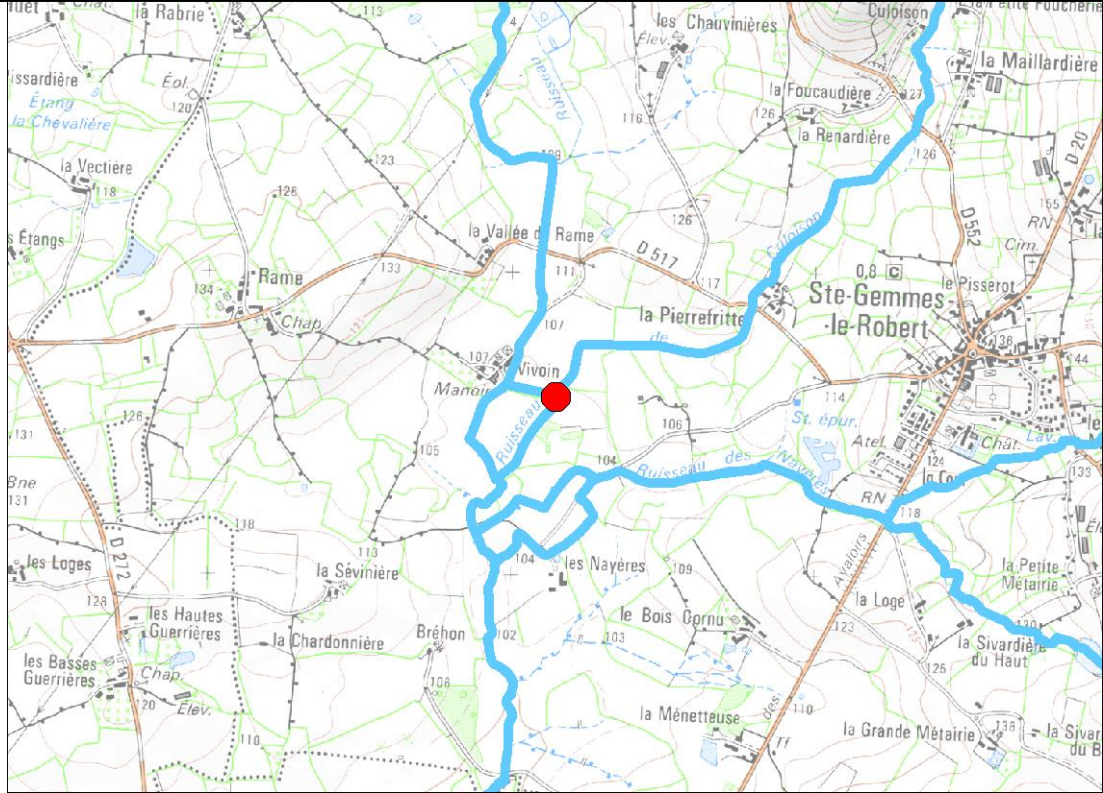
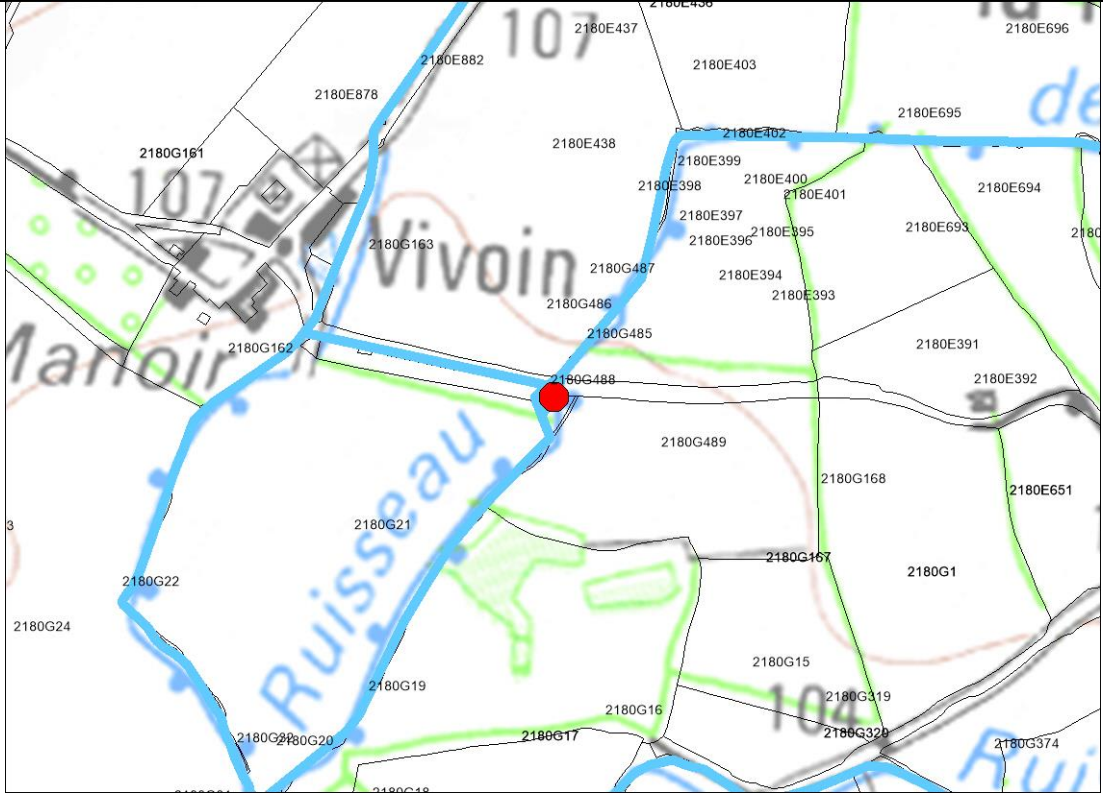

*Vue en plan*

*Vue longitudinale*





## Bassin versant de la Jouanne Dispositif de franchissement

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :																															
Type de travaux	Dispositif de franchissement																																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux																													
Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Ancien batardeau avant confluence Jouanne	BVJ_TVX00785																													
<p>Code ouvrage : BVJ_CULOSIT001</p> <p>Type d'ouvrage : ancien site hydraulique</p> <p>Code ROE : N.R.</p> <p>Classement liste 1 : OUI</p> <p>Classement liste 2 :</p> <p>Dénivelé : 0,40 m</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 5000</p> <p>Lieu-dit : Vivoin</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salmonidés</td> <td>classe 3</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 1</td> </tr> <tr> <td>Espèces holobiotiques</td> <td>classe 3</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Salmonidés	classe 3	Anguille	classe 1	Espèces holobiotiques	classe 3			<p><b>Description et justification de l'intervention</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>Justification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>La présence d'un batardeau dévie une partie des écoulements vers le Manoir de Vivoin. Le cours d'eau est également busé sur une longueur assez importante. Plusieurs aménagements sont préconisés afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ichtyofaune (suppression du batardeau, enlèvements des grilles).</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</td> </tr> </tbody> </table> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">  <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Procédure (L.214-1 du CE) :</th> </tr> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td>D</td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table> </div>		Description	Justification	La présence d'un batardeau dévie une partie des écoulements vers le Manoir de Vivoin. Le cours d'eau est également busé sur une longueur assez importante. Plusieurs aménagements sont préconisés afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ichtyofaune (suppression du batardeau, enlèvements des grilles).	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage	Procédure (L.214-1 du CE) :			Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0	D	Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Franchissement piscicole	Etat actuel																																
Salmonidés	classe 3																																
Anguille	classe 1																																
Espèces holobiotiques	classe 3																																
Description	Justification																																
La présence d'un batardeau dévie une partie des écoulements vers le Manoir de Vivoin. Le cours d'eau est également busé sur une longueur assez importante. Plusieurs aménagements sont préconisés afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ichtyofaune (suppression du batardeau, enlèvements des grilles).	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage																																
Procédure (L.214-1 du CE) :																																	
Rubrique	Seuil	Bilan																															
3.1.1.0	D	Déclaration																															
3.1.2.0	D																																
3.1.3.0																																	
3.1.4.0																																	
3.1.5.0	D																																
Incidences et mesures d'accompagnement																																	
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																															
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore.</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins.</p> <p>Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.</p> <p>Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.</p> <p>Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.</p>	<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.</p> <p>Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés.</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>																															



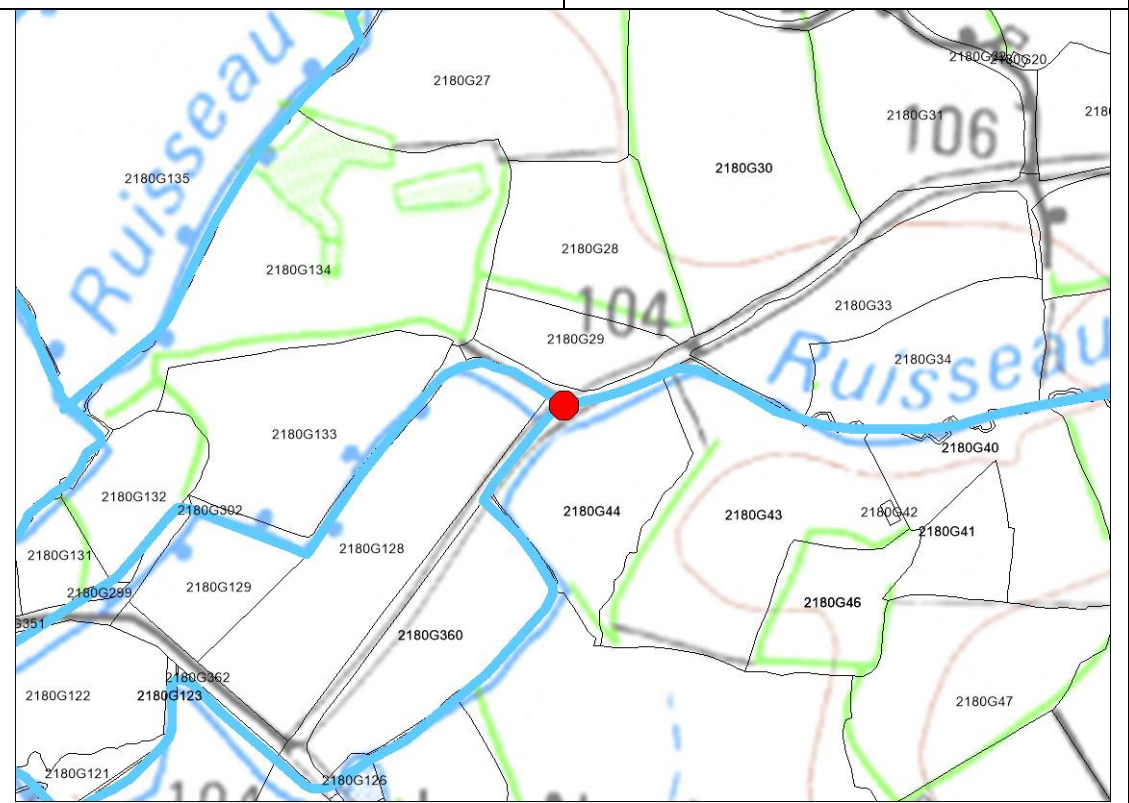
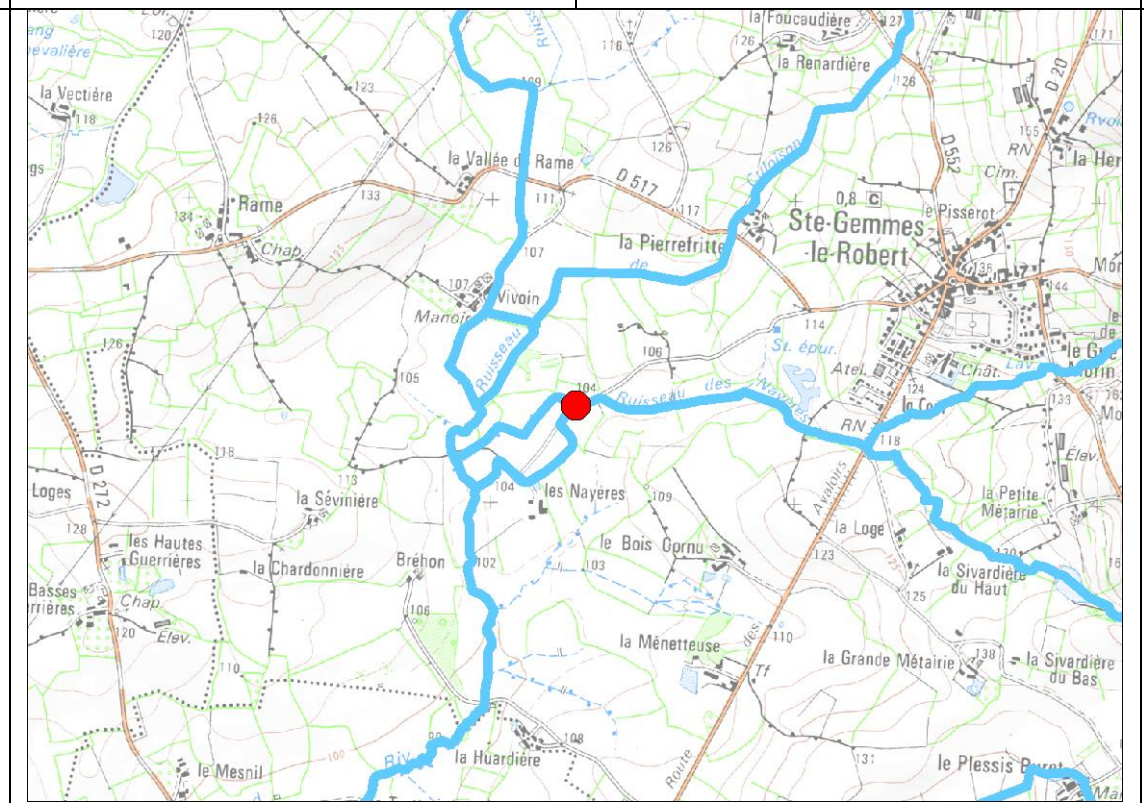
Type de travaux	Dispositif de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Nayères (ruisseau des)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Batardeau du lieu-dit les Nayères	BVJ_TVX00791

Code ouvrage : BVJ\_NAYESIT001  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 : OUI  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0,30 m

Coût prévisionnel (€ HT) : 5000

Lieu-dit : les Nayères

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 1
Espèces holobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence d'un batardeau permet l'alimentation en eau d'un plan d'eau (lieu-dit les Nayères). Une partie des écoulements sont alors déviés pour alimenter le plan d'eau (deux bras). Le cours d'eau est également busé sur une partie importante. Plusieurs aménagements sont préconisés afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ichtyofaune (suppression du batardeau et remplacement par buse PEHD).	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



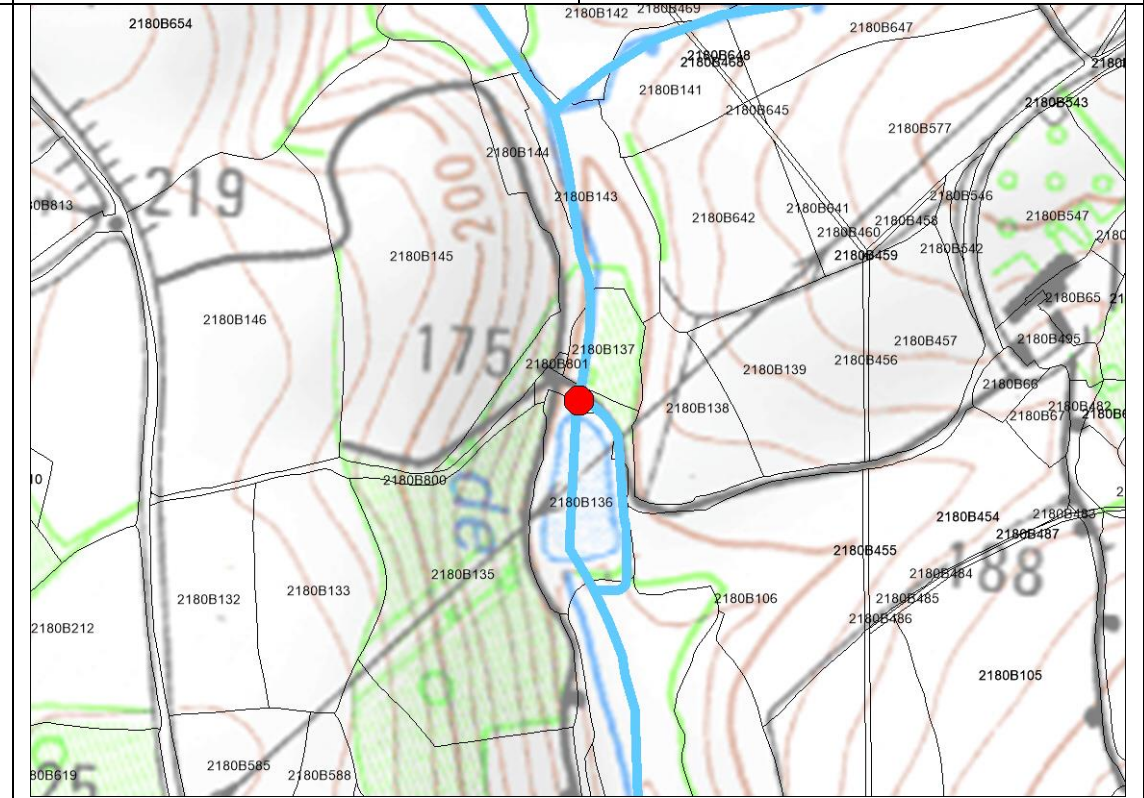
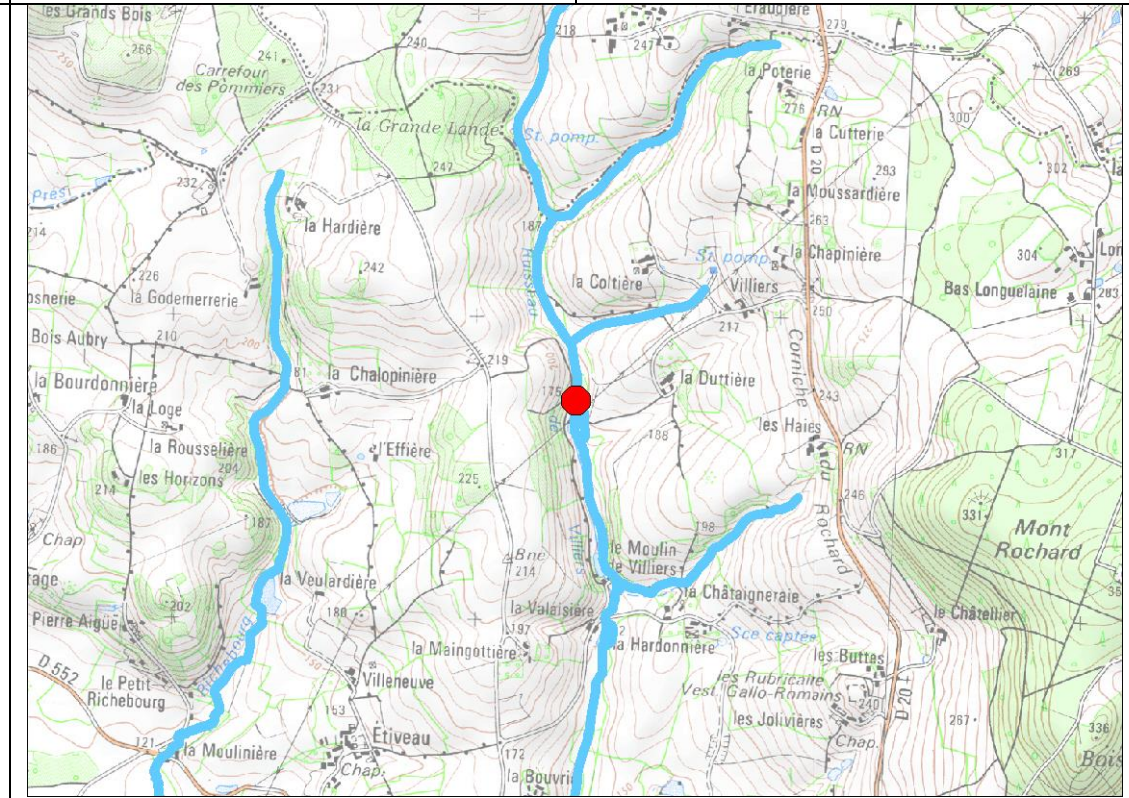
Type de travaux	Dispositif de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé amont de l'étang du Moulin de Villiers	BVJ_TVX00737

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : 0.30 m

Coût prévisionnel (€ HT) : 10000

Lieu-dit : Moulin de Villiers

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 4
Anguille	Classe 3
Espèces holobiotiques	Classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Une chute est présente en aval d'un ancien passage busé (buse sous dimensionnée et pente importante). En amont de l'ouvrage un ancien mur et des anciennes protection de berge s'effondrent dans le cours d'eau et créent des obstacles à l'écoulement. Ce site est situé en amont de l'étang du Moulin de Villiers. Plusieurs actions de restauration sont préconisées sur ce site.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

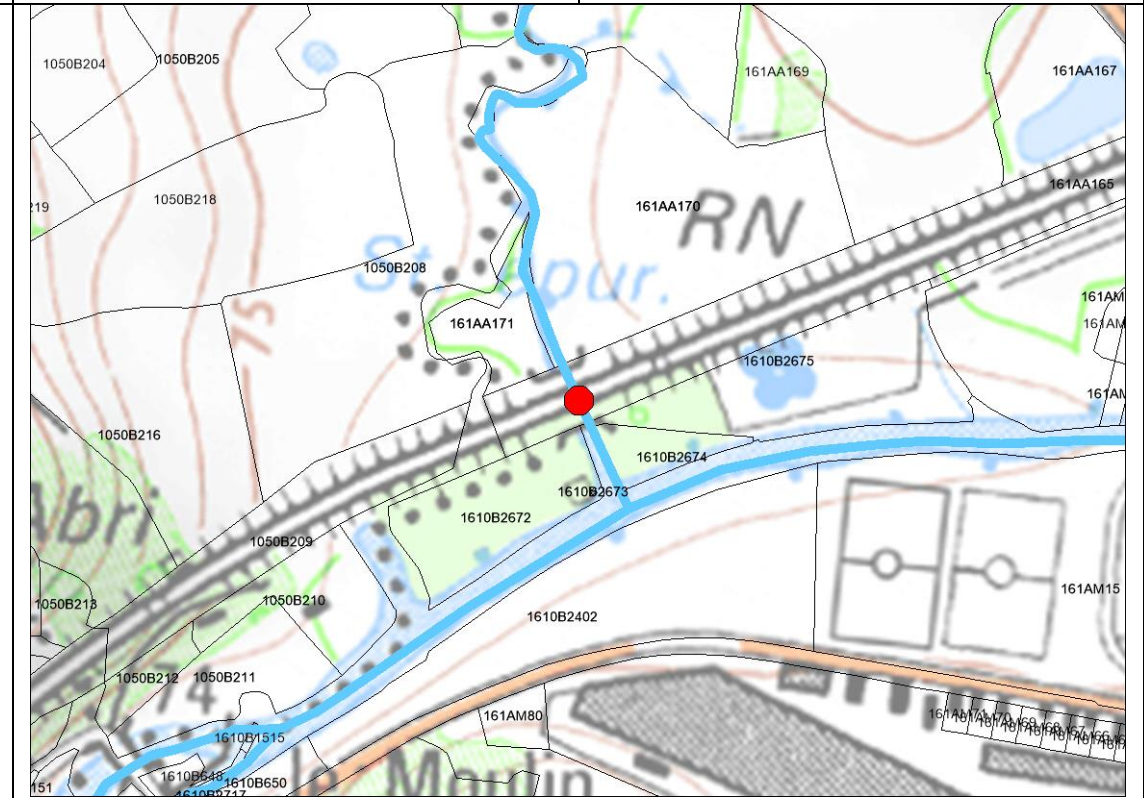
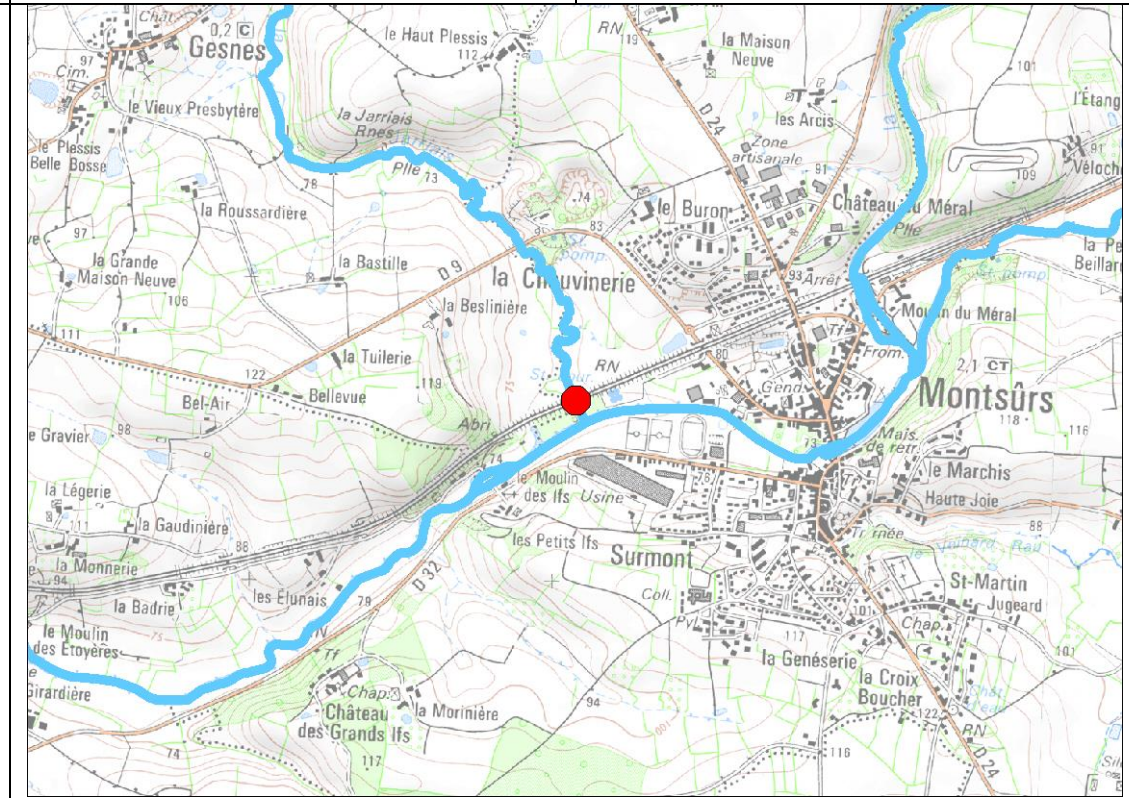
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux	Dispositif de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Rocher Jarriais	Rocher Jarriais (ruisseau de)	MONTSURS - 53161	Radier de pont au niveau du passage TGV	BVJ_TVX00691

Code ouvrage: BVJ\_RJARSIT001  
 Type d'ouvrage: ouvrage de franchissement  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1:  
 Classement liste 2:  
 Dénivelé: 0,15 m  
 Coût prévisionnel (€ HT): 5000  
 Lieu-dit: Montsurs

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 1
Anguille	classe 1
Espèces holobiotiques	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Une chute est présente en aval du radier du pont de la voie SNCF. Cette faible chute peut légèrement venir perturber le franchissement de l'ouvrage pour une partie de l'ichtyofaune. Une échancrure dans l'ouvrage et la mise en place d'une petite rampe en enrochement sont suffisantes pour permettre le franchissement de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Dispositif de franchissement > 50 cm**

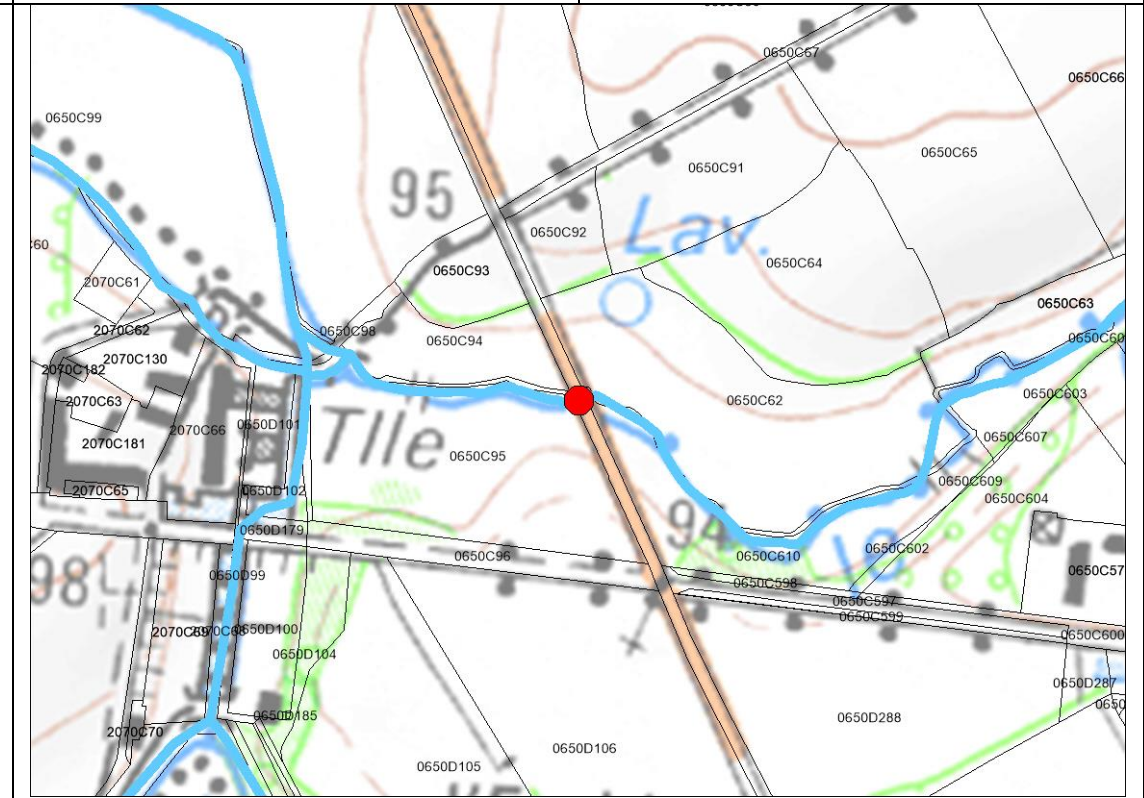
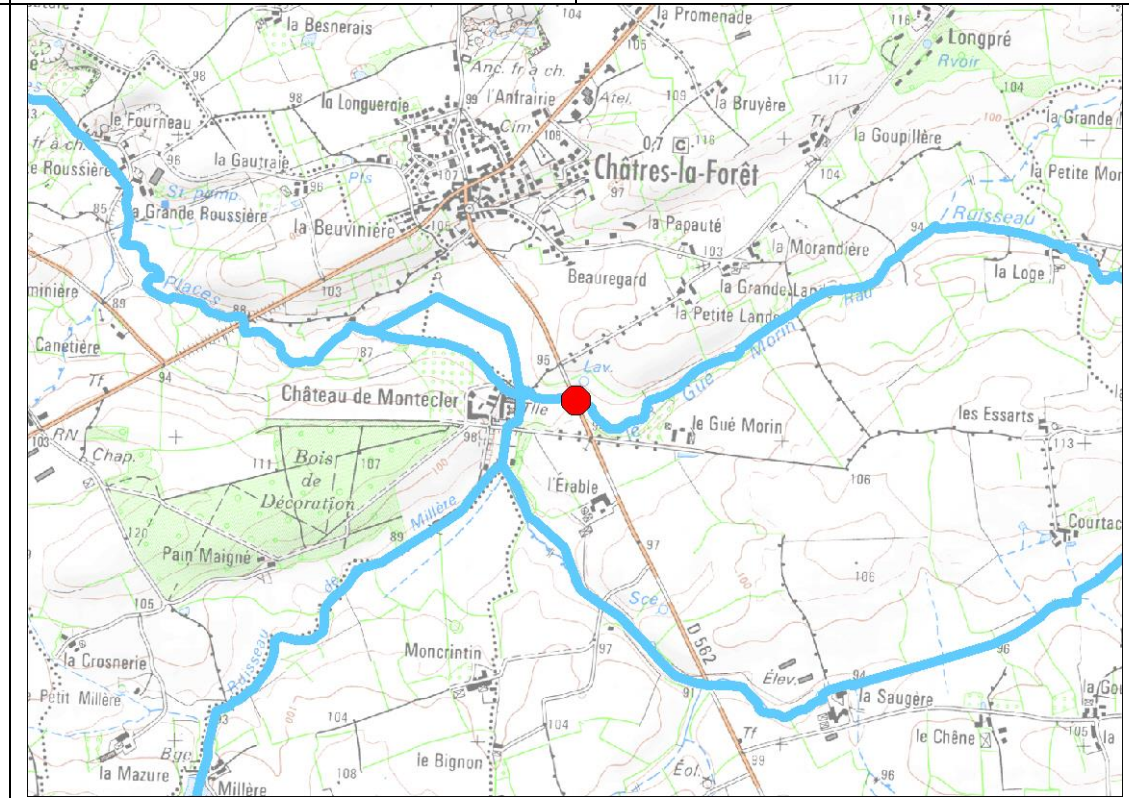
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Masse d'eau Jouanne Amont	Places (ruisseau des)	EVRON - 53097	Radier de Pont de la D562	BVJ_TVX00701

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 10.0m  
 Dénivelé : 0.50 m

Coût prévisionnel (€ HT) : 10000

Lieu-dit : Le Gué Morin

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 3
Anguille	Classe 2
Espèces holobiotiques	Classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Une chute assez importante est présente en aval du radier de pont de la D562 (lieu-dit le Gué Morin). Cette chute vient perturber la migration d'une majeure partie de l'ichtyofaune. La mise en place d'une recharge granulométrique en aval de l'ouvrage associée à une échancrure dans l'ouvrage permettront à l'ensemble de l'ichtyofaune de franchir l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.D	0	Déclaration
3.1.2.D	0	
3.1.3.D		
3.1.4.D		
3.1.5.D	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

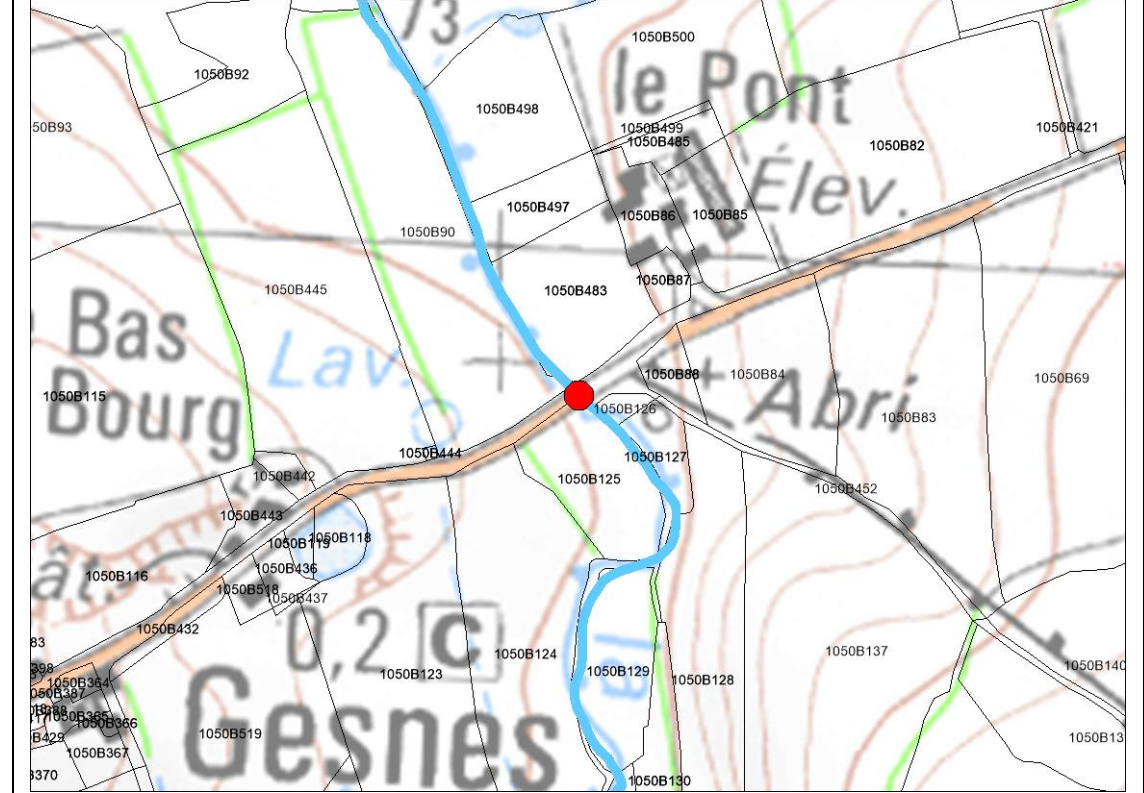
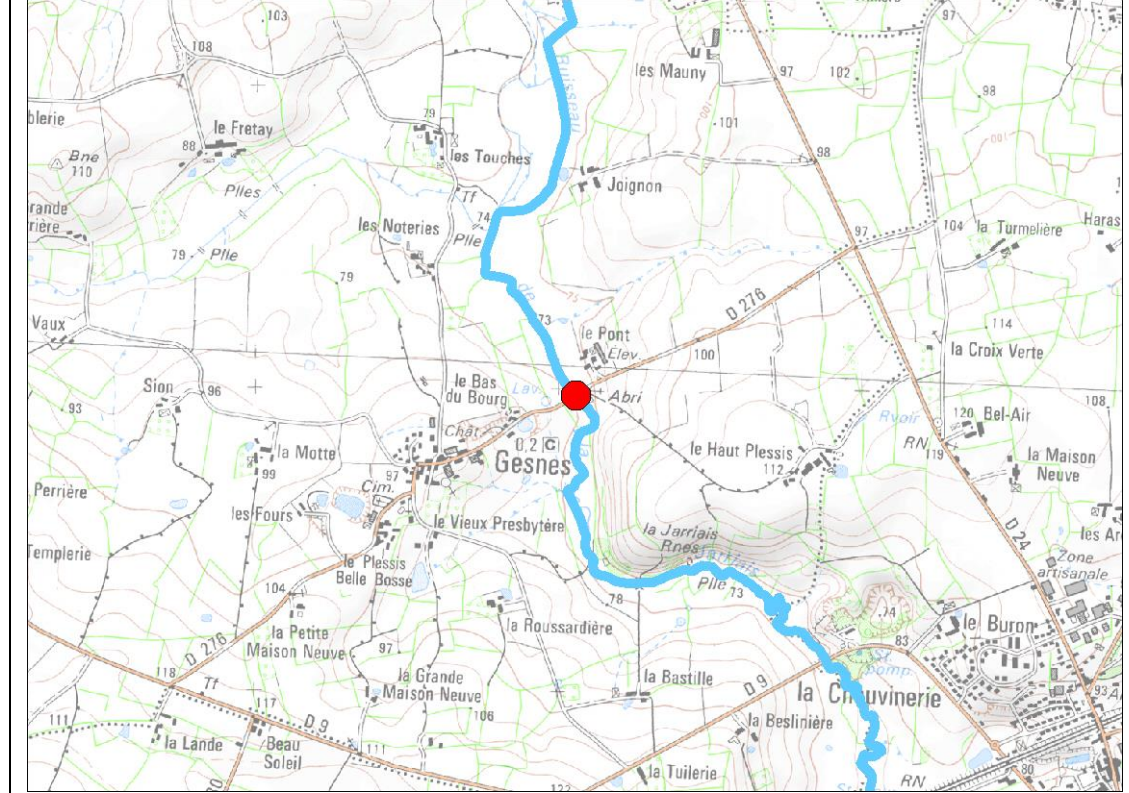


**Type de travaux** **Dispositif de franchissement > 50 cm**

**Masse d'eau** **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Rocher Jarriais Rocher Jarriais (ruisseau de) GESNES - 53105 Radier de pont de la D276 BVJ\_TVX00200

Code ouvrage : BVJ\_RJARSIT006  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Longueur de l'ouvrage : 10,0m  
 Dénivelé : 0,50 m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 10000  
 Lieu-dit : Gesnes



Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 1
Espèces halobiotiques	classe 3

**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Une chute assez importante est présente en aval du Pont de la D276 au niveau du lieu-dit Gesnes. Cette chute peut venir perturber la migration de l'ichtyofaune une partie de l'année. La création d'une rampe en enrochement associée à une échancrure et l'ancrage de blocs dans l'ouvrage permettra le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Type de travaux** **Rampe en enrochement**

**Masse d'eau** **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

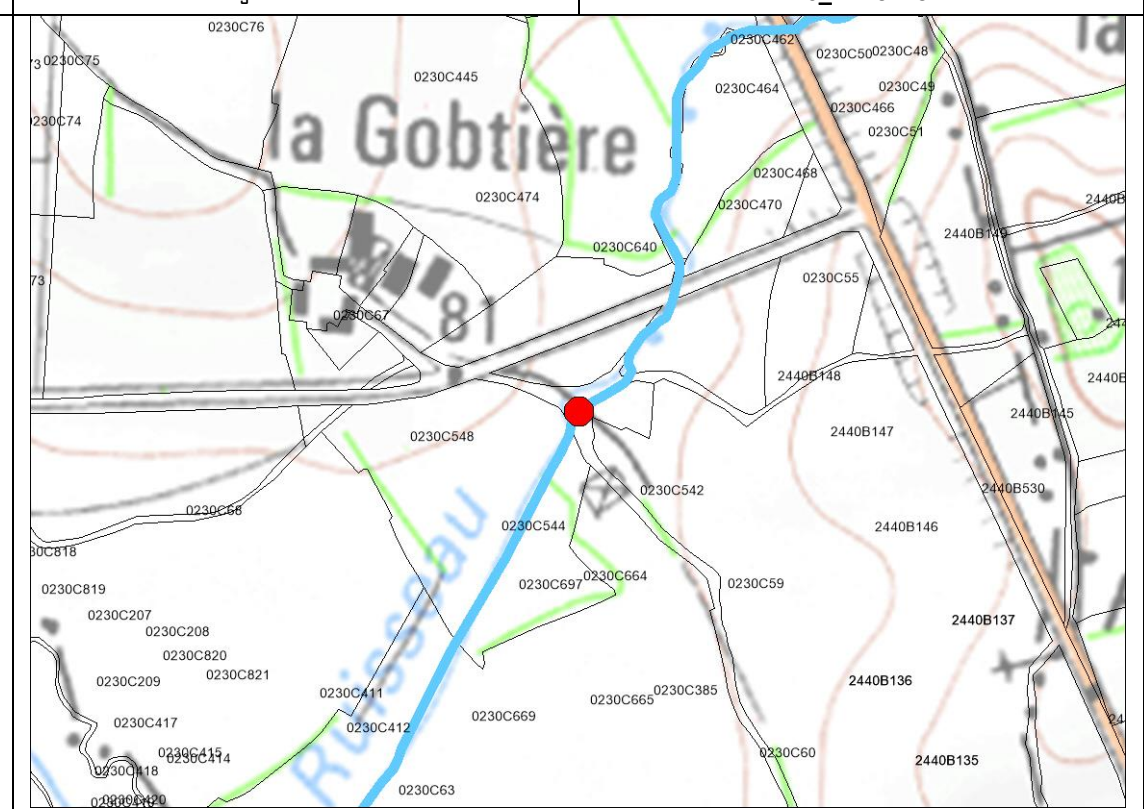
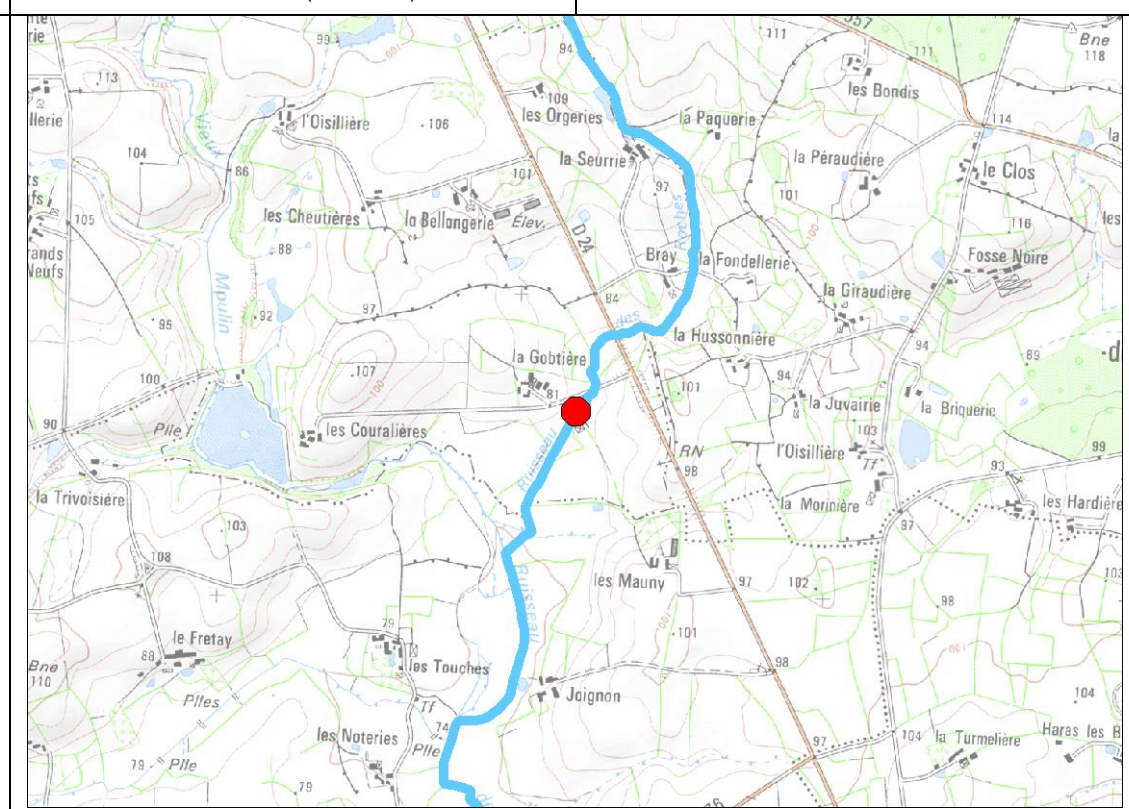
Le Rocher Jarriais Rocher Jarriais (ruisseau de) LA BAZOUGE-DES-ALLEUX - 53023 Passage busé la Gobtière BVJ\_TVX01101

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : 0.6m  
 Dénivelé : 0.15m

Coût prévisionnel (€ HT) : 4000

Lieu-dit : La Gobtière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe I
Anguille	Classe I
Espèces holobiotiques	Classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Une faible chute est présente en aval du passage busé. La création d'une petite rampe en enrochement permettra le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Effacement partiel / total

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :																	
Type de travaux	Effacement Partiel																		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux															
Jouanne Amont	Nayères (ruisseau des)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Seuil d'alimentation du bief du château	BVJ_TVX00631															
<p>Code ouvrage: BVJ_NAYESIT003                      Type d'ouvrage: seuil fixe                      Code ROE: N.R.                      Classement liste 1: OUI                      Classement liste 2:                      Dénivelé: 0,15 m                      Coût prévisionnel (€ HT): 3000                      Lieu-dit: bourg</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salmonidés</td> <td>classe 2</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 1</td> </tr> <tr> <td>Espèces halobiotiques</td> <td>classe 3</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Salmonidés	classe 2	Anguille	classe 1	Espèces halobiotiques	classe 3											
Franchissement piscicole	Etat actuel																		
Salmonidés	classe 2																		
Anguille	classe 1																		
Espèces halobiotiques	classe 3																		
Description et justification de l'intervention																			
Description	Justification			Procédure (L.214-1 du CE):															
La présence de l'ouvrage vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.D</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.D</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.D</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.D		Déclaration	3.1.2.D	0	3.1.3.D		3.1.4.D		3.1.5.D	0	
Rubrique	Seuil	Bilan																	
3.1.1.D		Déclaration																	
3.1.2.D	0																		
3.1.3.D																			
3.1.4.D																			
3.1.5.D	0																		
Incidences et mesures d'accompagnement																			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement																
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).		Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.																



**Type de travaux** **Effacement Total**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

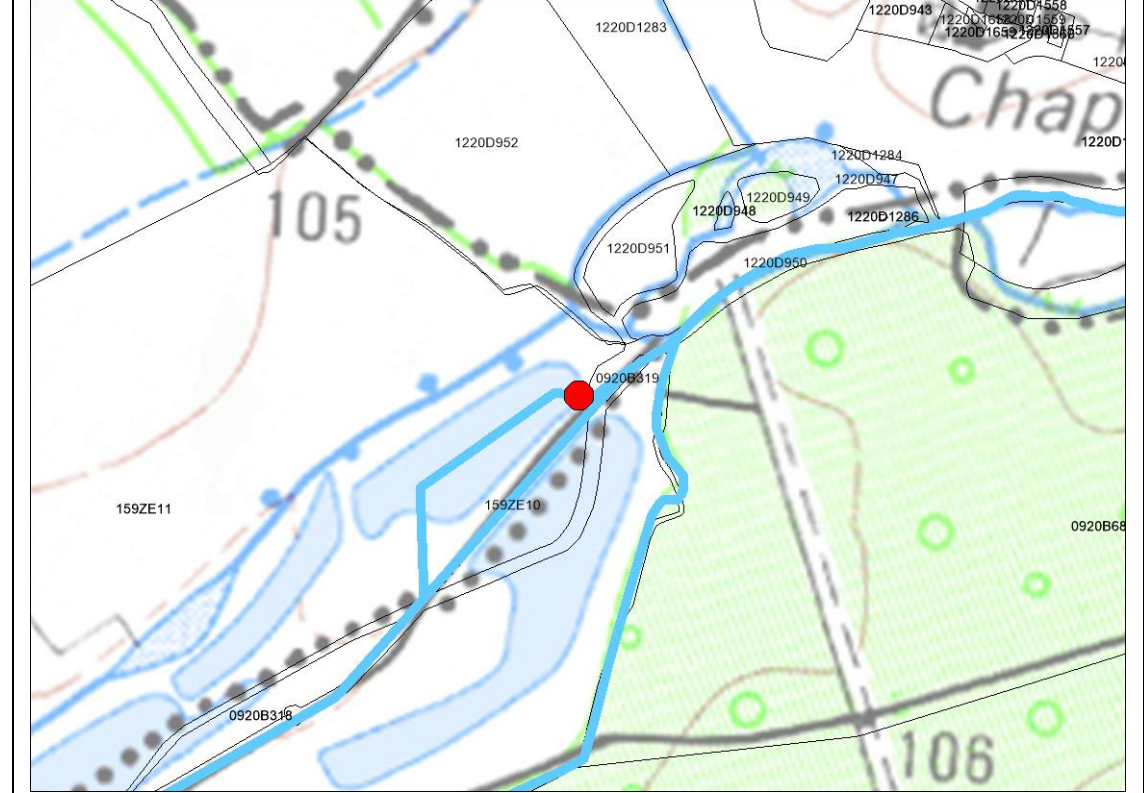
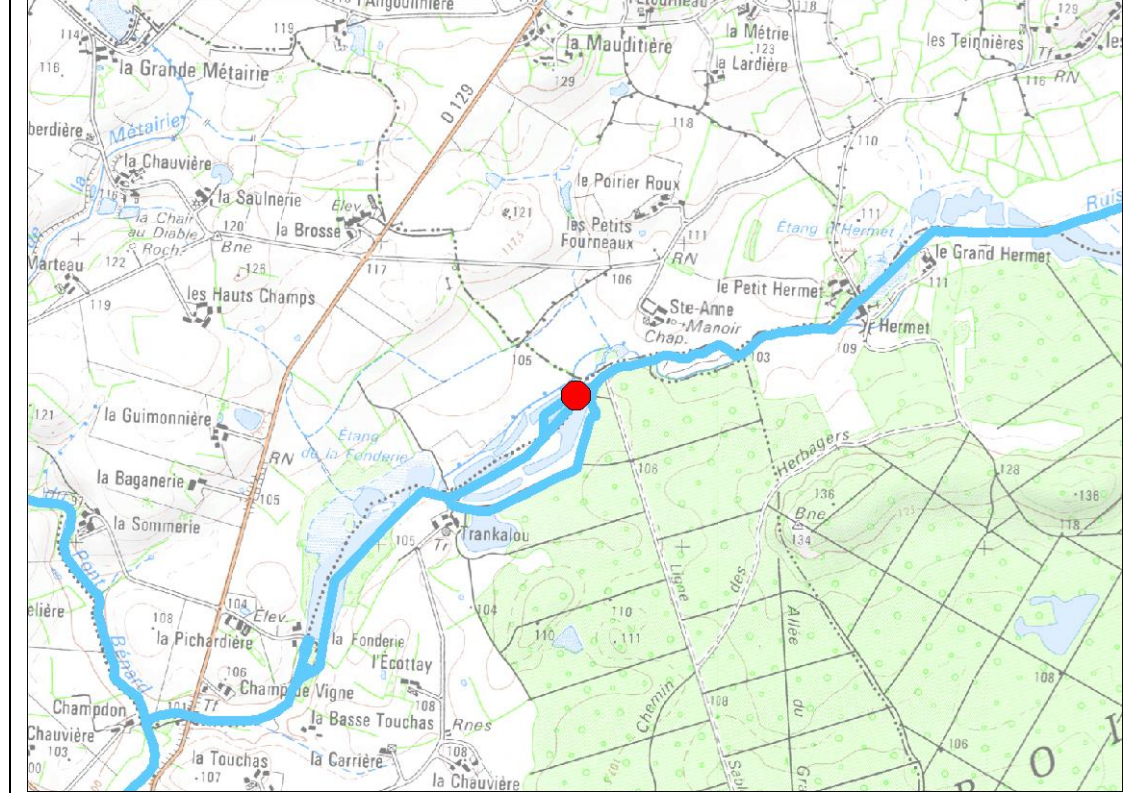
Jouanne Amont	Deux Evailles (rivière de la)	MONTSURS - 53161	Batardeau de la Fonderie	BVJ_TVX00586
---------------	-------------------------------	------------------	--------------------------	--------------

Code ouvrage : BVJ\_DEVASITO38  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 1000

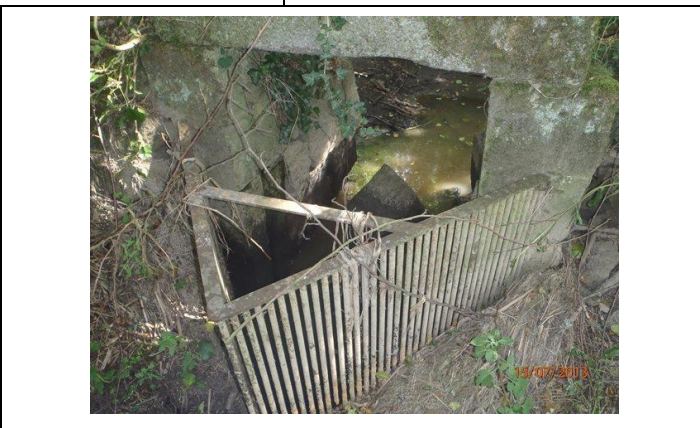
Lieu-dit : la Fonderie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 4
Anguille	classe 3
Espèces holobiotiques	classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du batardeau vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

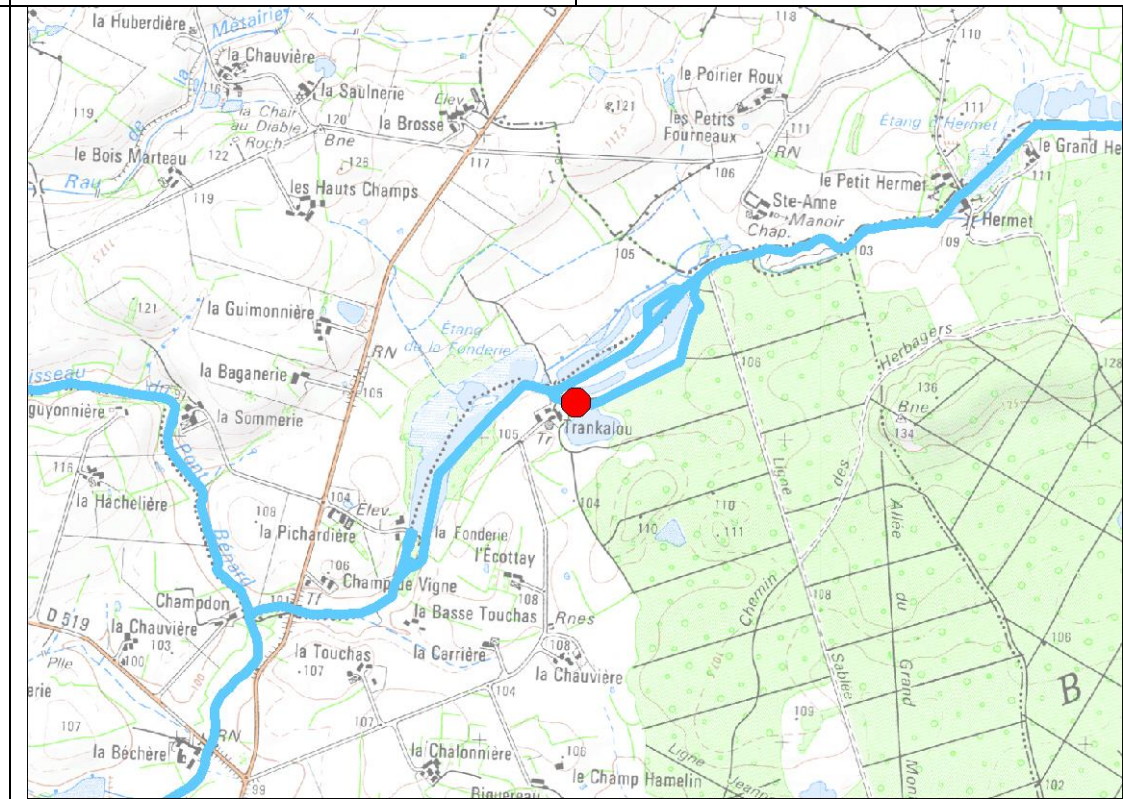
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Deux Evailles (rivière de la)	MONTSURS - 53161	Batardeau du lieu-dit Trankalou	BVJ_TVX00617

Code ouvrage: BVJ\_DEVASIT037  
 Type d'ouvrage: ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1:  
 Classement liste 2:  
 Dénivelé: 0,20 m  
 Coût prévisionnel (€ HT): 1000  
 Lieu-dit: Trankalou

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 2
Anguille	classe 2
Espèces halobiotiques	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du batardeau vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

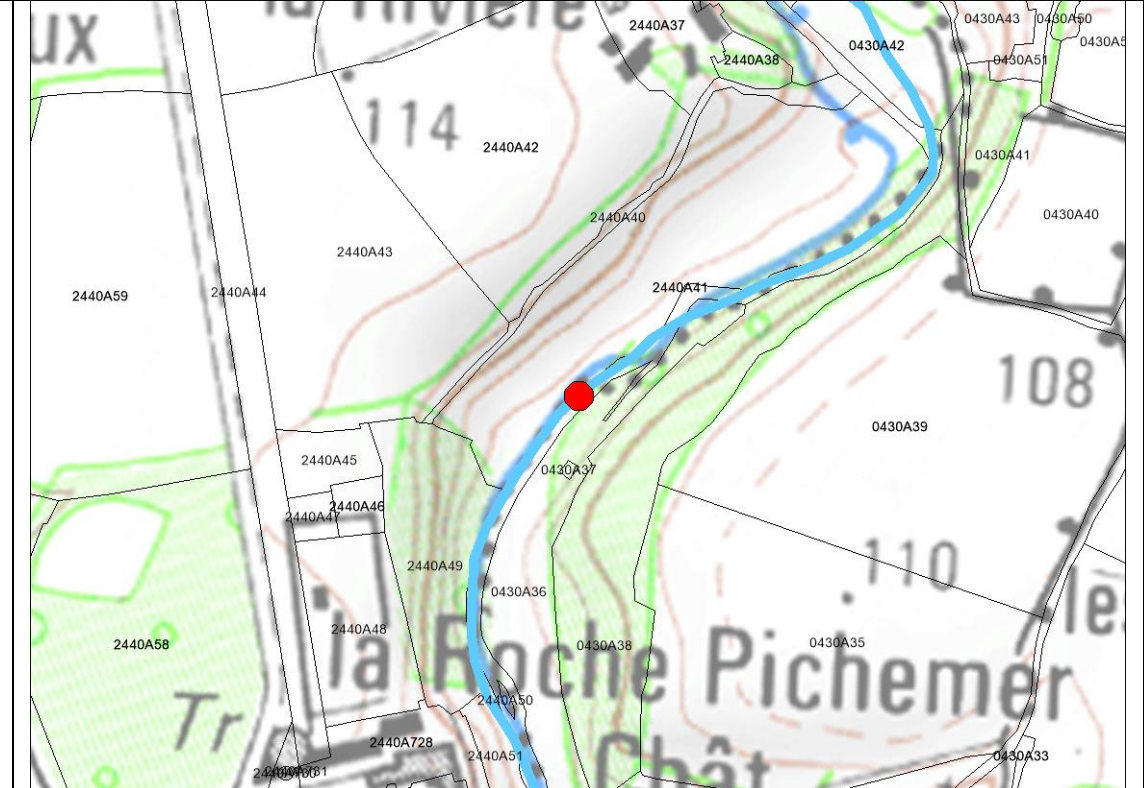
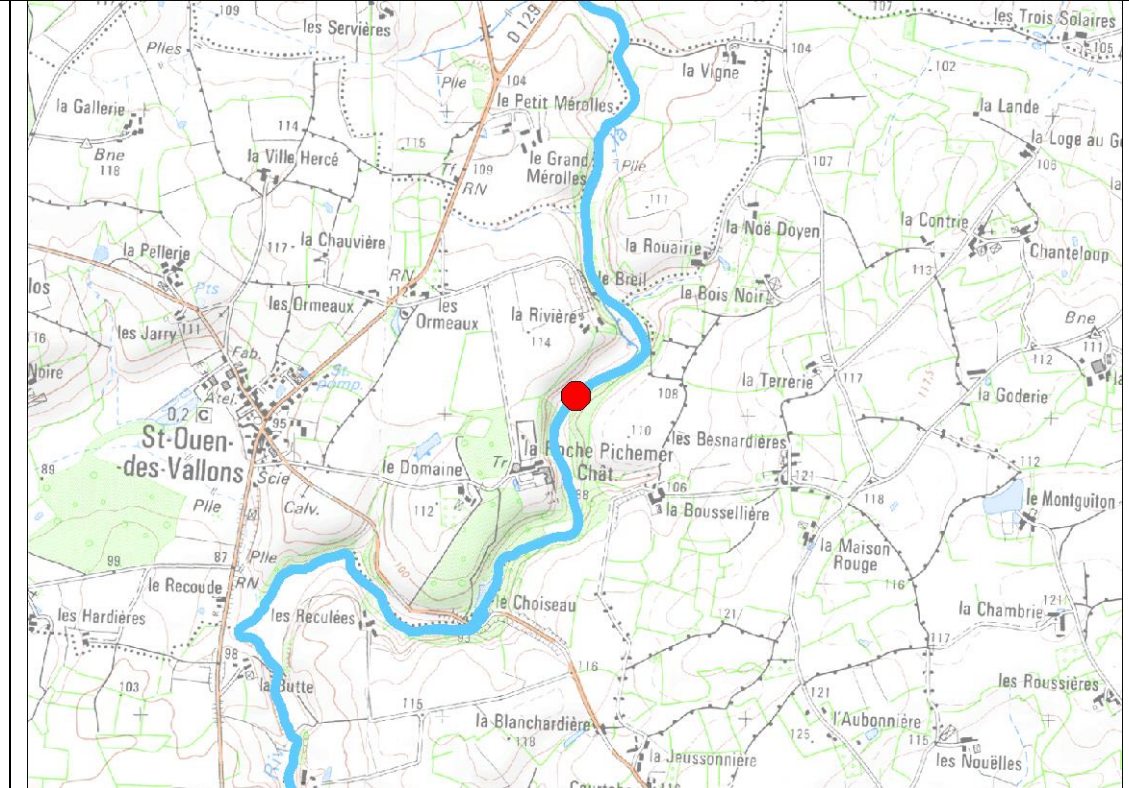
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux	Effacement Total >50cm			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Deux Evailles (rivière de la)	MONTSURS - 53161	Batardeau du lieu-dit la Rivière	BVJ_TVX00600

Code ouvrage: BVJ\_DEVASITO19  
 Type d'ouvrage: ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1:  
 Classement liste 2:  
 Dénivelé: 0,60 m  
 Coût prévisionnel (€ HT): 1000  
 Lieu-dit: la Rivière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonides	classe 3
Anguille	classe 3
Espèces holobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du batardeau vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidents et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Effacement Total > 50cm**

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-----------------	-------------	---------	------------------	---------------------

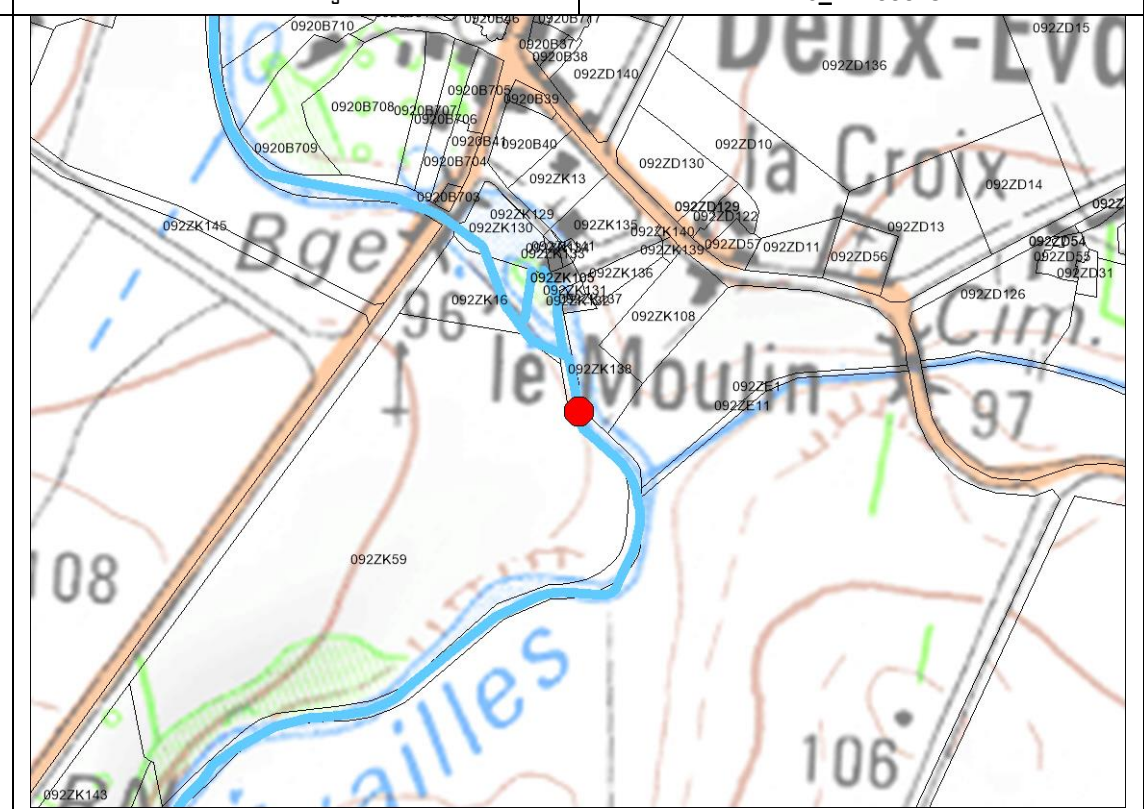
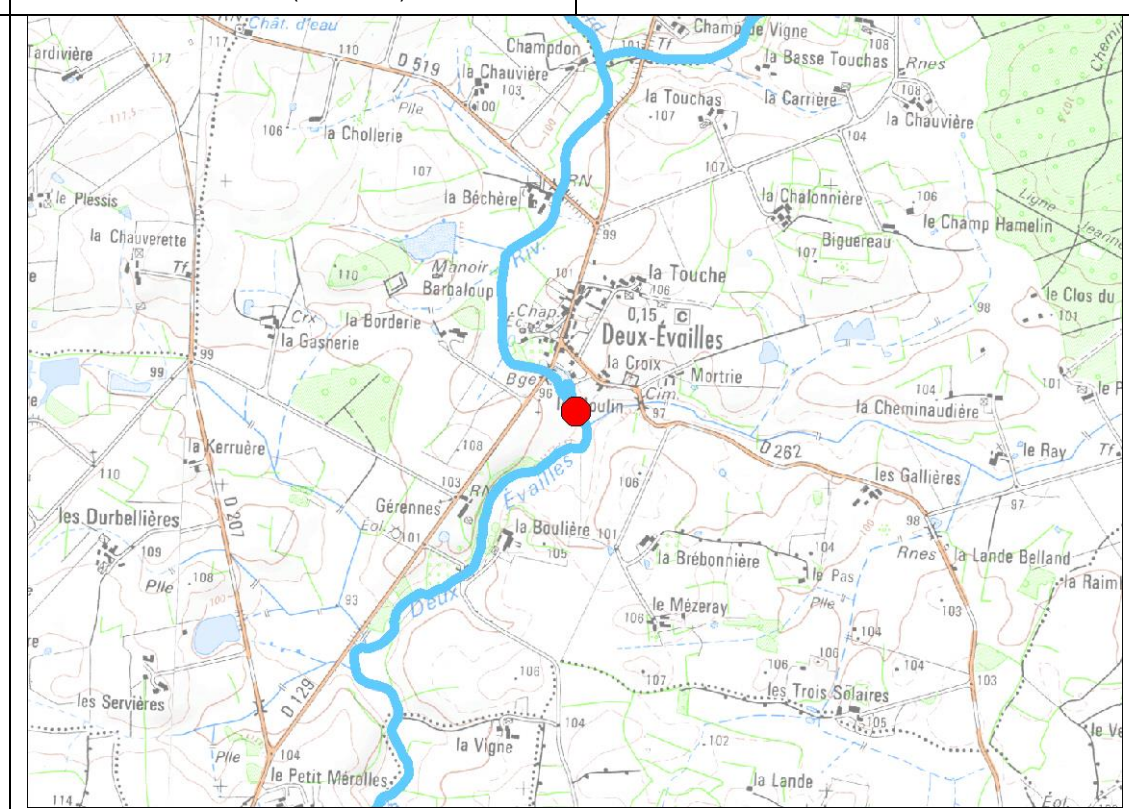
Masse d'eau Jouanne Amont	Deux Evailles (rivière de la)	MONTSURS - 53161	Batardeau en aval du bourg de Deux-Evailles	BVJ_TVX00613
------------------------------	-------------------------------	------------------	---	--------------

Code ouvrage : BVJ\_DEVASIT032  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 1,0 m

Coût prévisionnel (€ HT) : 1000

Lieu-dit : Deux-Evailles

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 4
Anguille	classe 3
Espèces holobiotiques	classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du batardeau vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

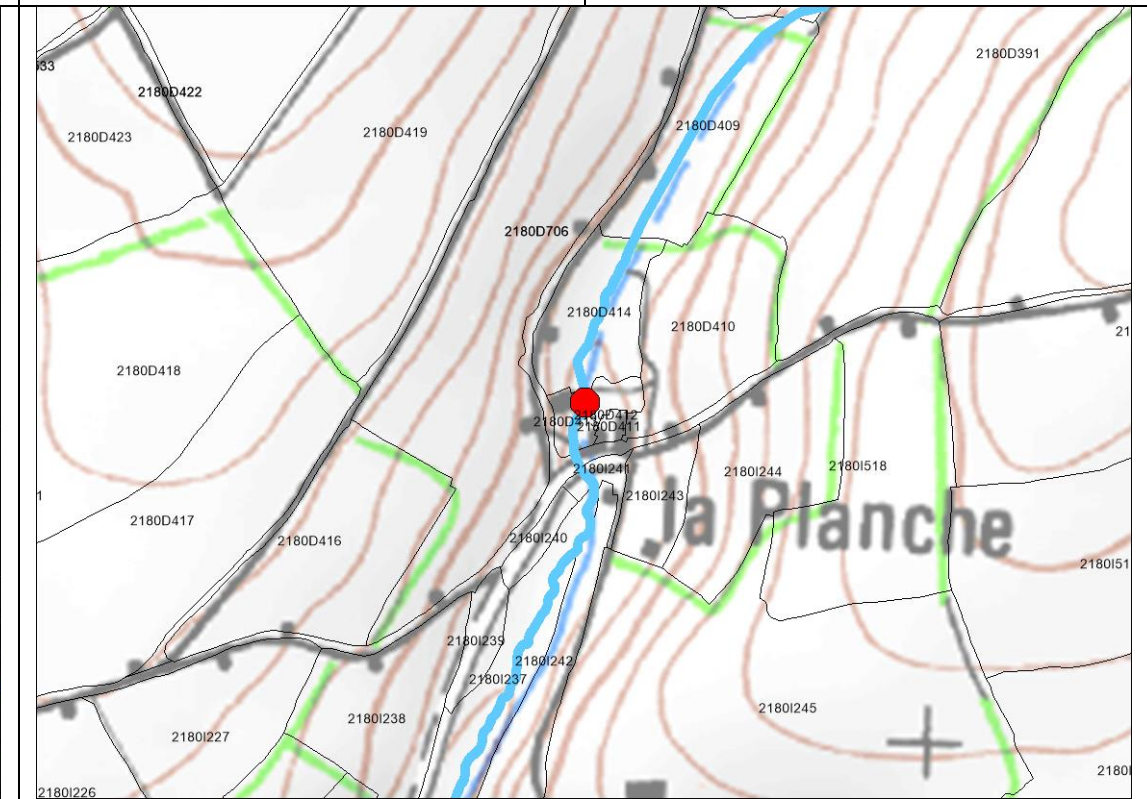
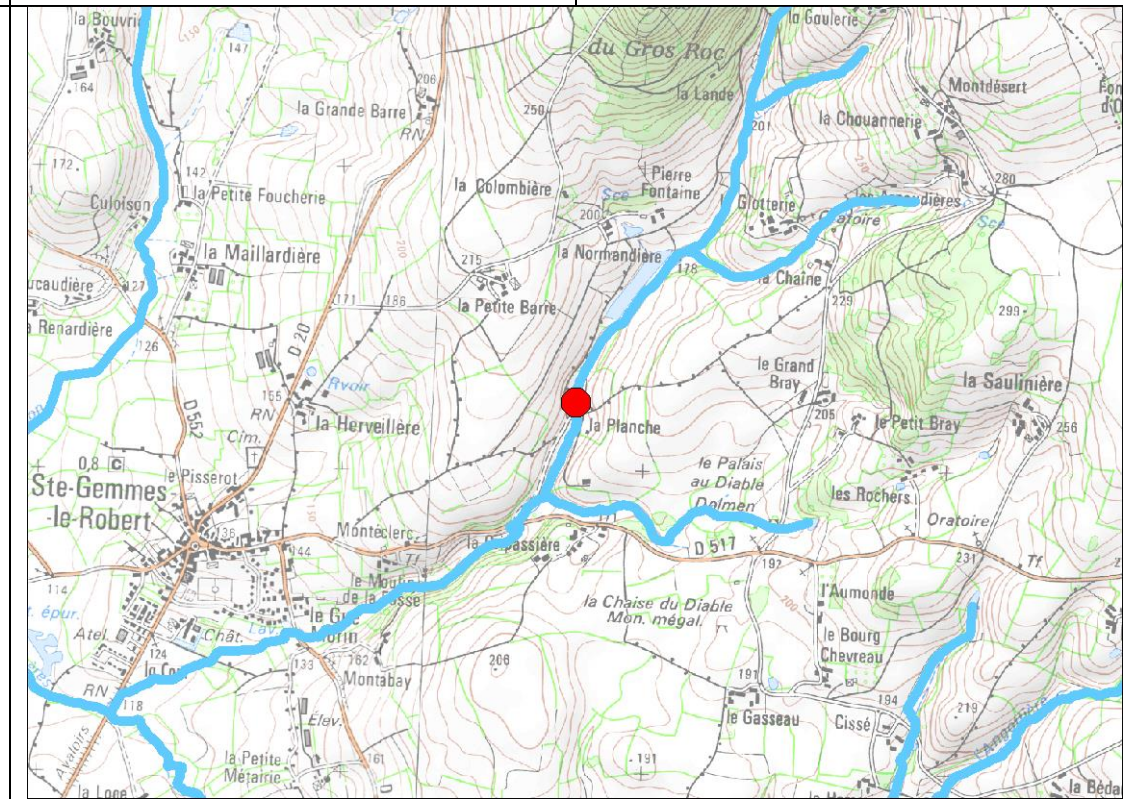


Amélioration de la continuité écologique Maitre d'ouvrage :

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Nayères (ruisseau des)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Batardeau de la Planche	BVJ_TVX00633

Code ouvrage: BVJ\_NAYESIT006  
 Type d'ouvrage: ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1: OUI  
 Classement liste 2:  
 Dénivelé: 0.5m  
 Coût prévisionnel (€ HT): 3000  
 Lieu-dit: la Planche

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 4
Anguille	classe 2
Espèces halobiotiques	classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du batardeau vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

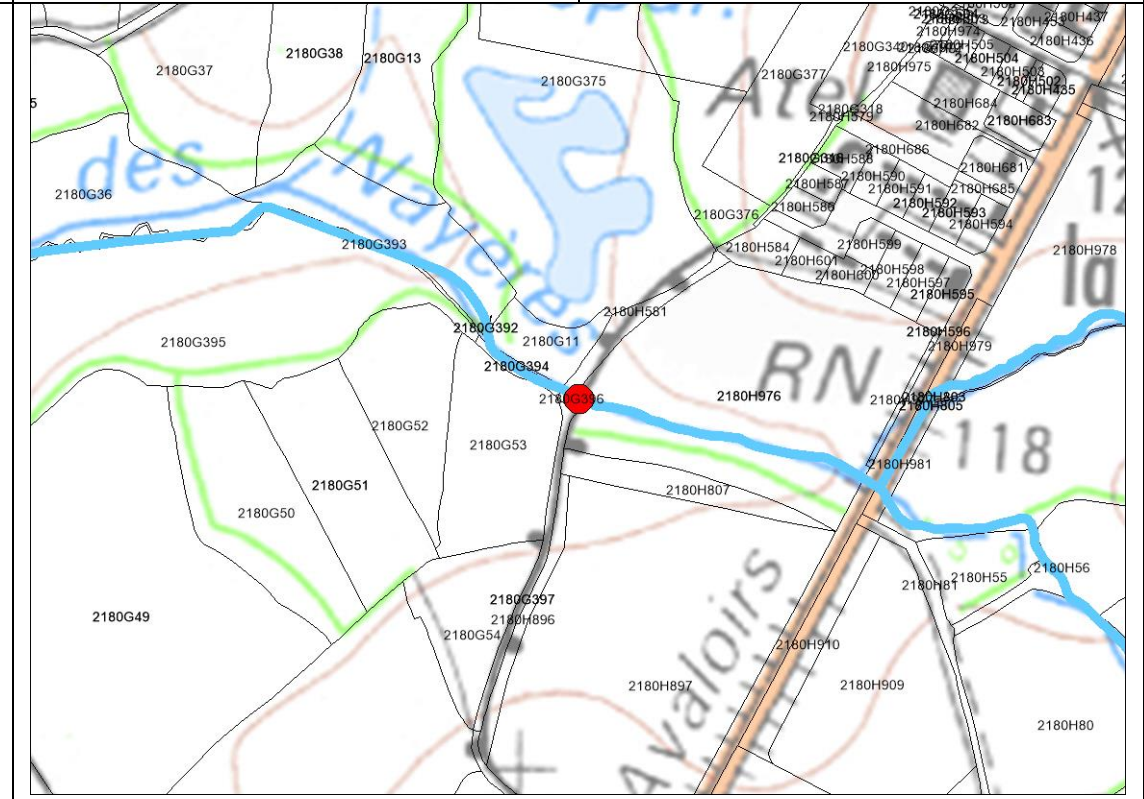
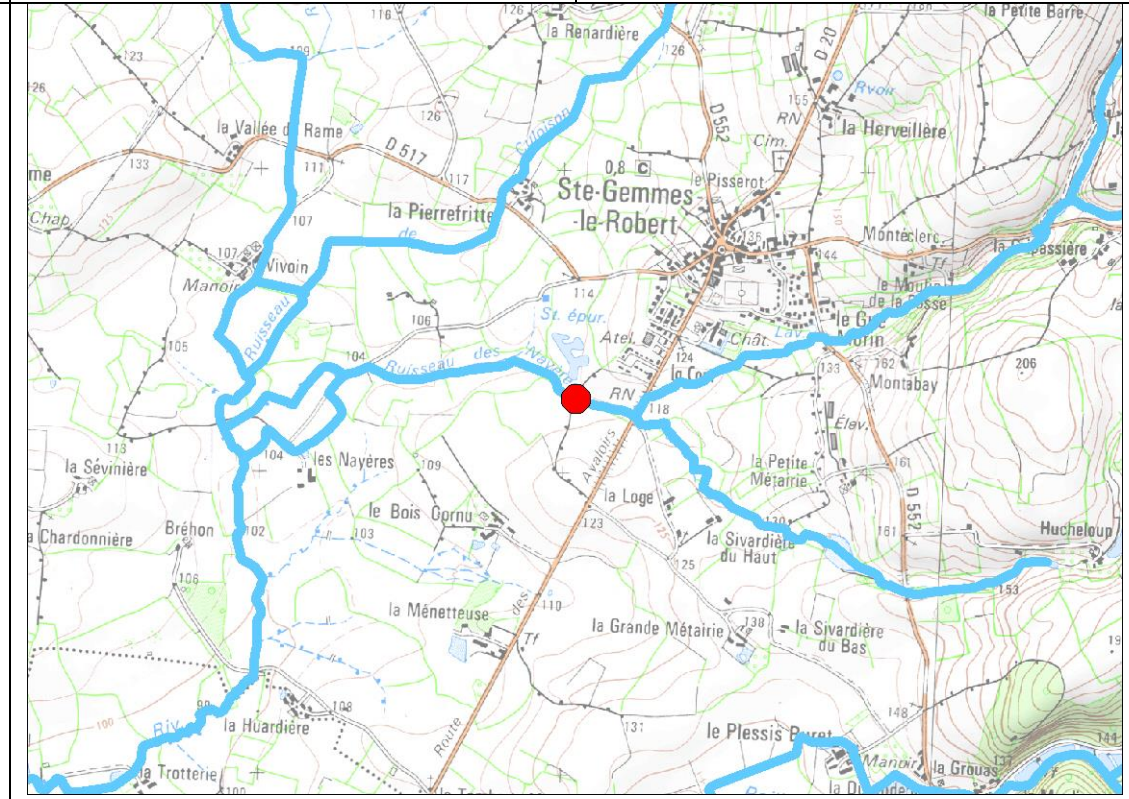


Amélioration de la continuité écologique Maitre d'ouvrage :

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Nayères (ruisseau des)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Seuil des Nayères	BVJ_TVX00630

Code ouvrage: BVJ\_NAYESIT002  
 Type d'ouvrage: seuil fixe  
 Code ROE: N.R.  
 Classement liste 1: OUI  
 Classement liste 2:  
 Dénivelé: 0,3m  
 Coût prévisionnel (€ HT): 2000  
 Lieu-dit: Nayères

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 1
Espèces halobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Un effacement total est préconisé sur cet ancien ouvrage bétonné. Cet ouvrage accélère fortement les écoulements sur plus d'une dizaine de mètres (très faible lame d'eau). Cette accélération vient alors perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.D		Déclaration
3.1.2.D	0	
3.1.3.D		
3.1.4.D		
3.1.5.D	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique Maitre d'ouvrage :

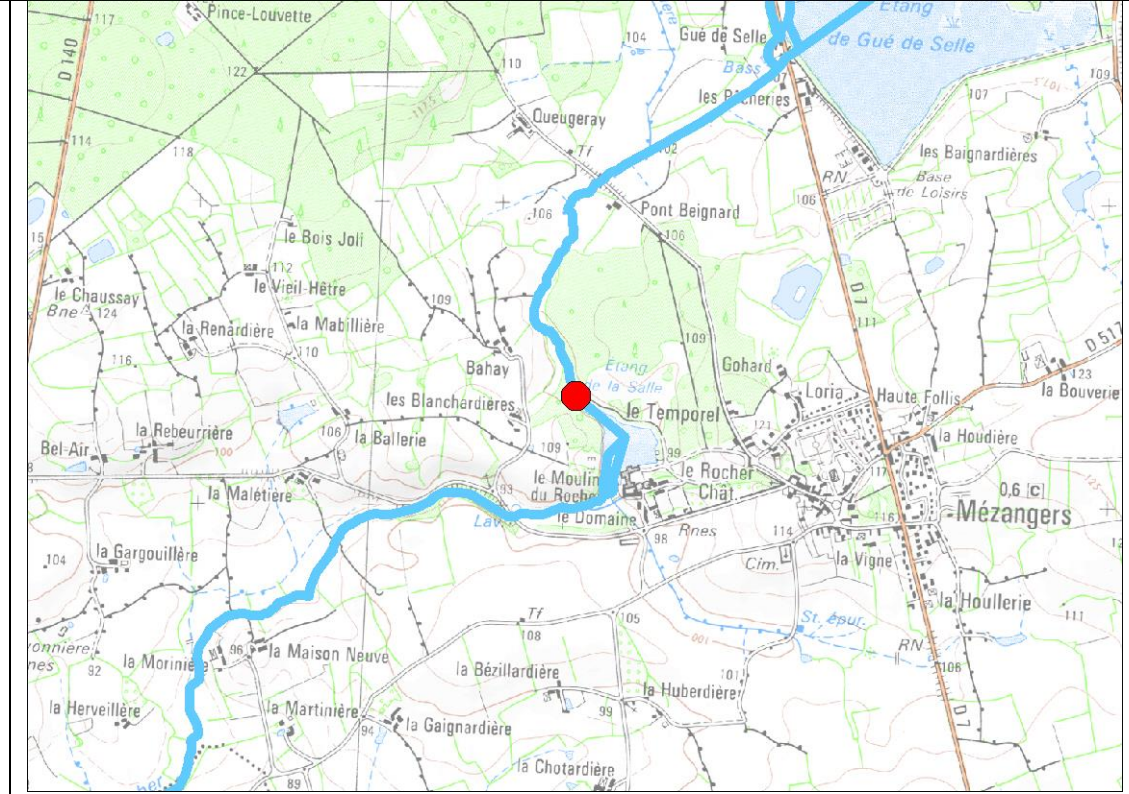
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Rocher (ruisseau du)	MEZANGERS - 53153	Ancien batardeau du plan d'eau du moulin du rocher	BVJ_TVX00194

Code ouvrage: BVJ\_ROCHSIT007  
 Type d'ouvrage: ancien site hydraulique  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1:  
 Classement liste 2:  
 Dénivelé: NR

Coût prévisionnel (€ HT): 500

Lieu-dit: Le Moulin du Rocher

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonides	classe 1
Anguille	classe 1
Espèces holobiotiques	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence de cet ancien batardeau vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire (réalisation possible en interne)	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



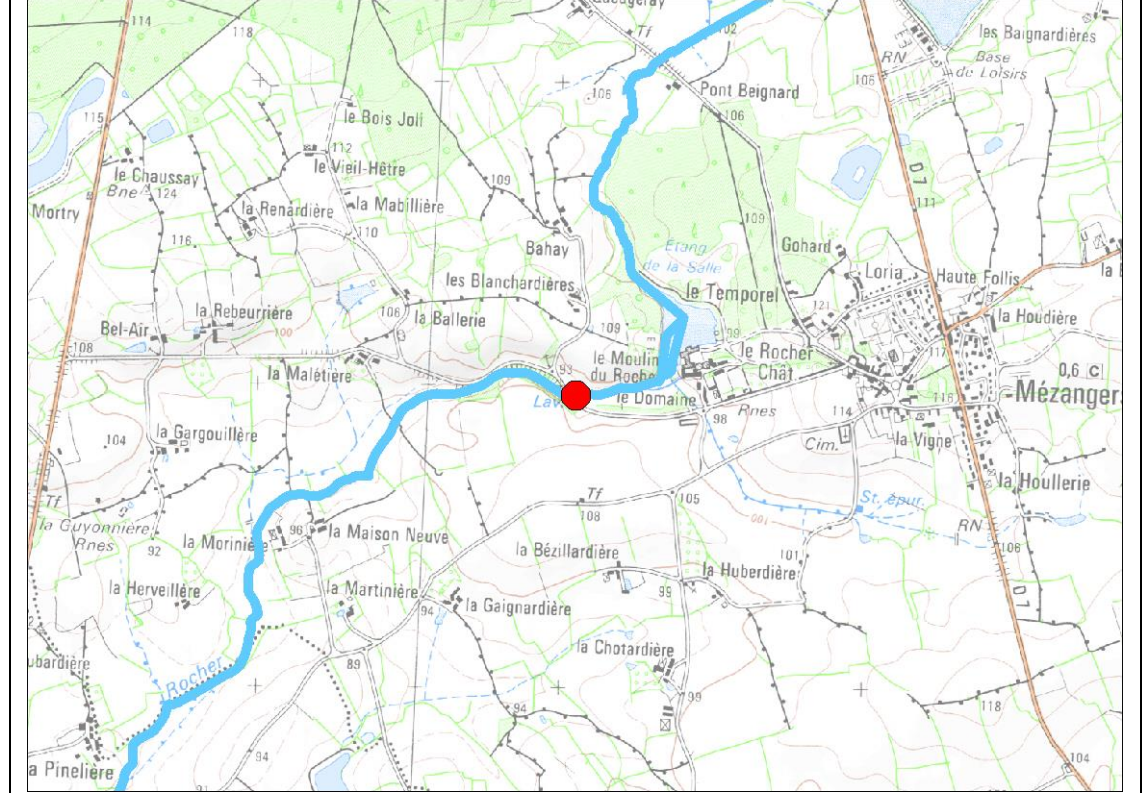
**Type de travaux** **Effacement Total**

**Masse d'eau** **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Jouanne Amont Rocher (ruisseau du) MEZANGERS - 53153 Seuil en amont du pont BVJ\_TVX00196

Code ouvrage : BVJ\_ROCHSIT004  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0,30m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000  
 Lieu-dit :

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 2
Anguille	classe 1
Espèces holobiotiques	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du seuil vient perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire (réalisation possible en interne).	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

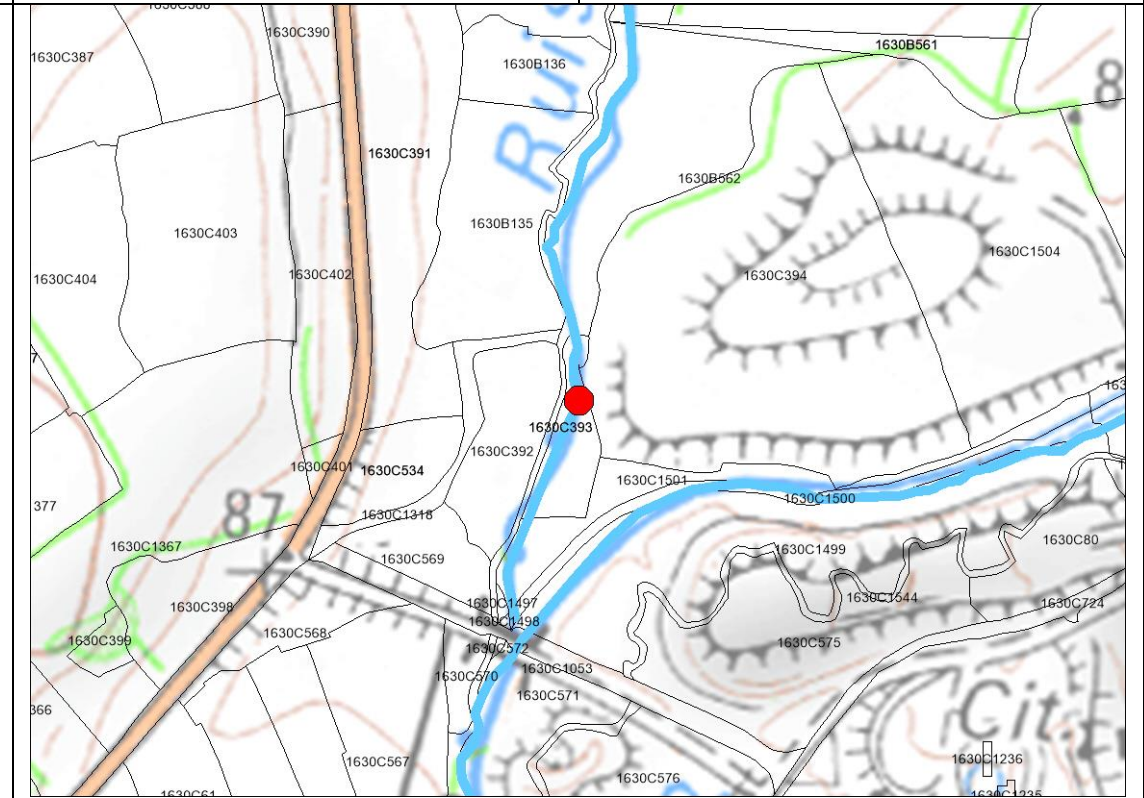
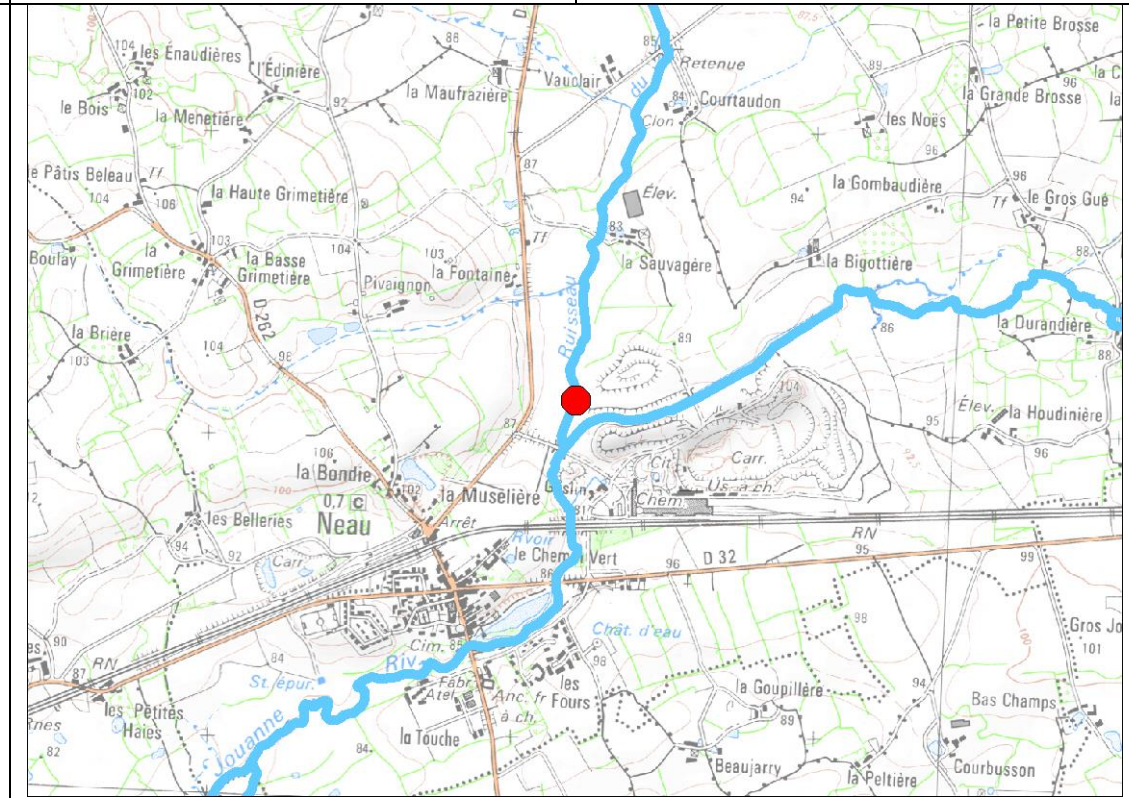


**Effacement Total**

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Rocher (ruisseau du)	NEAU - 53163	Amont confluence avec Jouanne	BVJ_TVX00207

Code ouvrage : BVJ\_ROCHSIT001  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0,30m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000  
 Lieu-dit : La Muselière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 2
Espèces holobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Ancien clapet non fonctionnel. Les reliquats de l'ouvrage peuvent légèrement venir perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. L'effacement total de l'ouvrage (ou agrandissement de l'échancrure), permettra le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



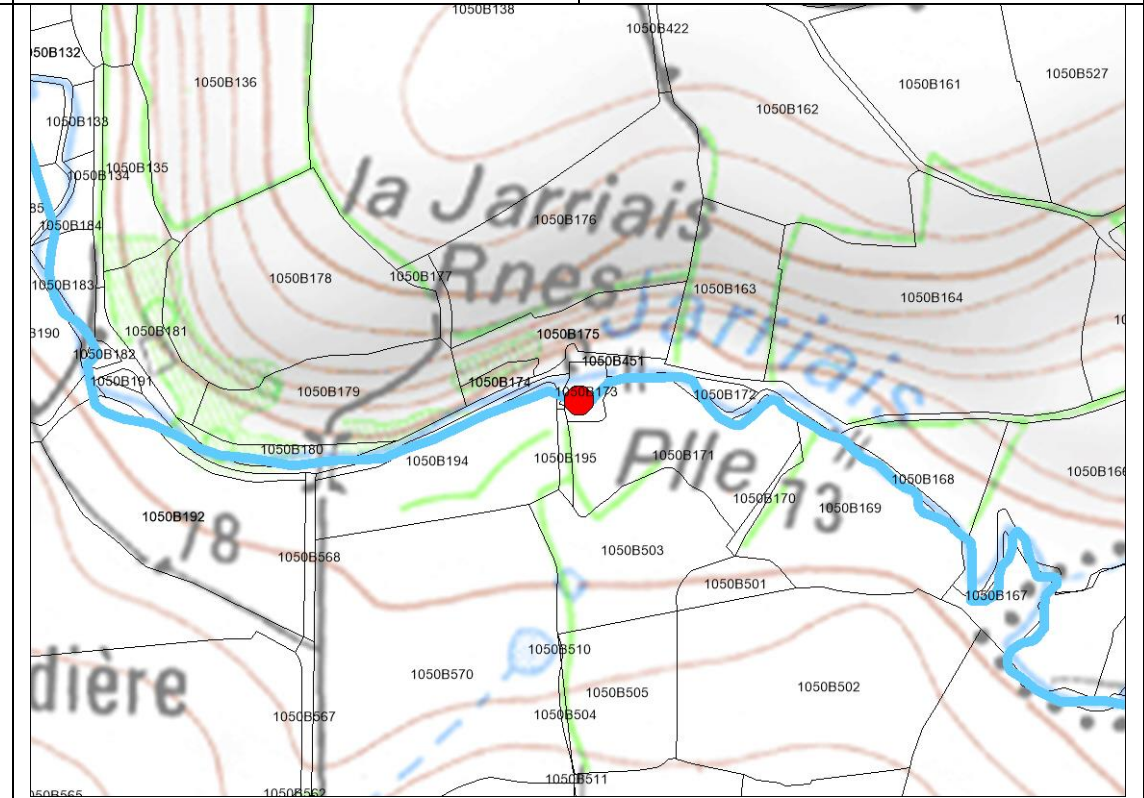
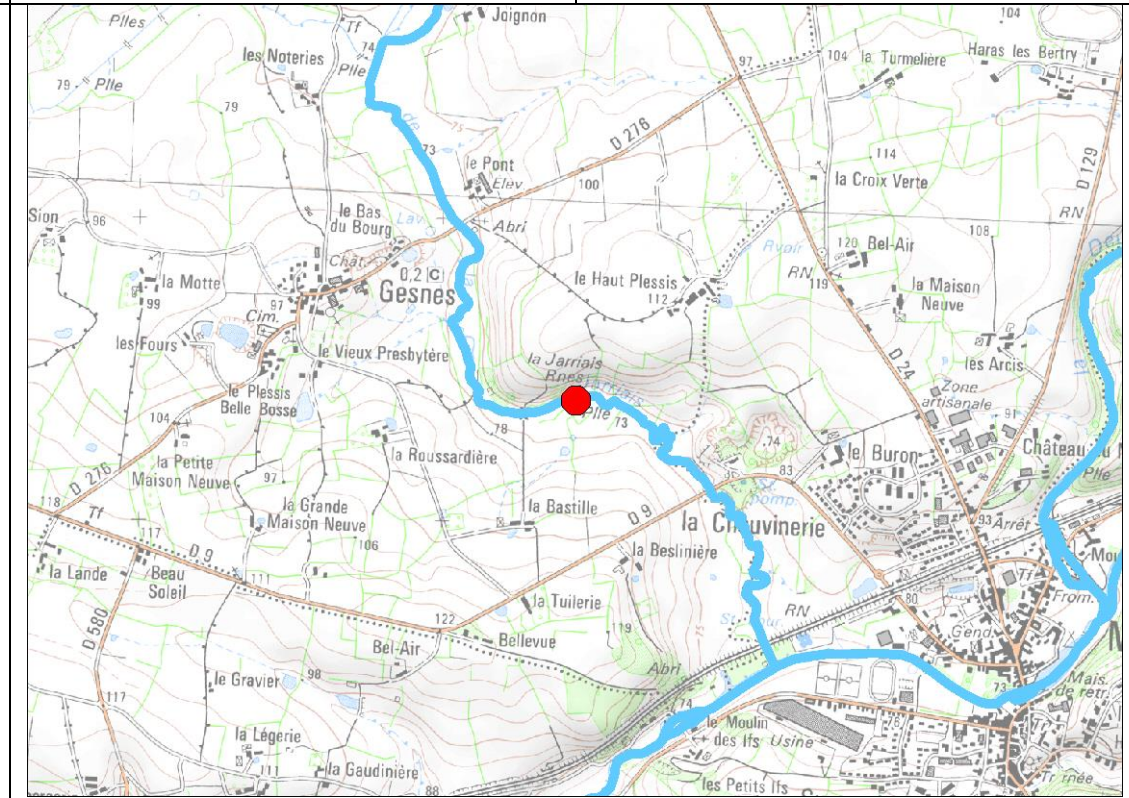
Type de travaux Effacement Total > 50 cm

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

Le Rocher Jarriais Rocher Jarriais (ruisseau de) GESNES - 53105 Batardeau du lieu-dit le Haut Plessis BVJ\_TVX00203

Code ouvrage : BVJ\_RJARSIT004  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 1,25 m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000  
 Lieu-dit : Le Haut Plessis

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 2
Espèces holobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La présence du batardeau peut venir perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



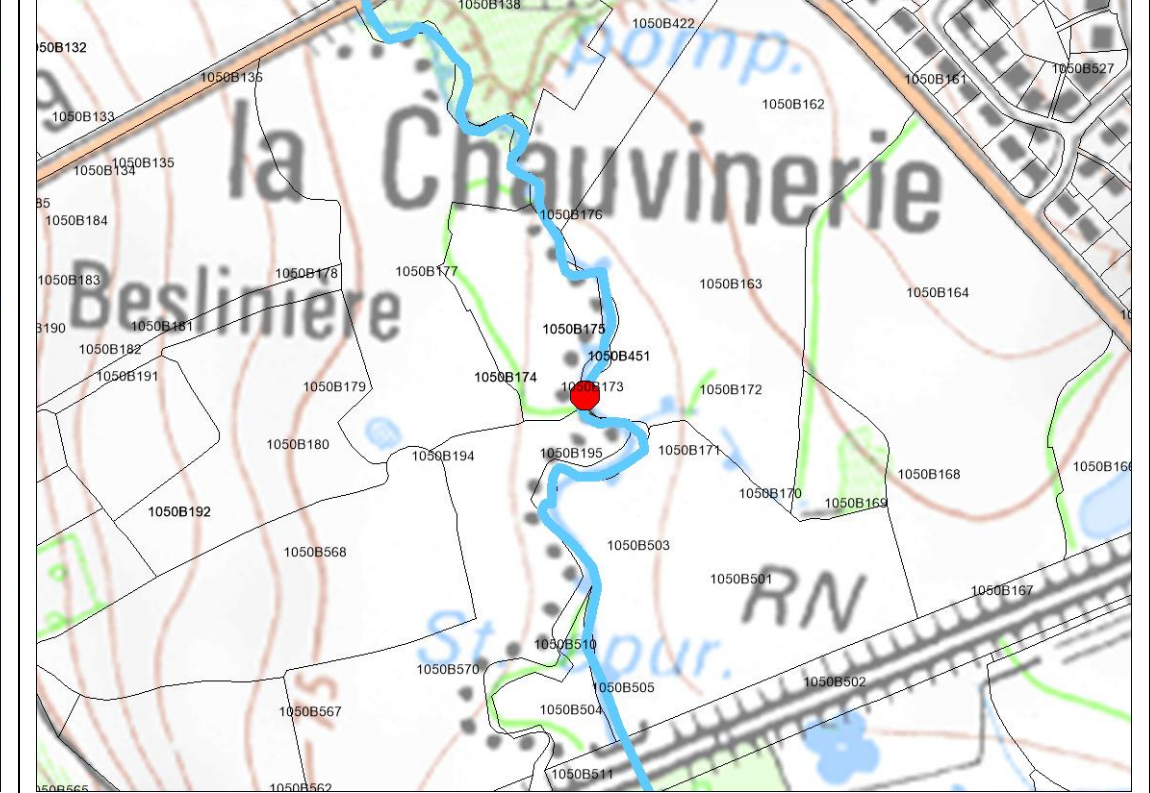
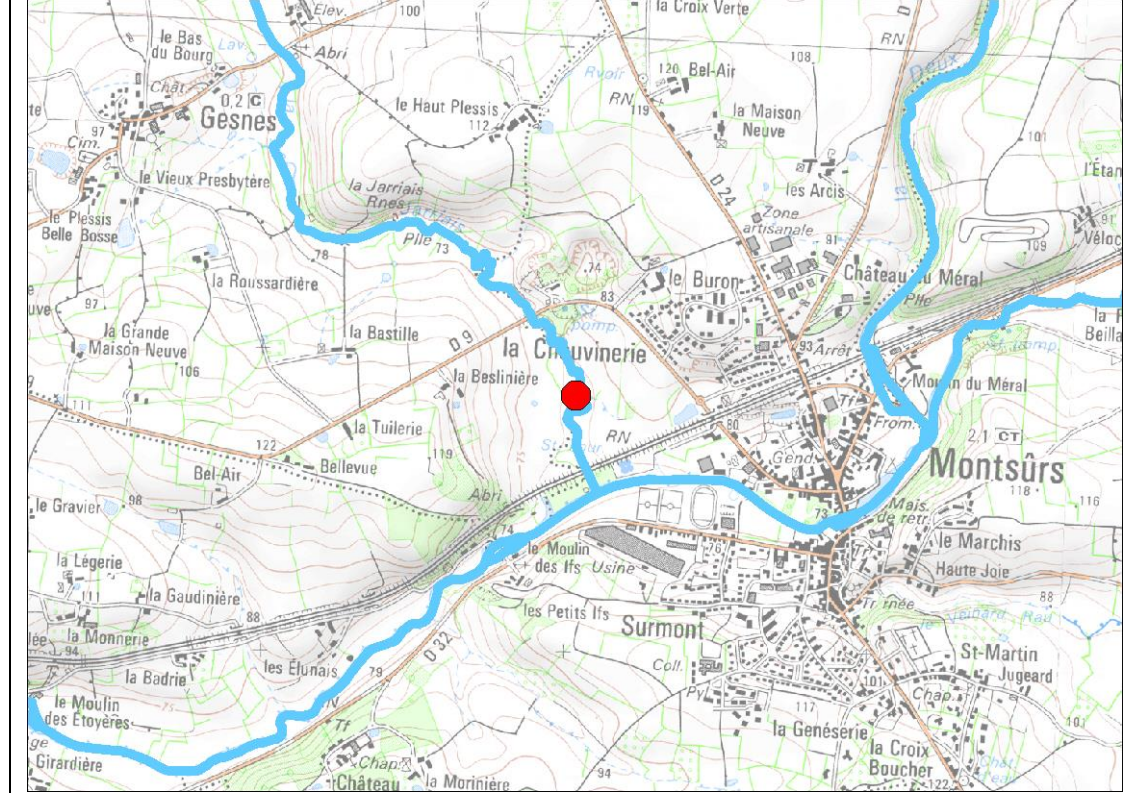
**Type de travaux** **Effacement Total**

**Masse d'eau** **Cours d'eau** **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

Le Rocher Jarriais Rocher Jarriais (ruisseau de) GESNES - 53105 Seuil en aval de la chauvinerie BVJ\_TVX00204

Code ouvrage : BVJ\_RJARSIT003  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0,5m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 500  
 Lieu-dit : La chauvinerie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 2
Anguille	classe 1
Espèces holobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

**Description**

La présence du seuil peut venir perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La suppression de l'ouvrage est préconisée pour faciliter le franchissement et rétablir le transport sédimentaire (réalisation en interne possible).

**Justification**

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage  
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

**Incidences en phase travaux**

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).  
 Dérangement de la faune et de la flore.  
 Traversée de parcelles privées par les engins.  
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

**Incidences en fonctionnement**

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.  
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.  
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.  
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

**Prescriptions et mesures d'accompagnement**

Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.  
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).  
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.  
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.



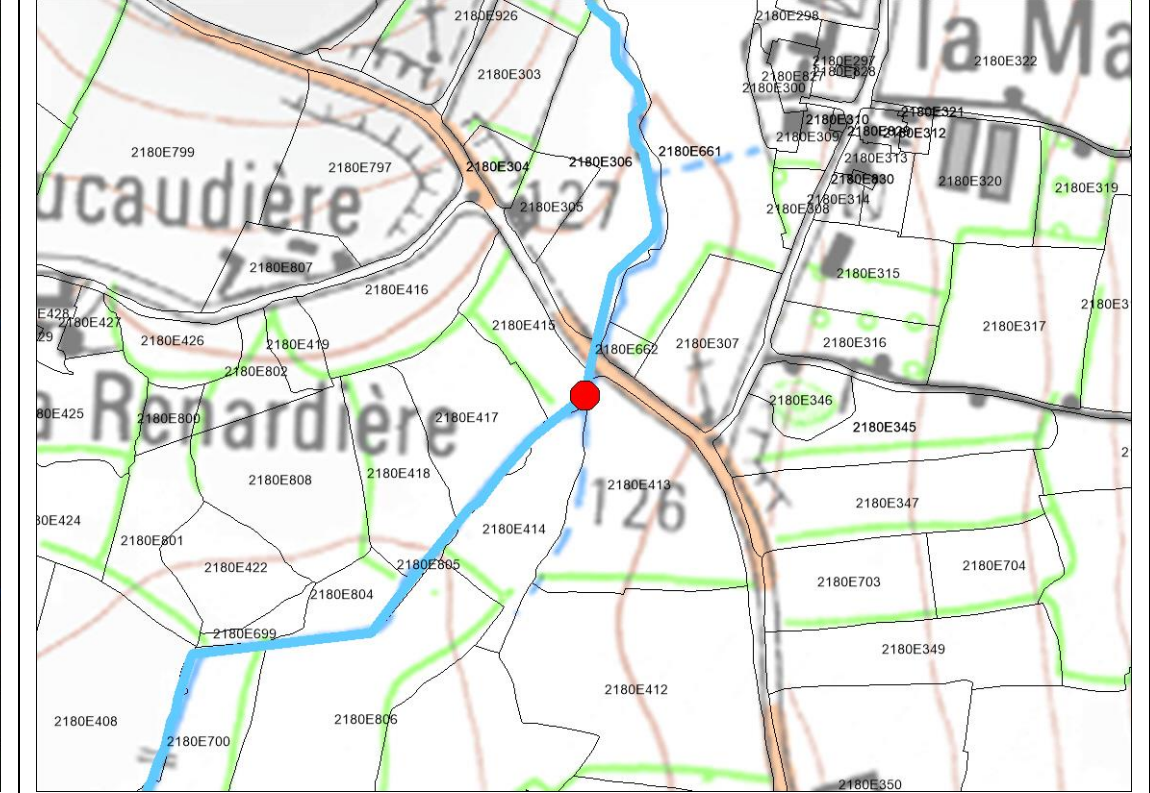
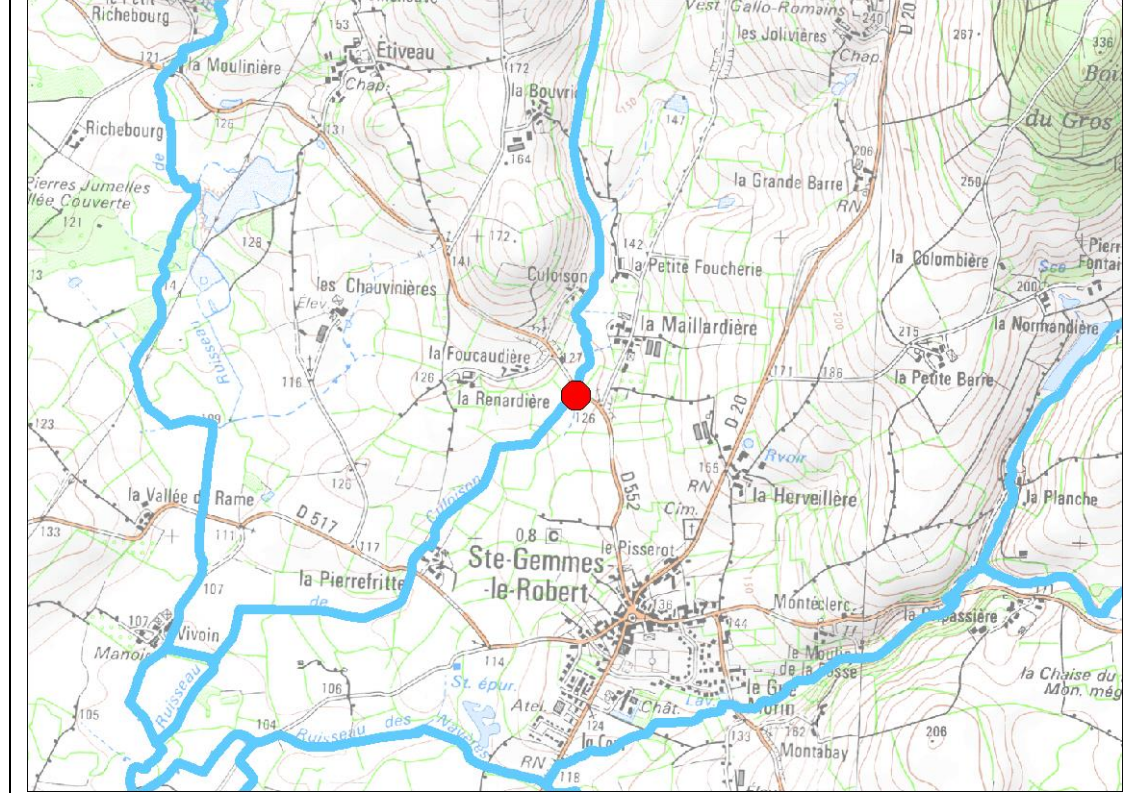
Type de travaux **Suppression totale d'un seuil**

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

Jouanne Amont Culoison (ruisseau de) SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218 Passage busé du lieu-dit la Foucaudière BVJ\_TVX00768

Code ouvrage : BVJ\_CULOSIT004  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 : DVI  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0,15m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000  
 Lieu-dit : la Foucaudière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 1
Espèces holobiotiques	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Un ancien seuil bétonné est présent en aval de la D552. Cet ouvrage vient perturbé la migration de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

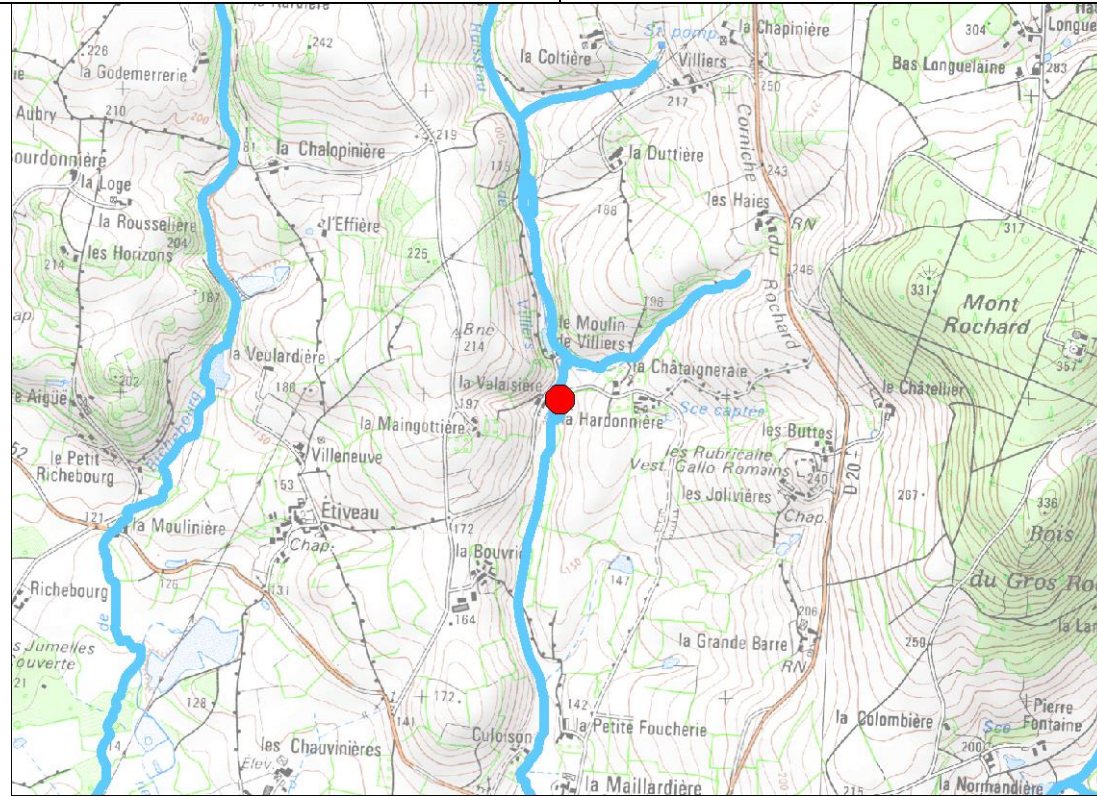
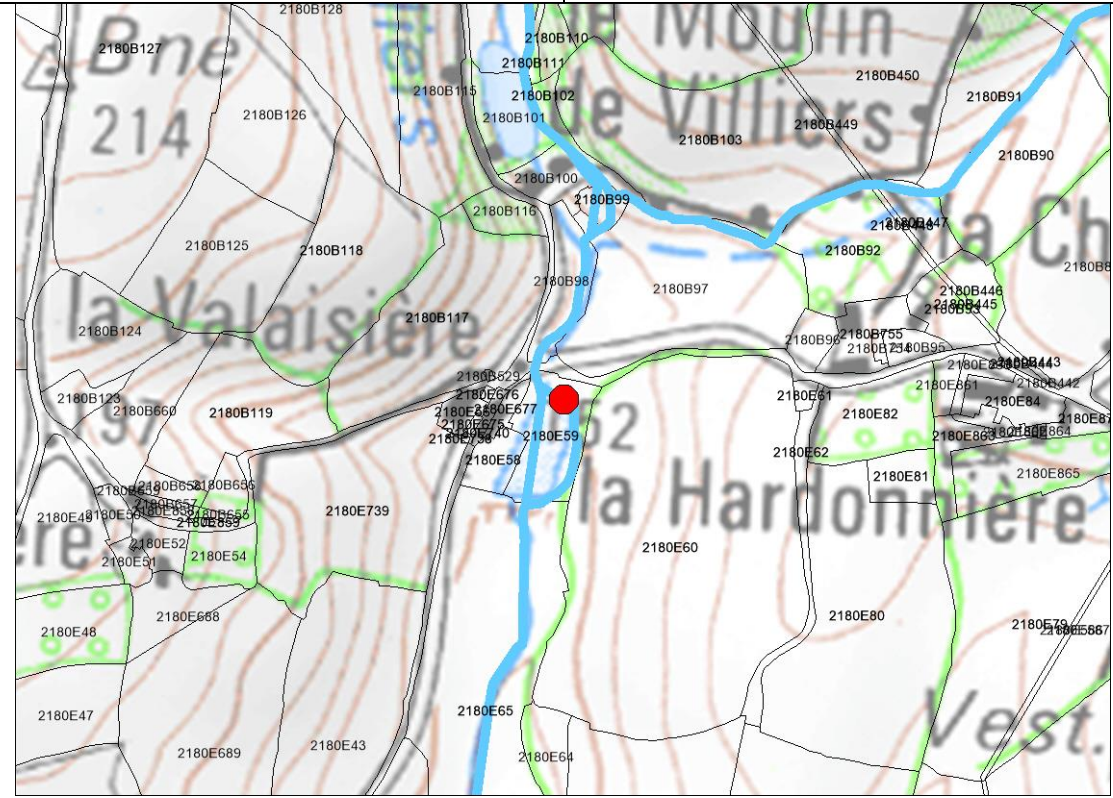



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	



## Remplacement par une buse PEHD

Amélioration de la continuité écologique		Maître d'ouvrage :																
Type de travaux	Remplacement par buse type PEHD																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé la Hardonnière	BVJ_TVX00751														
<p><b>Code RDE : N.R.</b>  <b>Classement liste 1 : OUI</b>  <b>Classement liste 2 :</b>                      Longueur de l'ouvrage : 2.0m                      Diamètre de la buse : NR                      Dénivelé : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 2500</p> <p>Lieu-dit : La Hardonnière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salmonidés</td> <td>NR</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>NR</td> </tr> <tr> <td>Espèces holobiotiques</td> <td>NR</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Salmonidés	NR	Anguille	NR	Espèces holobiotiques	NR										
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Salmonidés	NR																	
Anguille	NR																	
Espèces holobiotiques	NR																	
Description et justification de l'intervention																		
Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :															
Passage busé mal callé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Culoison.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	0																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	0																	
																		
Incidences et mesures d'accompagnement																		
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement															
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).		Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.															



**Remplacement par buse type PEHD**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

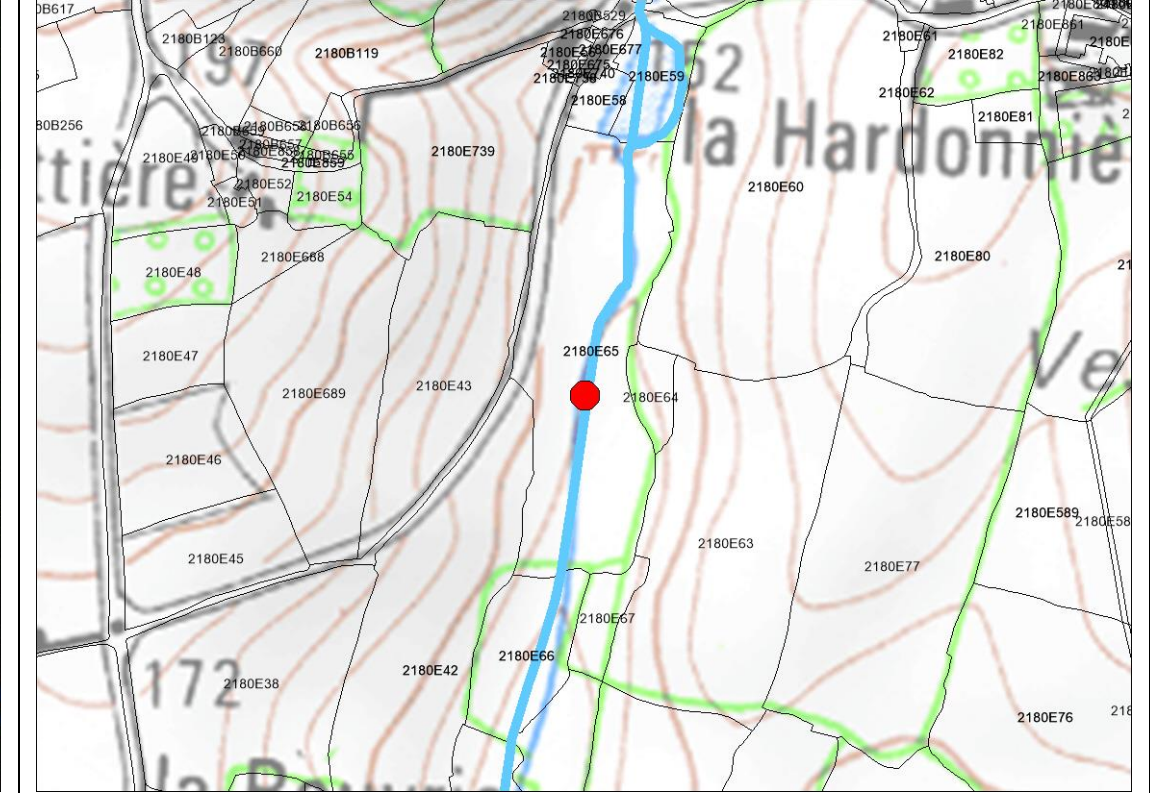
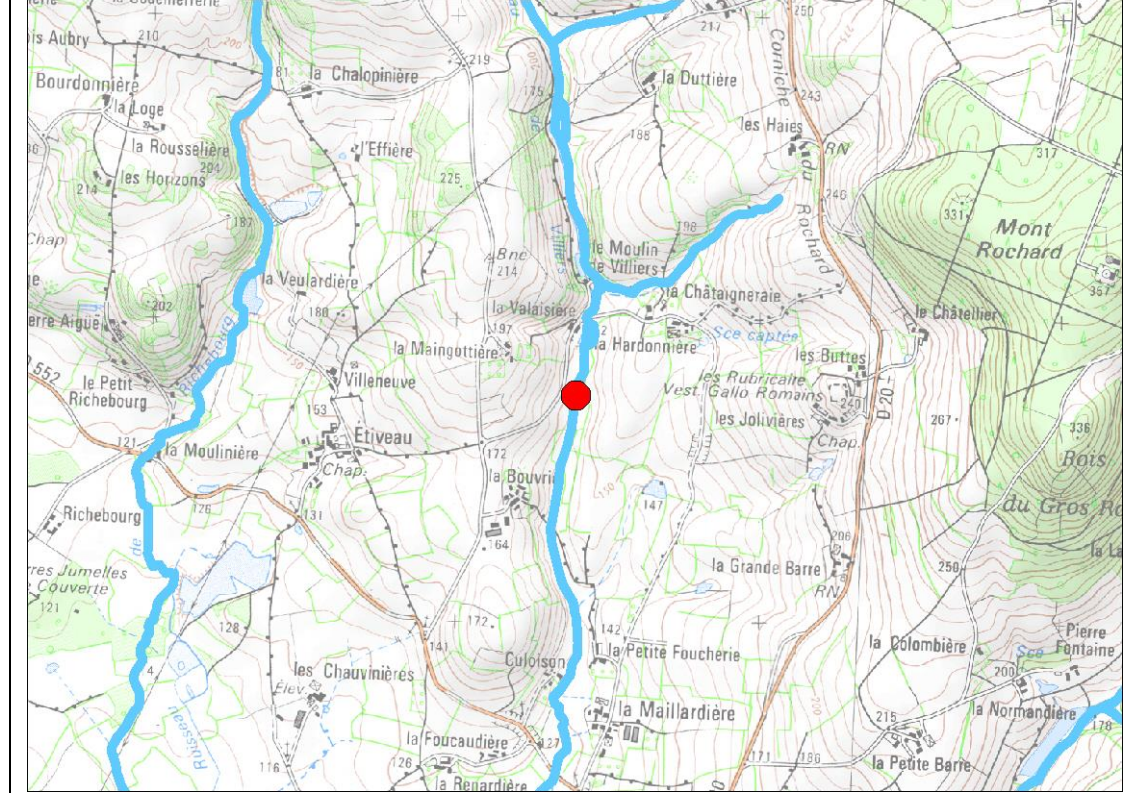
Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé aval la Hardonnière	BVJ_TVX00754
---------------	------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : NR  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Hardonnière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	NR
Anguille	NR
Espèces holobiotiques	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Culoison.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<p><b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

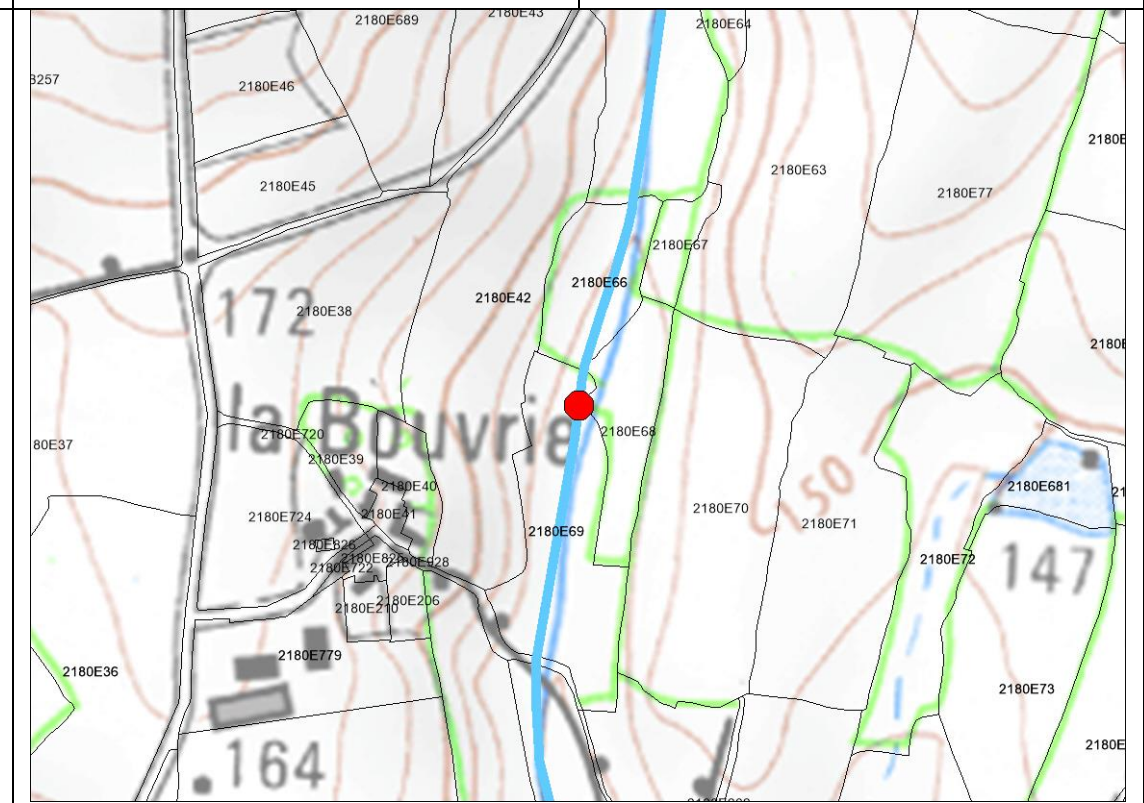
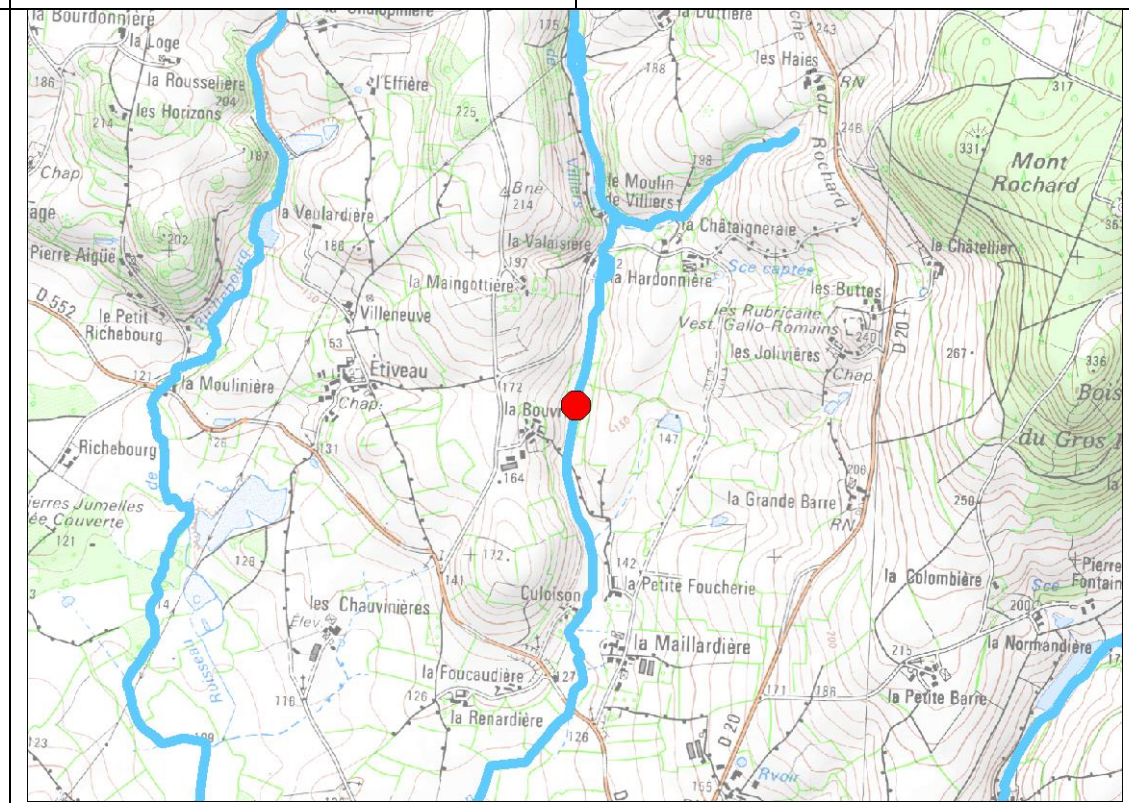
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux	
Masse d'eau	Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé la Bouvrie	BVJ_TVX00762

**Code RDE :**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Bouvrie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	NR
Anguille	NRR
Espèces holobiotiques	N



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		<i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i>														
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Culoison.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



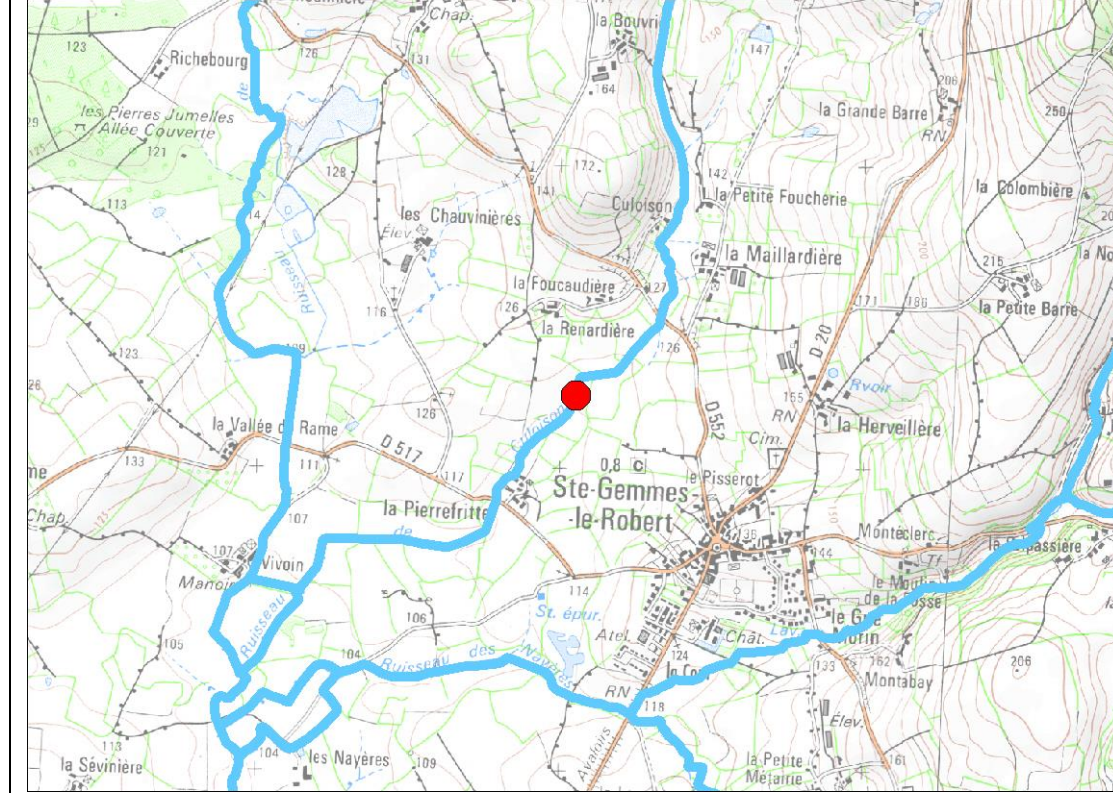
**Type de travaux** **Remplacement par buse type PEHD**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé aval la Renardière	BVJ_TVX00772
---------------	------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--------------

**Code RDE :**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2500  
 Lieu-dit : La Renardière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	NR
Anguille	NR
Espèces halobiotiques	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :														
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Culoison.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Rubrique</th> <th style="width: 30%;">Seuil</th> <th style="width: 40%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangeant de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

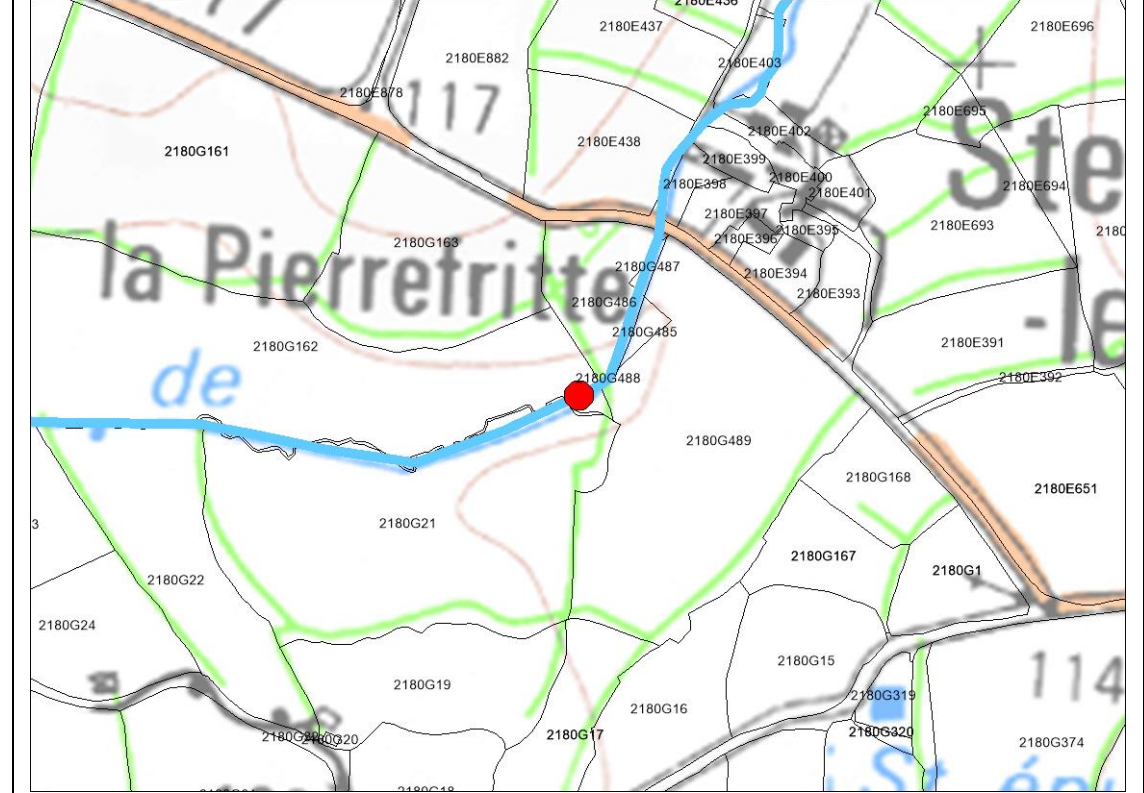
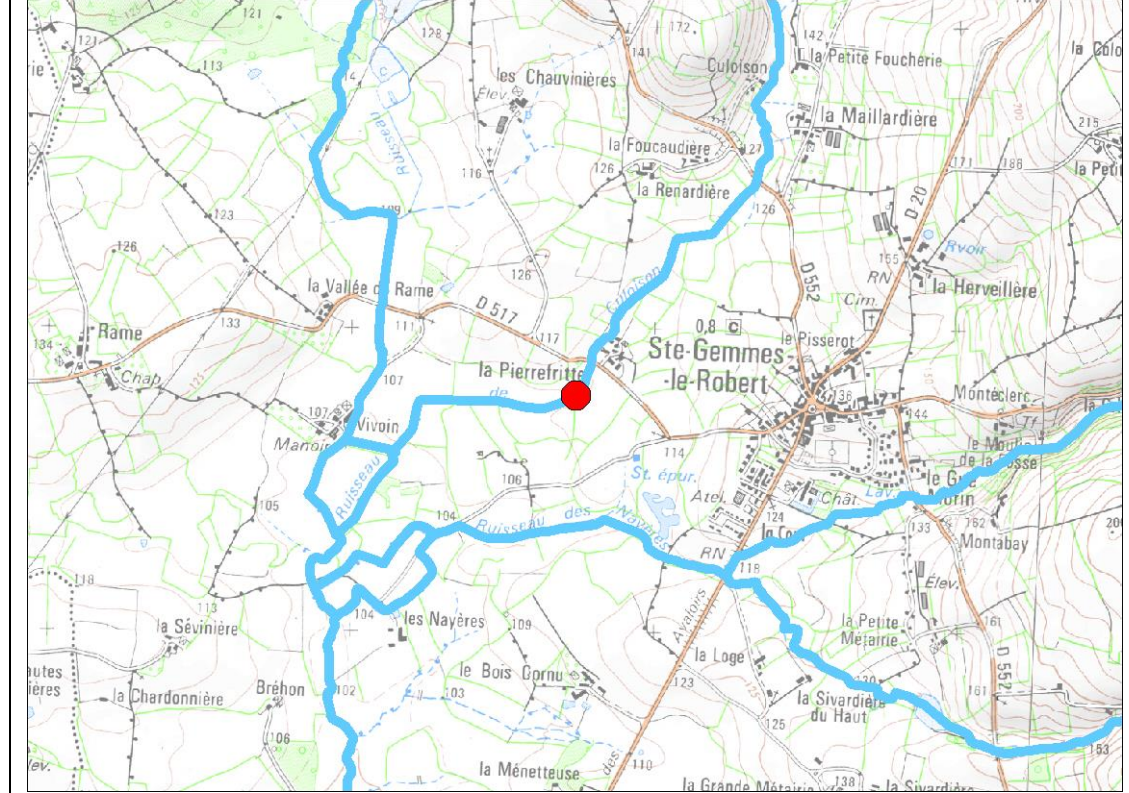
Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

Jouanne Amont Culoison (ruisseau de) SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218 Passage busé en aval de Pierrefritte BVJ\_TVX00779

Code ouvrage : BVJ\_CULOSIT003  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 : OUI  
 Classement liste 2 :  
 Longueur de l'ouvrage : 4.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : 0.30m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2500  
 Lieu-dit : Pierrefritte

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 3
Anguille	classe 2
Espèces halobiotiques	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Culoison.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

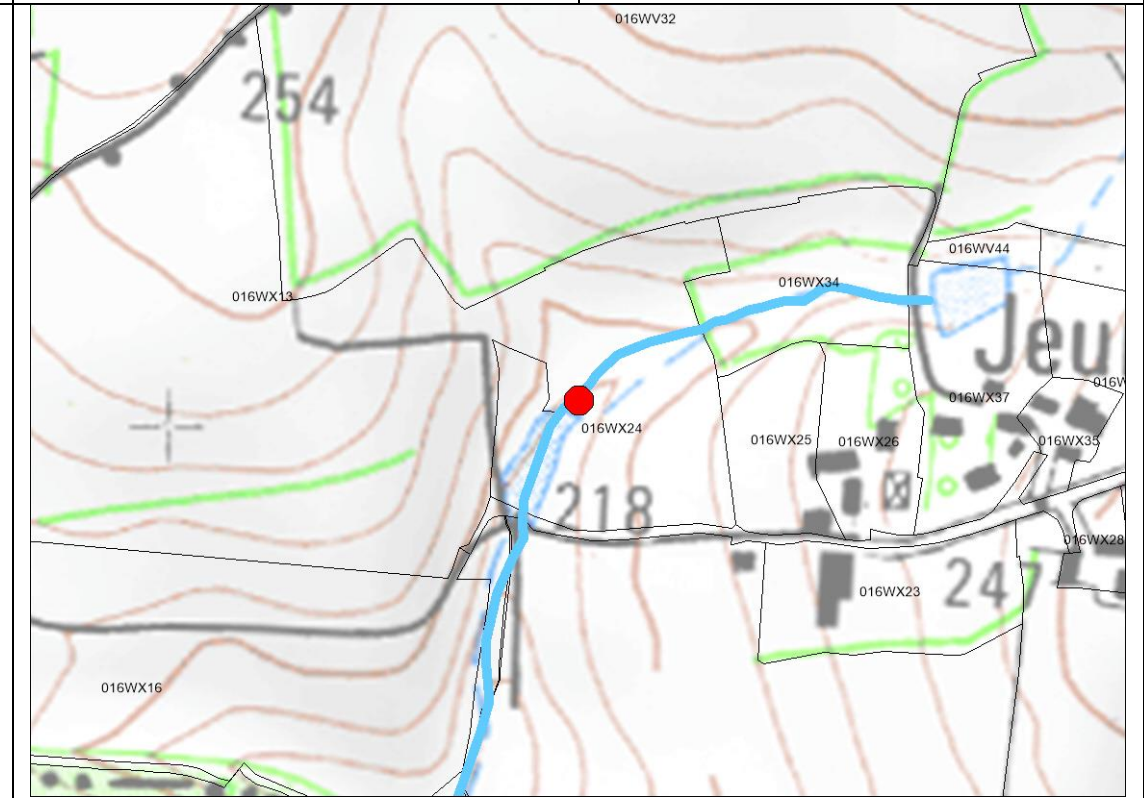
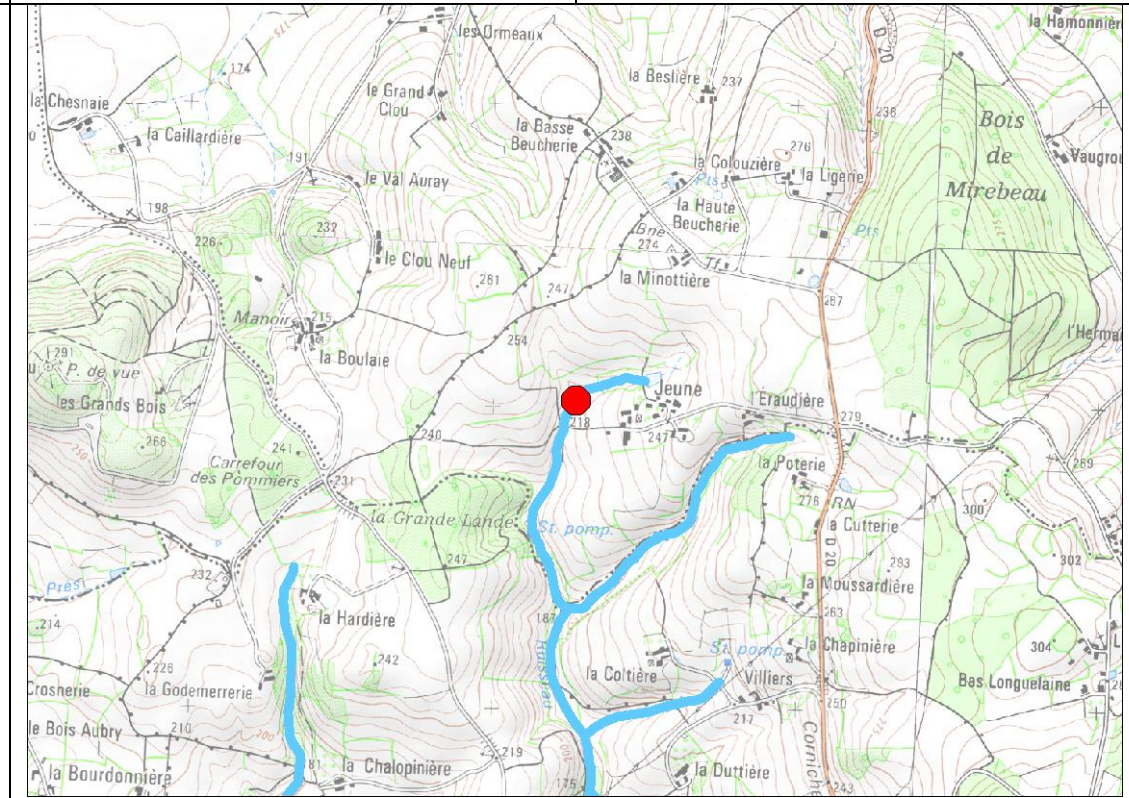
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Masse d'eau Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	BAIS - 53016	Passage busé aval Jeune	BVJ_TVX00724

**Code ROE : N.R.**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : Jeune

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	NR
Anguille	NR
Espèces holobiotiques	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Villiers.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<p><b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangeant de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

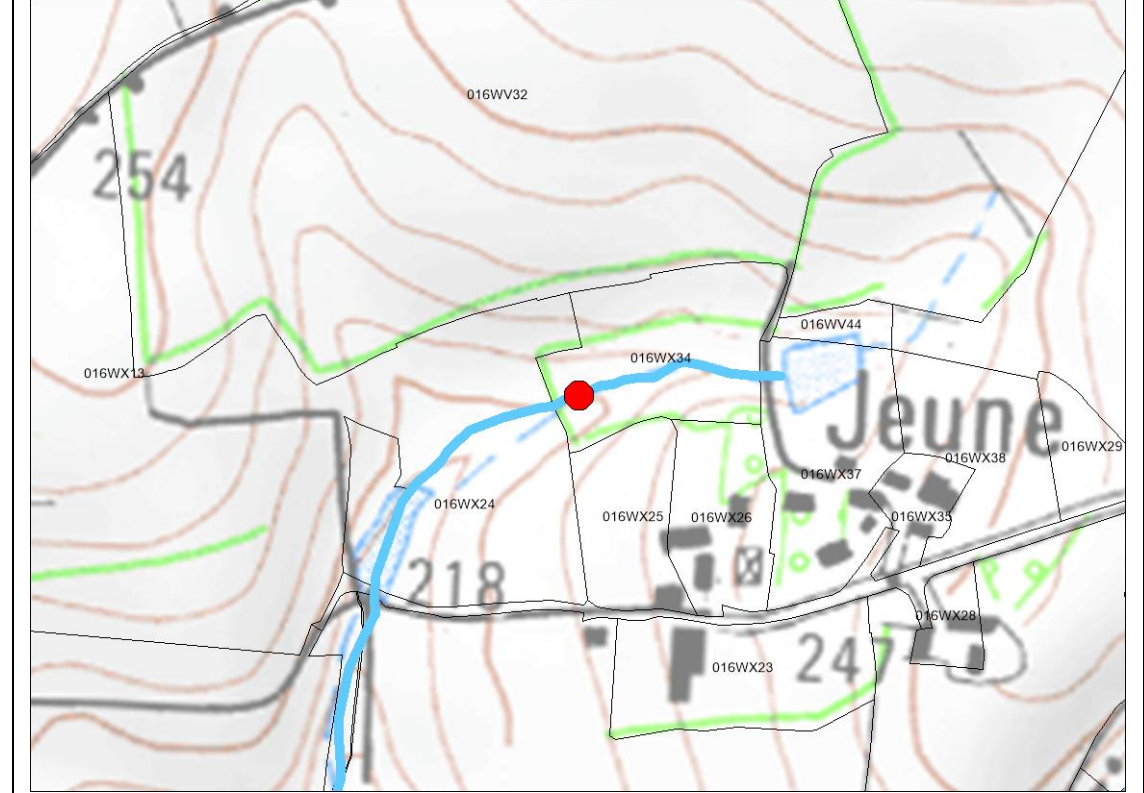
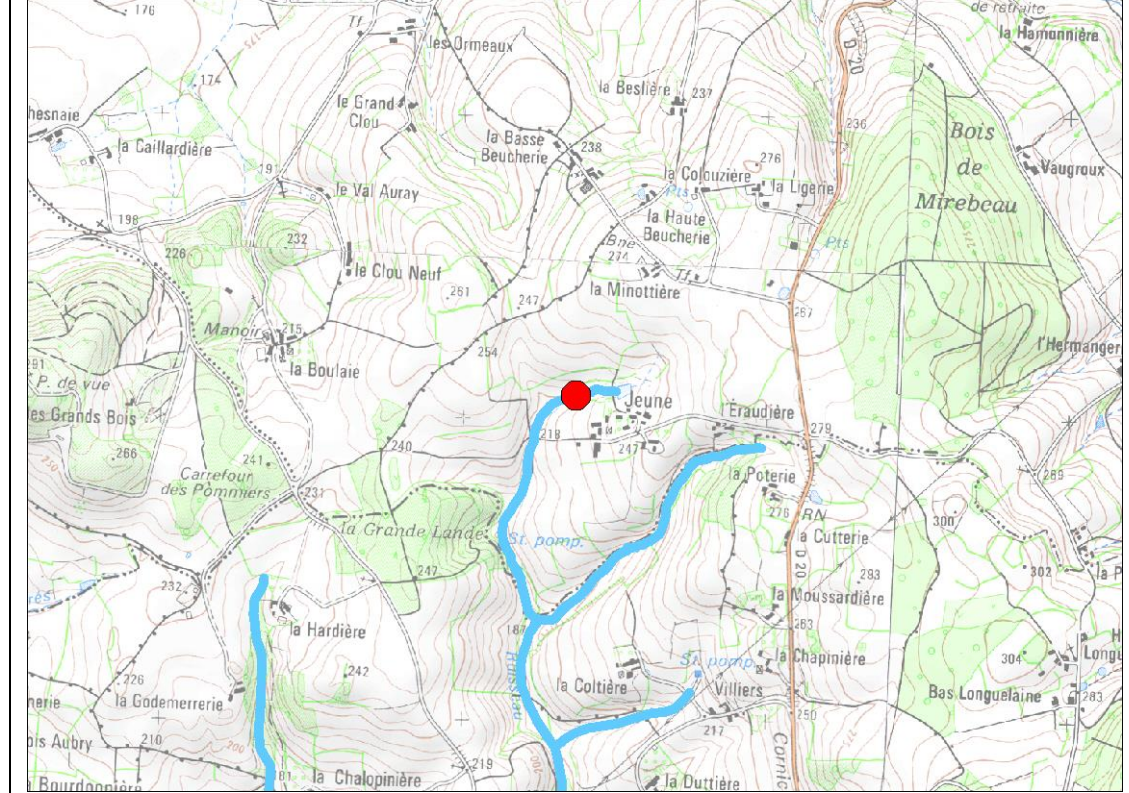
Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	BAIS - 53016	Passage busé Jeune	BVJ_TVX00725
---------------	------------------------	--------------	--------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : Jeune

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	NR
Anguille	NR
Espèces holobiotiques	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Villiers.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

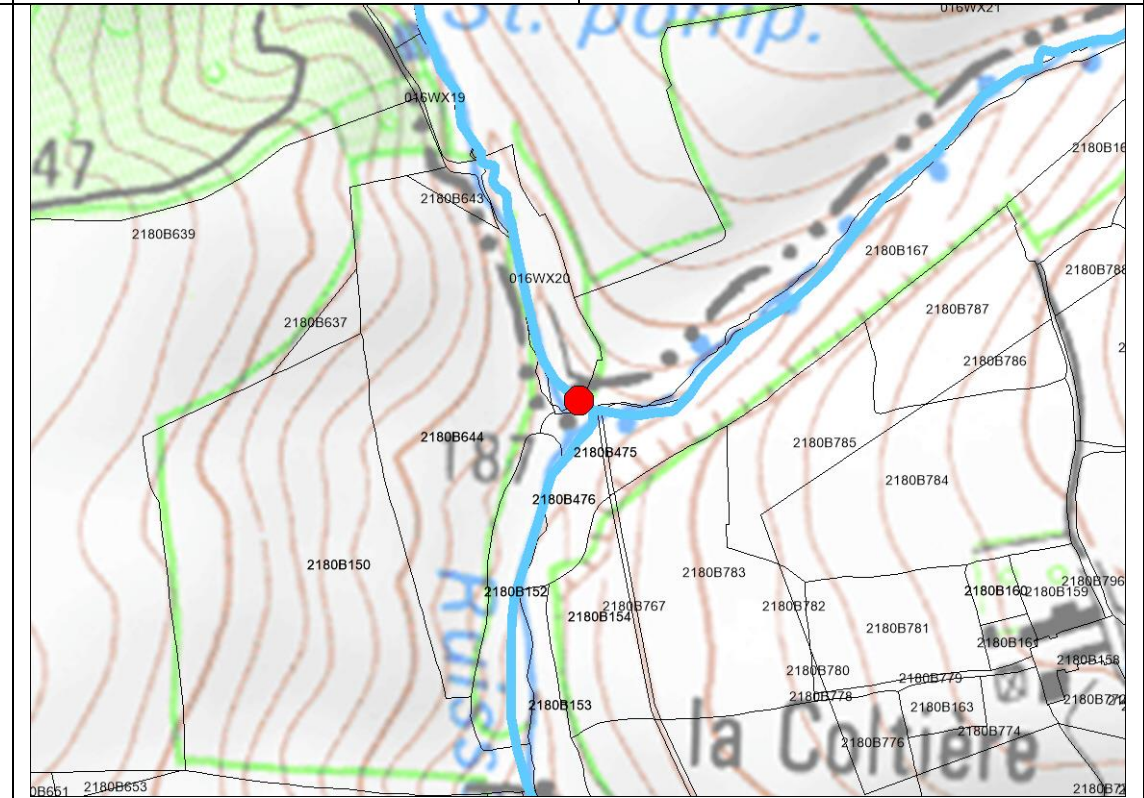
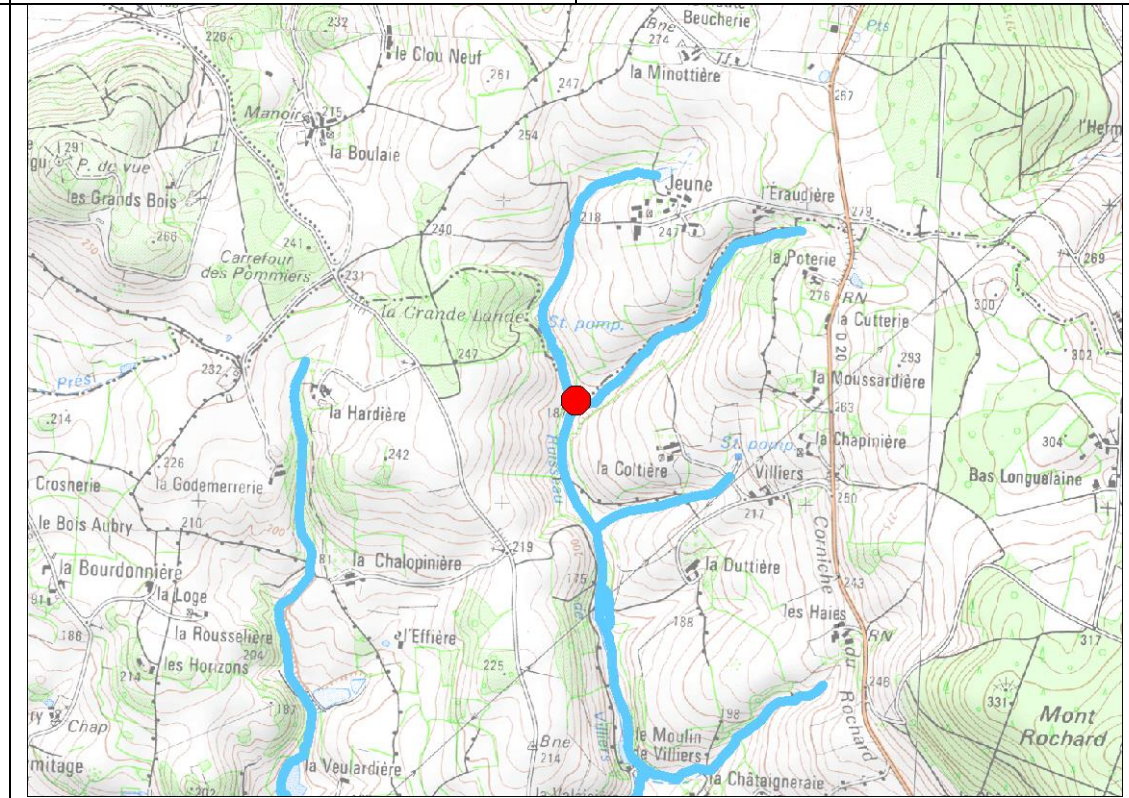
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux	
Masse d'eau	Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	BAIS - 53016	Passage busé la Coltière	BVJ_TVX00736

**Code ROE : N.R.**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 8.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 5000

Lieu-dit : La Coltière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 3
Anguille	Classe 3
Espèces holobiotiques	Classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé récent, long et sous dimensionner à remplacer par une buse PEHD de diamètre supérieur. Cet ouvrage est un obstacle difficilement franchissable pour l'ichtyofaune. Présence de nombreux embâcles en amont de l'ouvrage (déboisement).	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil		Bilan														
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

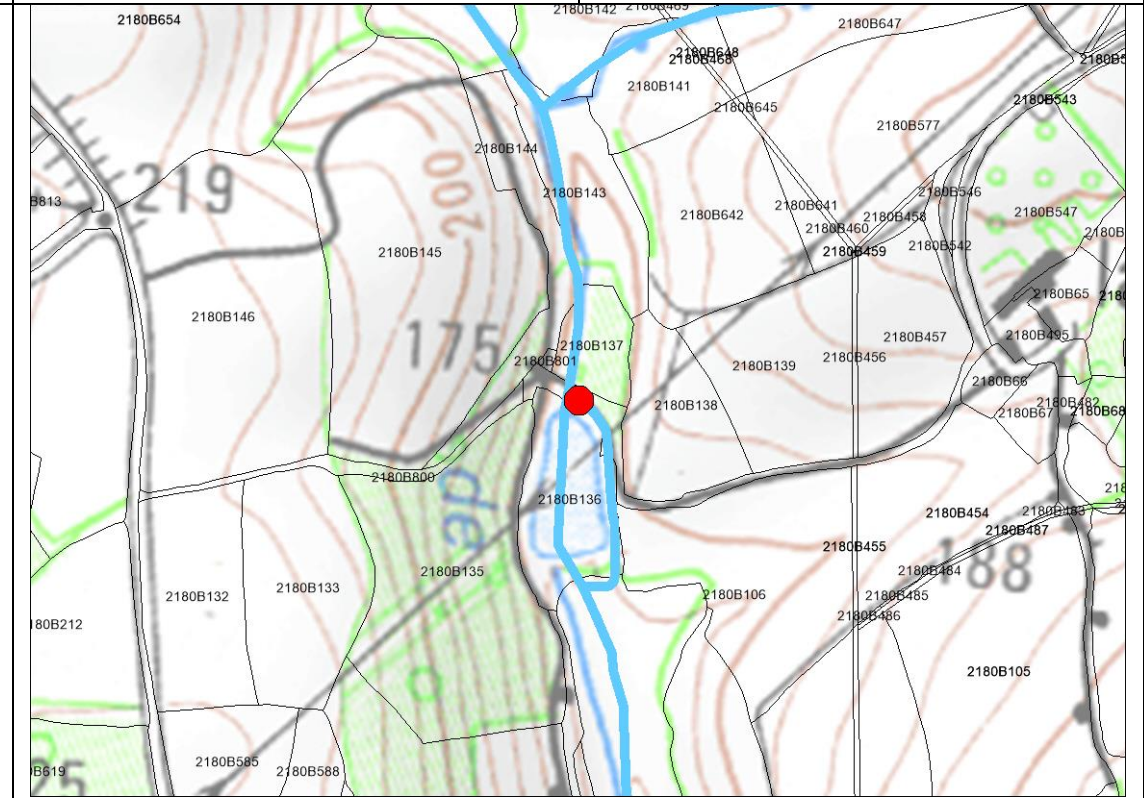
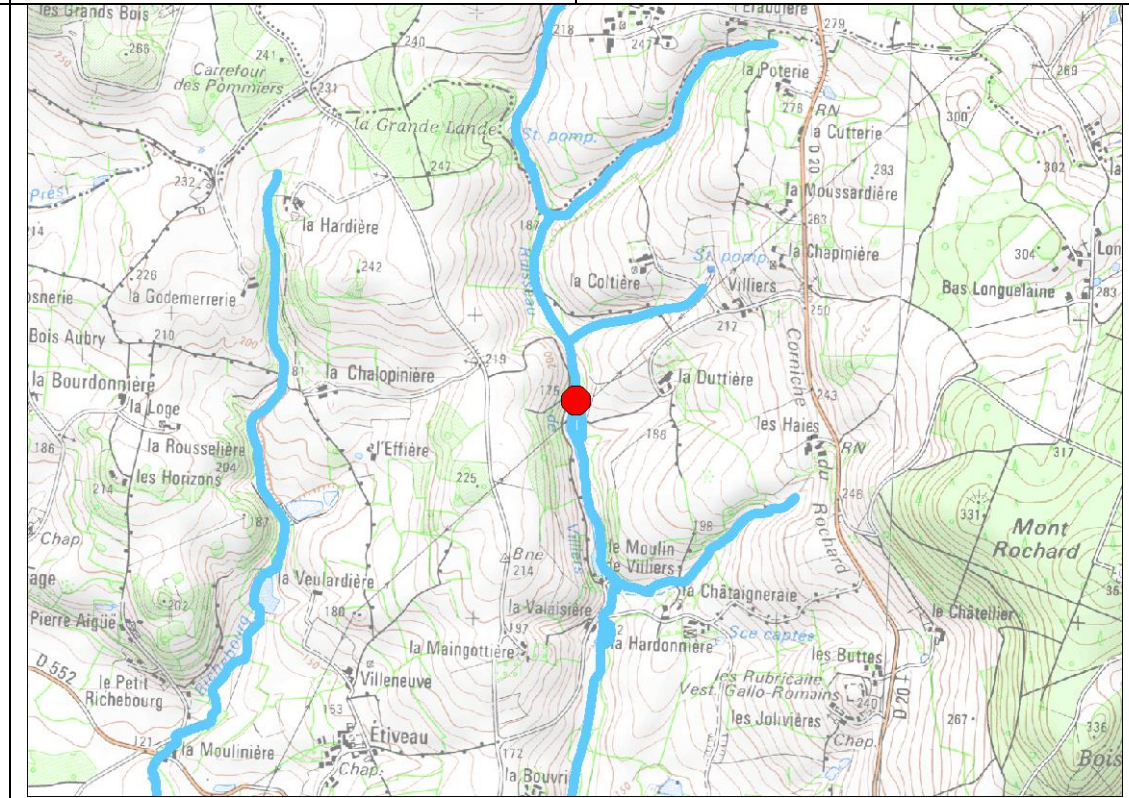
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Masse d'eau Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé Etang du Moulin de Villiers	BVJ_TVX00738

**Code RDE :**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : Moulin de Villiers

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 2
Anguille	Classe 2
Espèces holobiotiques	Classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé situé en amont du plan d'eau en dérivation du Moulin de Villiers. Cet ouvrage est sous dimensionné et peut venir perturber la migration de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

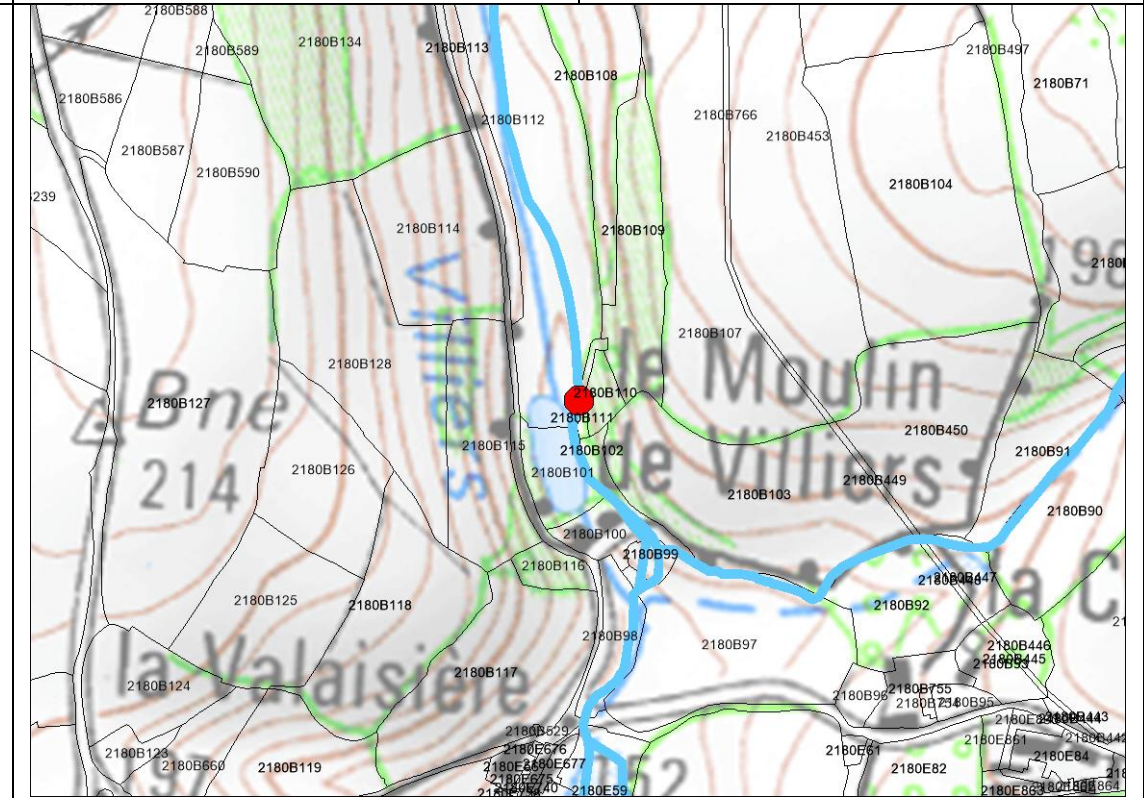
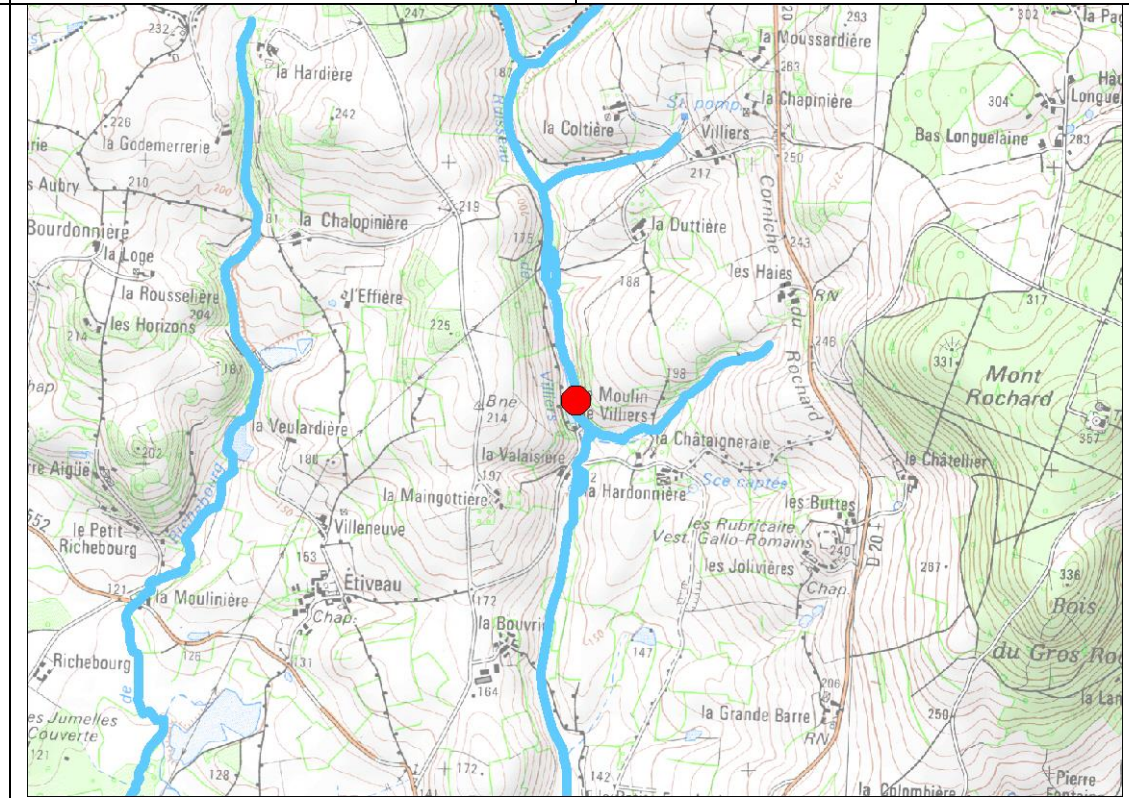
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Masse d'eau Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé Moulin de Villiers	BVJ_TVX00742

**Code RDE :**  
**Classement liste 1 : OUI**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : Moulin de Villiers

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 2
Anguille	Classe 1
Espèces holobiotiques	Classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Le passage est sous dimensionné et il peut venir perturbé la migration de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangeant de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

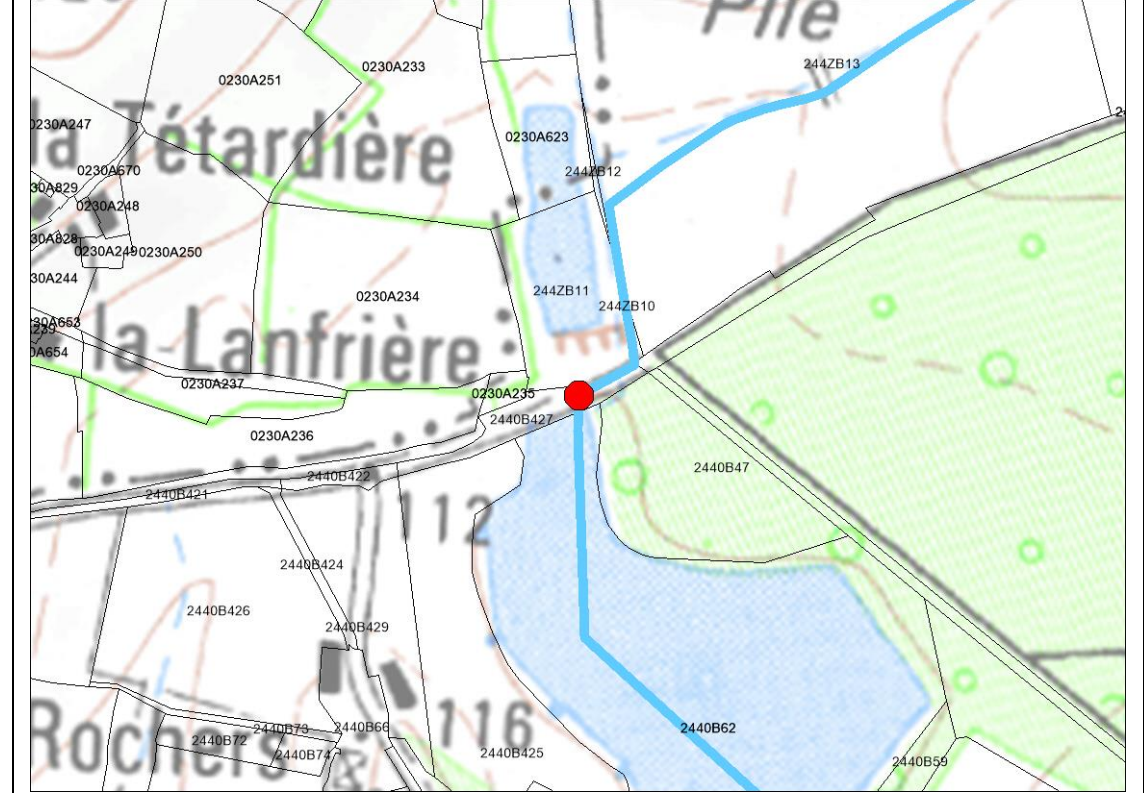
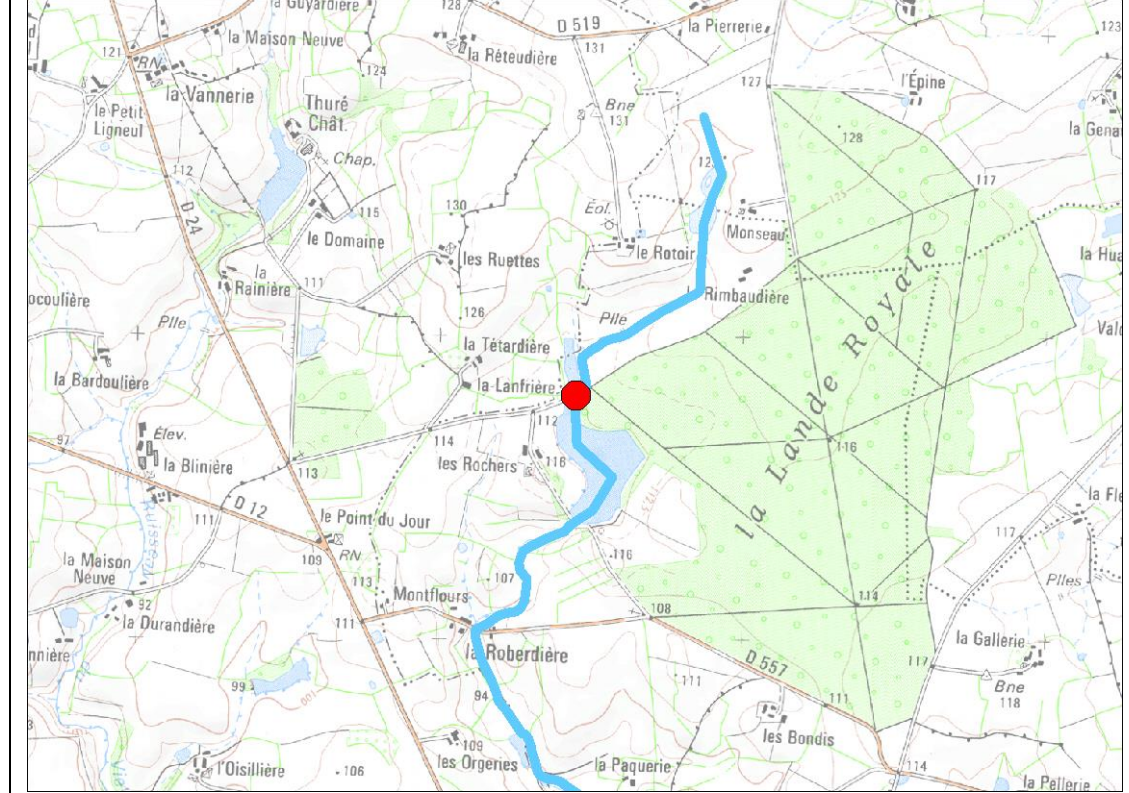
Le Rocher Jarriais	Rocher Jarriais (ruisseau de)	MONTSURS - 53161	Passage busé La Lanfrière	BVJ_TVX00673
--------------------	-------------------------------	------------------	---------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : NR  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : 0.05m

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Lanfrière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 1
Anguille	Classe 1
Espèces holobiotiques	Classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Le passage busé présent en amont du plan d'eau des Rochers est sous dimensionné et il présente une faible chute pouvant venir perturber une partie de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

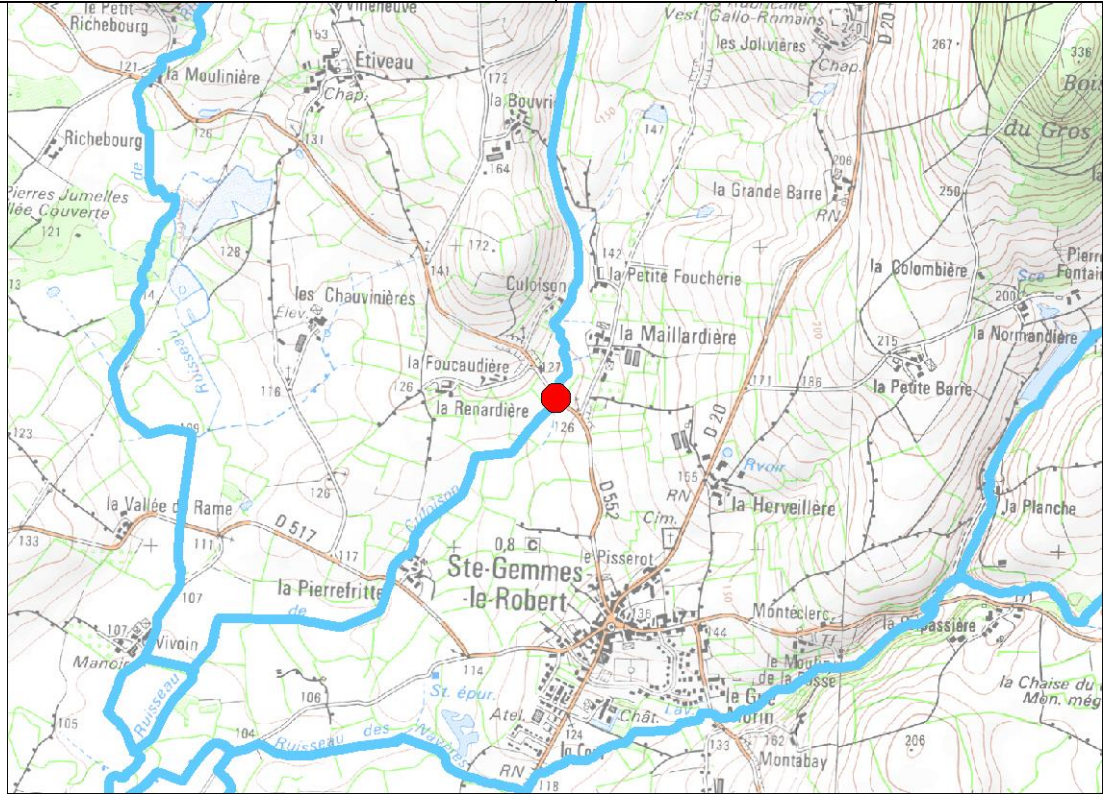
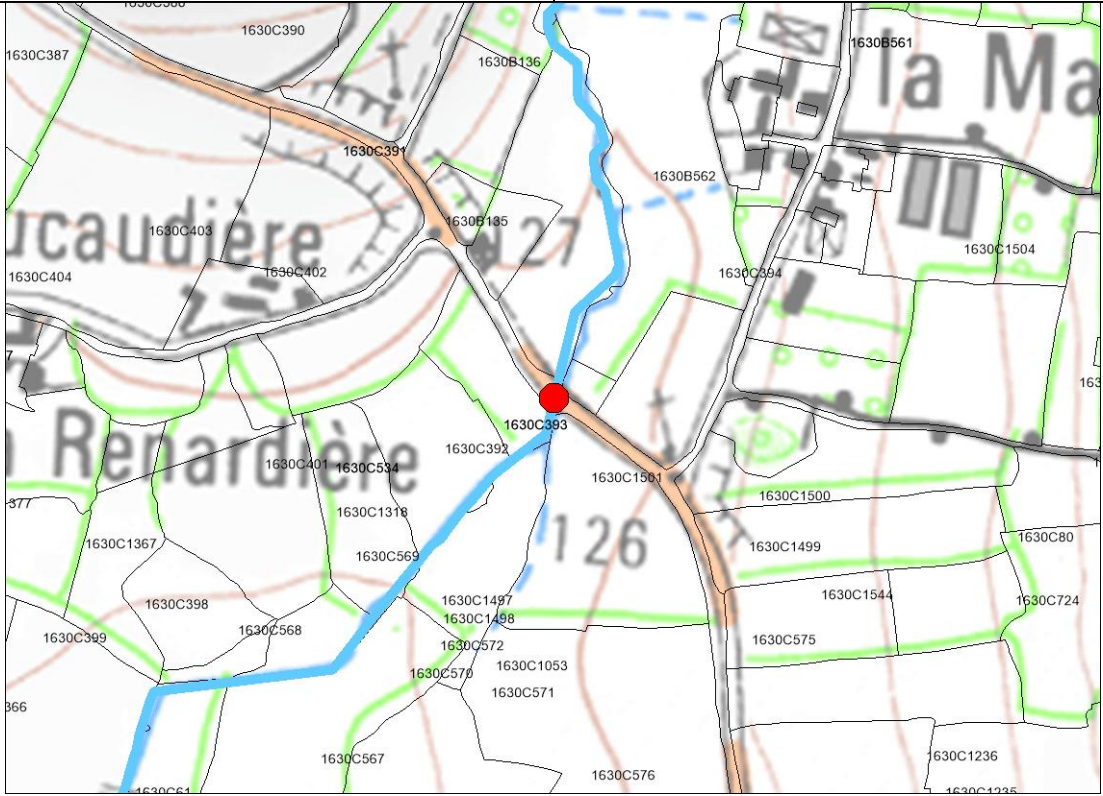

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



## Remplacement par un pont cadre

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :																	
Type de travaux	Remplacement par pont cadre																		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux															
Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Passage busé du lieu-dit la Foucaudière	BVJ_TVX00208															
<p>Code ouvrage: BVJ_CULOSIT004</p> <p>Type d'ouvrage: ouvrage de franchissement</p> <p>Code ROE: N.R.</p> <p>Classement liste 1: OUI</p> <p>Classement liste 2:</p> <p>Longueur de l'ouvrage: 10m</p> <p>Diamètre de la buse: 0.8m</p> <p>Dénivelé: 0.15m</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT): 20000</p> <p>Lieu-dit: la Foucaudière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salmonidés</td> <td>classe 3</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 1</td> </tr> <tr> <td>Espèces holobiotiques</td> <td>classe 3</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Salmonidés	classe 3	Anguille	classe 1	Espèces holobiotiques	classe 3											
Franchissement piscicole	Etat actuel																		
Salmonidés	classe 3																		
Anguille	classe 1																		
Espèces holobiotiques	classe 3																		
Description et justification de l'intervention																			
Description	Justification			Procédure (L.214-1 du CE):															
Le passage busé de la D552 au niveau du lieu-dit la Foucaudière est légèrement sous dimensionné et présente une faible chute pouvant venir perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. Le remplacement de l'ouvrage par un pont cadre facilitera la migration de l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.D</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.D</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.D</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.D</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.D		Déclaration	3.1.2.D	0	3.1.3.D	0	3.1.4.D		3.1.5.D	0	
Rubrique	Seuil	Bilan																	
3.1.1.D		Déclaration																	
3.1.2.D	0																		
3.1.3.D	0																		
3.1.4.D																			
3.1.5.D	0																		
Incidences et mesures d'accompagnement																			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement																
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore.</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins.</p> <p>Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.</p> <p>Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.</p> <p>Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.</p> <p>Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.</p> <p>Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés.</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>																



**Type de travaux** **Remplacement par pont cadre**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

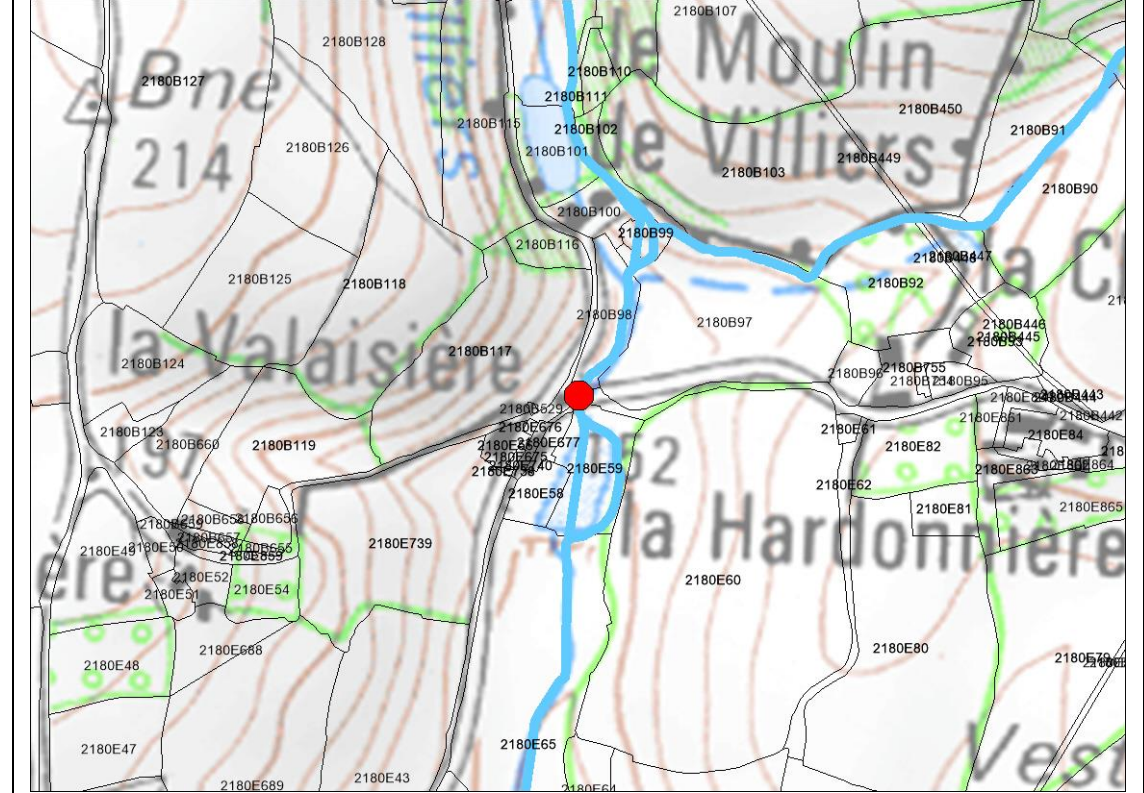
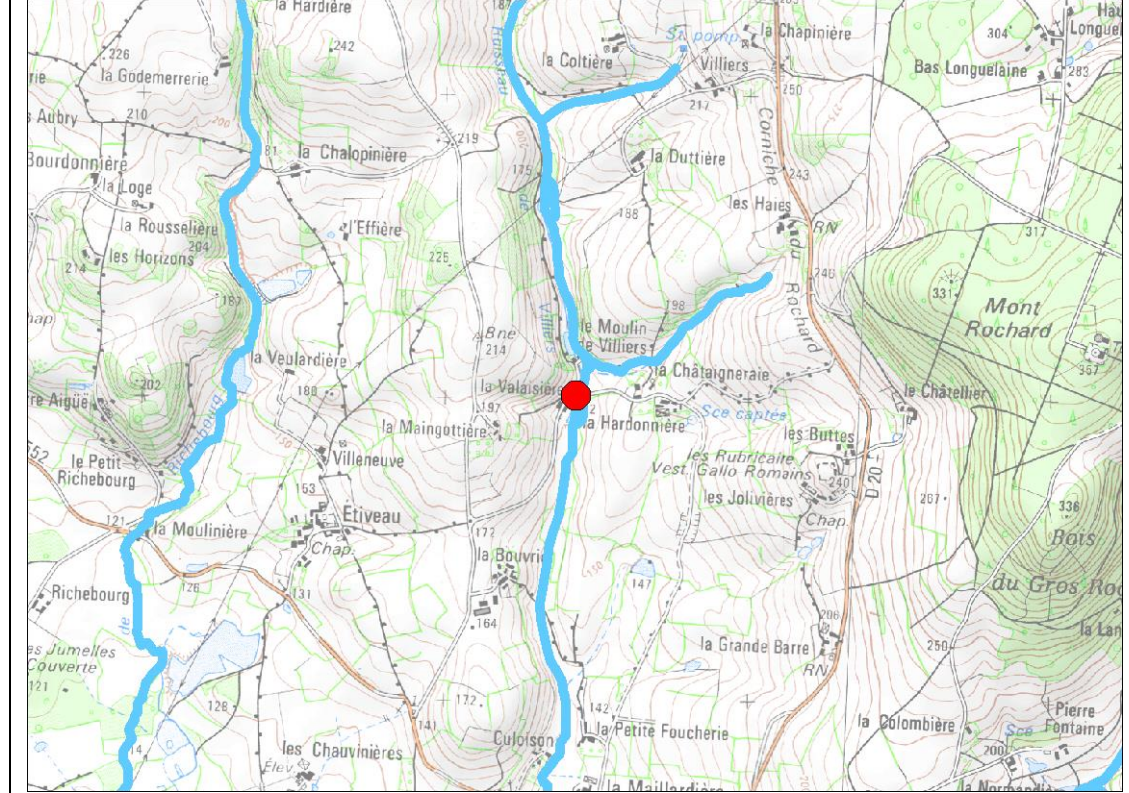
Jouanne Amont	Culoison (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Seuil en aval du moulin de Villiers	BVJ_TVX00750
---------------	------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	--------------

*Code ouvrage:* BVJ\_CULOSITO06  
*Type d'ouvrage:* ouvrage de régulation hydraulique  
*Code RDE:* N.R.  
**Classement liste 1:** OUI  
**Classement liste 2:**  
*Longueur de l'ouvrage:* 8.0m  
*Dénivelé:* 0.10m

*Coût prévisionnel (€ HT):* 20000

*Lieu-dit:* la Hardonnière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 2
Anguille	classe 1
Espèces halobiotiques	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		<i>Procédure (L.214-1 du CE):</i>														
<p>Le pont de la Hardonnière est sous dimensionné et comblé par le sable (légère érosion à l'aval de l'ouvrage). Lors des périodes de hautes eaux, la migration de l'ichtyofaune peut alors être perturbée (accélération des écoulements en aval de l'ouvrage). La route et l'habitation en aval de l'ouvrage peuvent également être endommagée lors des périodes de crues.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage                      Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Rubrique</th> <th style="width: 33%;">Seuil</th> <th style="width: 33%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).                      Dérangeant de la faune et de la flore.                      Traversée de parcelles privées par les engins.                      Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.                      Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.                      Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.                      Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>	<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.                      Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.                      Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).                      Nécessité de prévenir les riverains concernés.                      Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>



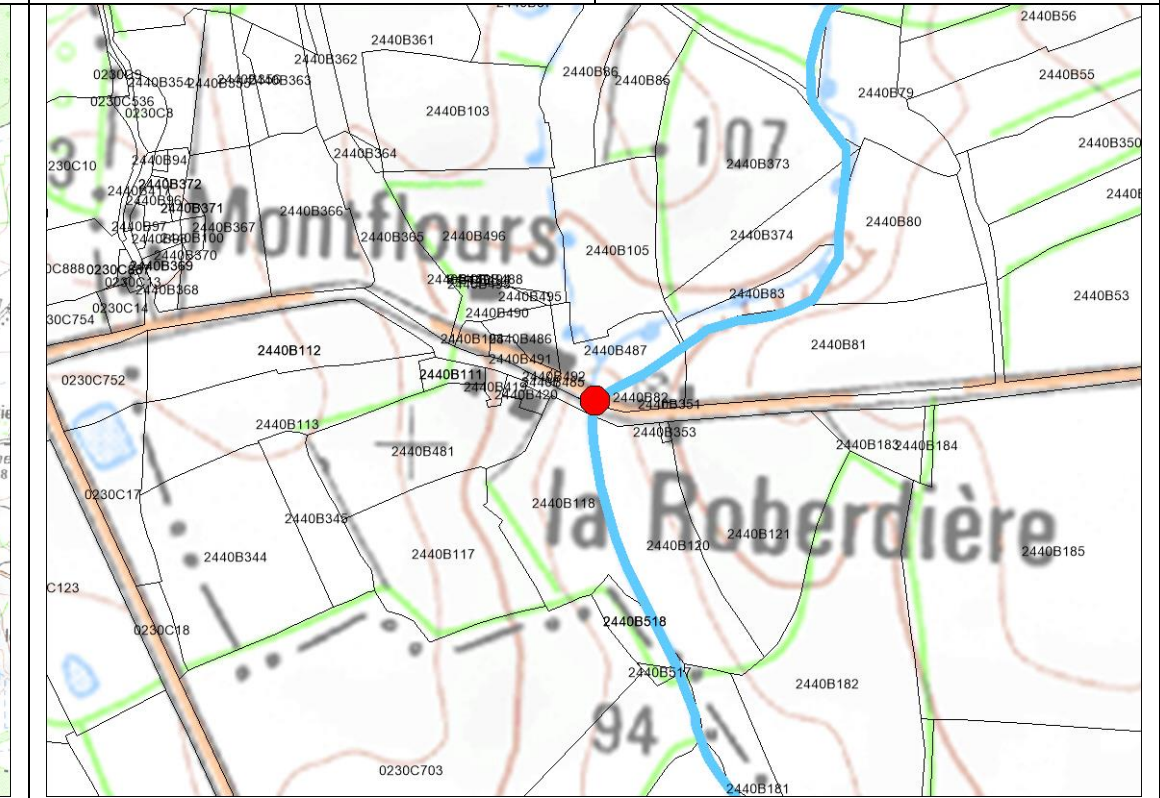
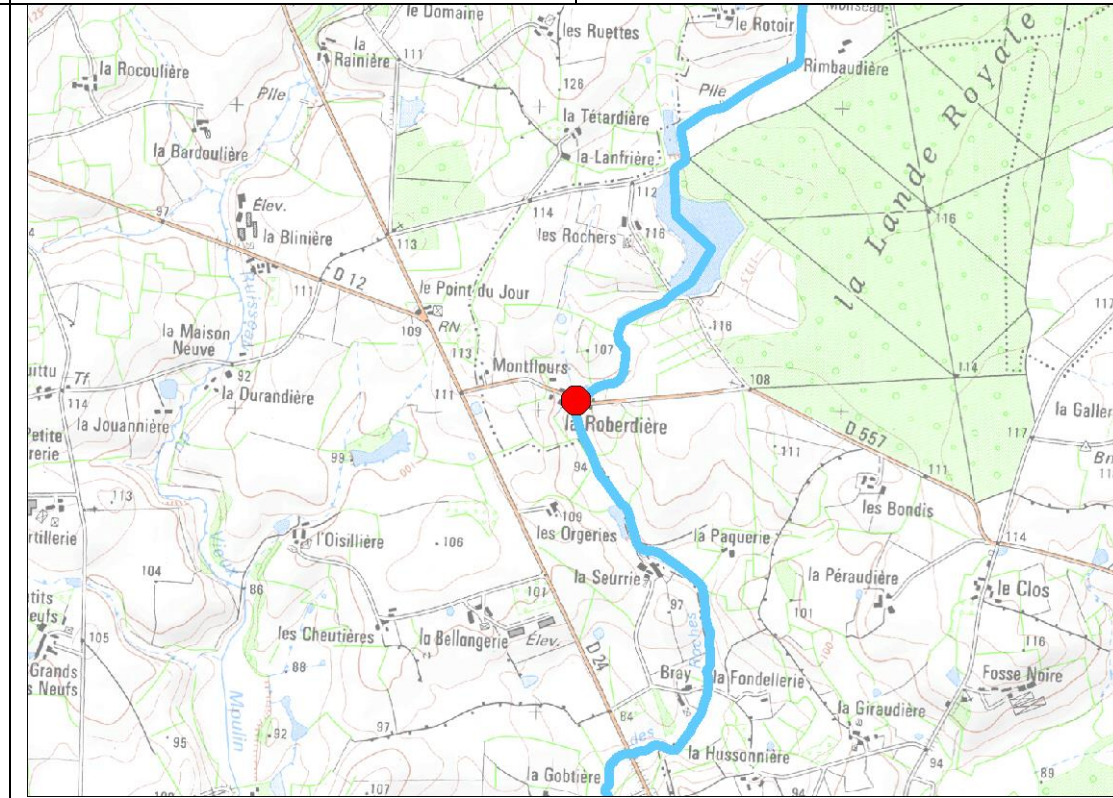
Type de travaux	Remplacement par pont cadre			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Le Rocher Jarriais	Rocher Jarriais (ruisseau de)	MONTSURS - 53161	Passage busé D557 (la Roberdière)	BVJ_TVX00672

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 7.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : 0,20m

Coût prévisionnel (€ HT) : 20000

Lieu-dit : La Roberdière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 3
Anguille	Classe 2
Espèces holobiotiques	Classe 1



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Le passage busé de la D557 au niveau du lieu-dit la Roberdière est sous dimensionné et présente une faible chute pouvant venir perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. La présence d'un glacis béton rend le franchissement de l'ouvrage encore plus difficile y compris pour l'anguille. Le remplacement de l'ouvrage par un pont cadre facilitera la migration de l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Type de travaux** **Remplacement par pont cadre**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

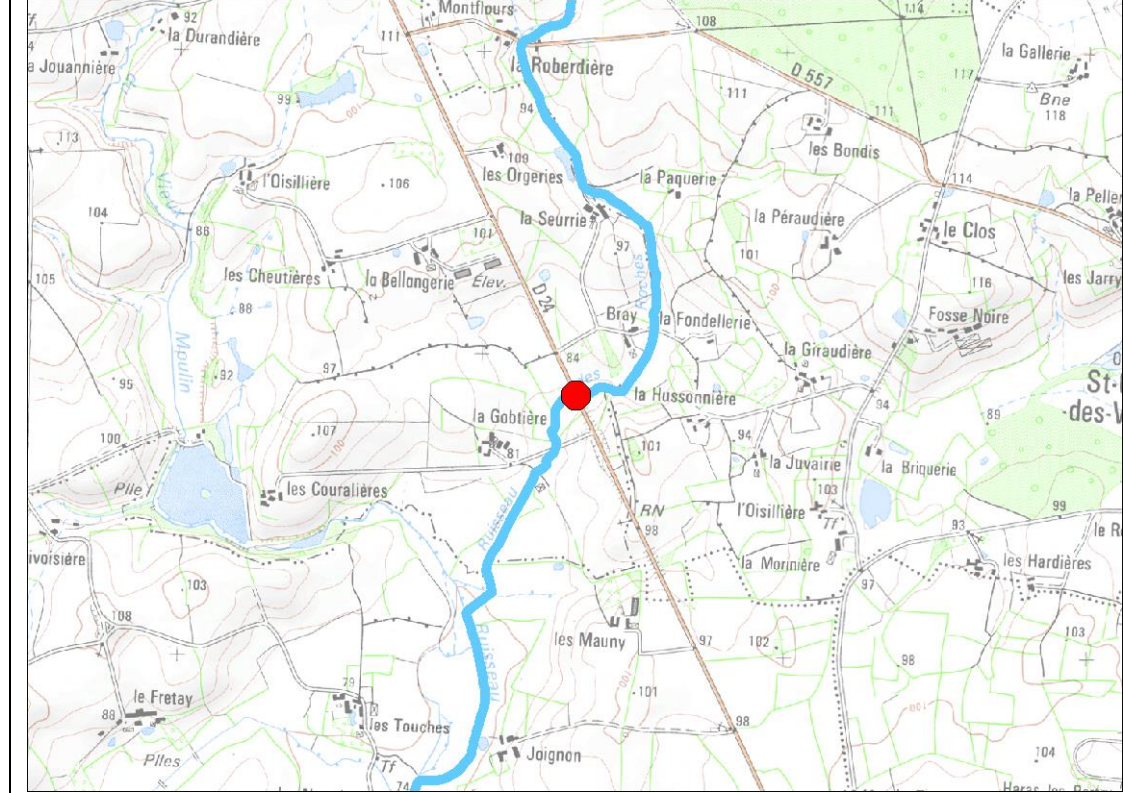
Le Rocher Jarraais	Rocher Jarraais (ruisseau de)	LA BAZUGE-DES-ALLEUX - 53023	Passage busé D24 (la Gobtière)	BVJ_TVX01100
--------------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 7.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : 0,15m

Coût prévisionnel (€ HT) : 20000

Lieu-dit : La Gobtière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 2
Anguille	Classe 1
Espèces holobiotiques	Classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		<b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b>														
Le passage busé de la D24 au niveau du lieu-dit la Gobtière est légèrement sous dimensionné et présente une faible chute pouvant venir perturber la migration d'une partie de l'ichtyofaune. Le remplacement de l'ouvrage par un pont cadre facilitera la migration de l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.D</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.D</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.D</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.D		Déclaration	3.1.2.D	0	3.1.3.D		3.1.4.D		3.1.5.D	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.D		Déclaration															
3.1.2.D	0																
3.1.3.D																	
3.1.4.D																	
3.1.5.D	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

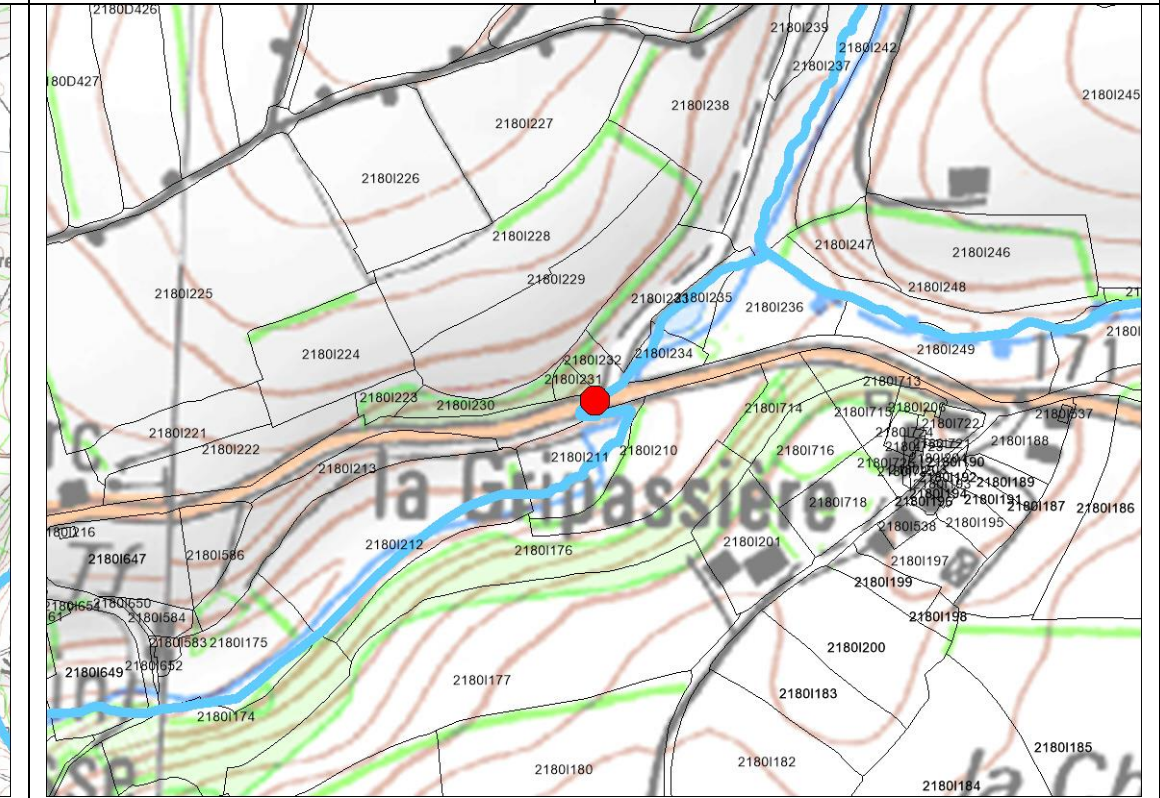
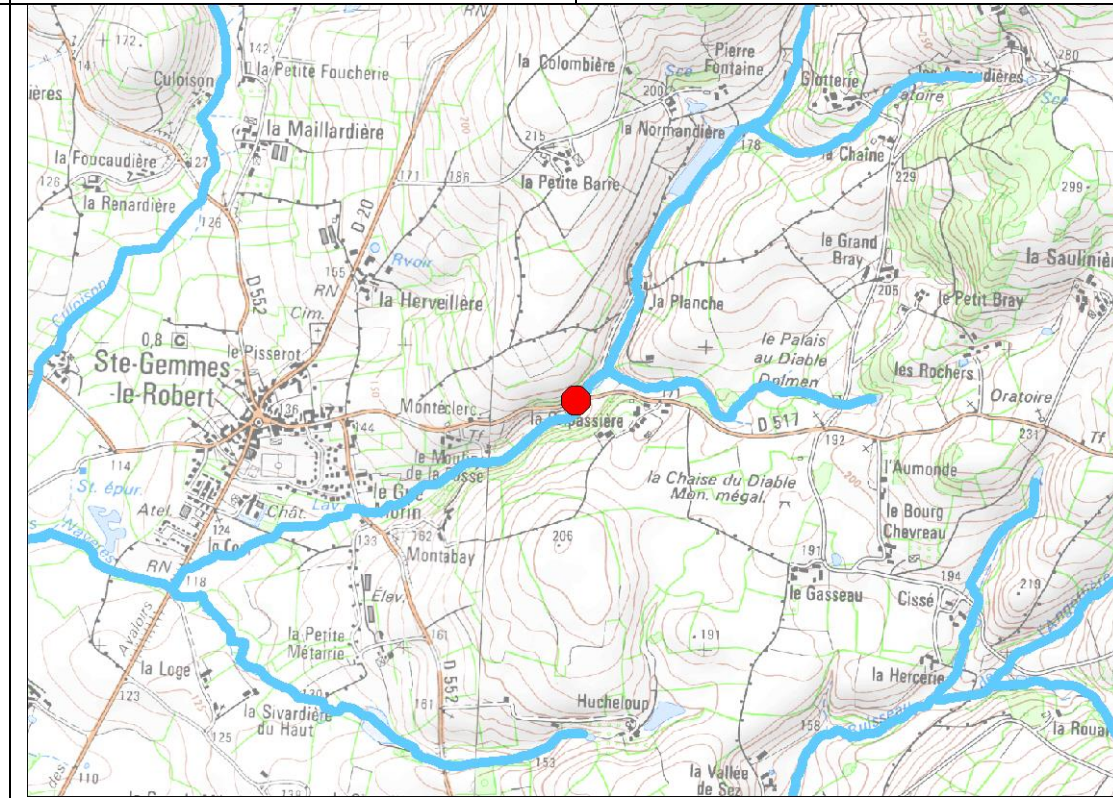


Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

<b>Type de travaux</b>	<b>Remplacement par pont cadre &gt;50cm</b>			
<b>Masse d'eau</b>	<b>Cours d'eau</b>	<b>Commune</b>	<b>Nom de l'ouvrage</b>	<b>Identifiant travaux</b>
Jouanne Amont	Nayères (ruisseau des)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Pont de la Gripassière	BVJ_TVX00651

Code ouvrage: BVJ\_NAYESIT005  
 Type d'ouvrage: ouvrage de franchissement  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1: OUI  
 Classement liste 2:  
 Longueur de l'ouvrage: 23.5m  
 Diamètre de la buse: NR  
 Dénivelé: 0.60m  
 Coût prévisionnel (€ HT): 40000  
 Lieu-dit: la Gripassière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 4
Anguille	classe 3
Espèces halobiotiques	classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Le pont de la D517 au niveau du lieu-dit la Gripassière est infranchissable pour une majorité de l'ichtyofaune. La présence d'une chute importante en aval du pont et la longueur de l'ouvrage rendent le franchissement de l'ouvrage impossible pour une majeure partie de l'ichtyofaune. Le remplacement de l'ouvrage par un pont cadre facilitera la migration de l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

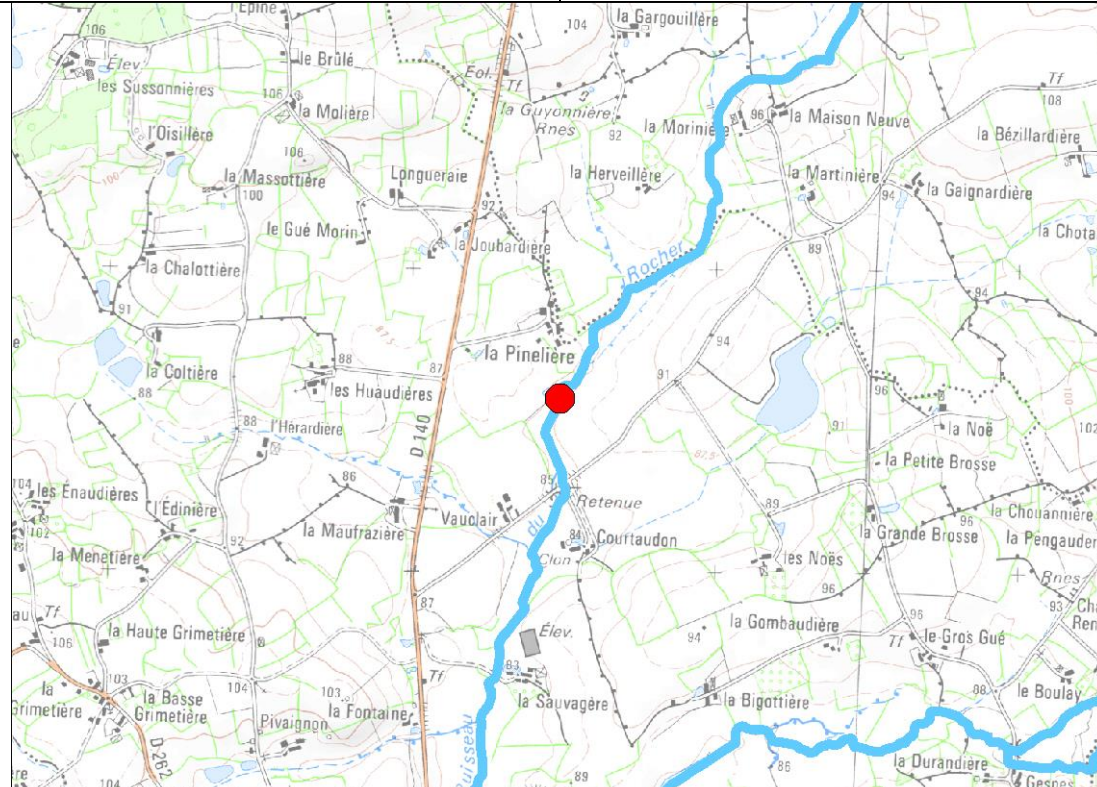
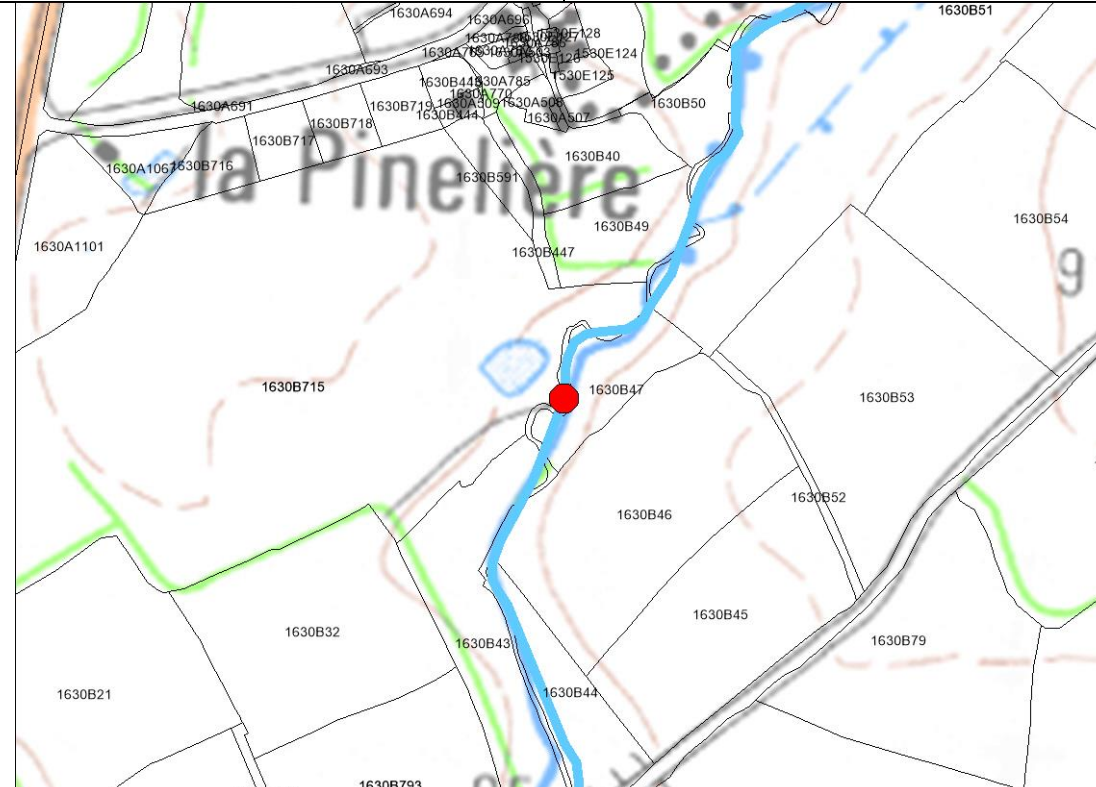

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	D	
3.1.3.0	D	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



## Suppression de vannage

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :															
Type de travaux	Suppression de vannage																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux													
Jouanne Amont	Rocher (ruisseau du)	NEAU - 53163	Clapet du lieu-dit la Pinelière	BVJ_TVX00711													
<p><b>Code RDE : N.R.</b>  <b>Classement liste 1 :</b>  <b>Classement liste 2 :</b>  <b>Dénivelé :</b> 0.15m</p> <p><b>Coût prévisionnel (€ HT) :</b> 4000</p> <p><b>Lieu-dit :</b> La Pinelière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salmonidés</td> <td>Classe 2</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>Classe 1</td> </tr> <tr> <td>Espèces halobiotiques</td> <td>Classe 3</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Salmonidés	Classe 2	Anguille	Classe 1	Espèces halobiotiques	Classe 3									
Franchissement piscicole	Etat actuel																
Salmonidés	Classe 2																
Anguille	Classe 1																
Espèces halobiotiques	Classe 3																
Description et justification de l'intervention																	
Description	Justification			Procédure (L.214-1 du CE) :													
<p>Cet ouvrage correspond à la structure bétonnée d'un ancien clapet. Celui-ci n'est plus fonctionnel mais les restes de l'ouvrage viennent légèrement perturber la migration de l'ichtyofaune. L'objectif est de supprimer la structure de l'ancien ouvrage ou de créer une échancrure assez importante pour permettre le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage                      Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Autorisation</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Autorisation	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Autorisation															
3.1.2.0	D																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	A																
Incidences et mesures d'accompagnement																	
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).                      Dérangement de la faune et de la flore.                      Traversée de parcelles privées par les engins.                      Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.                      Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.                      Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.                      Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.                      Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).                      Nécessité de prévenir les riverains concernés.                      Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>														



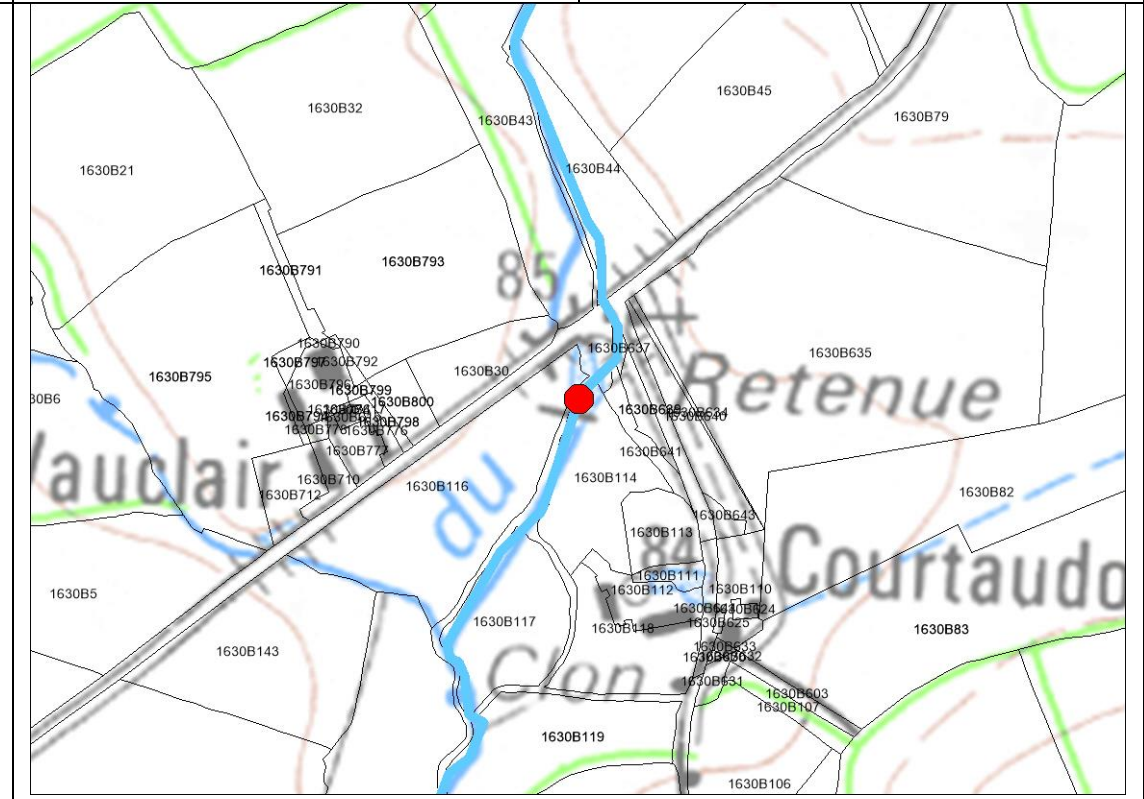
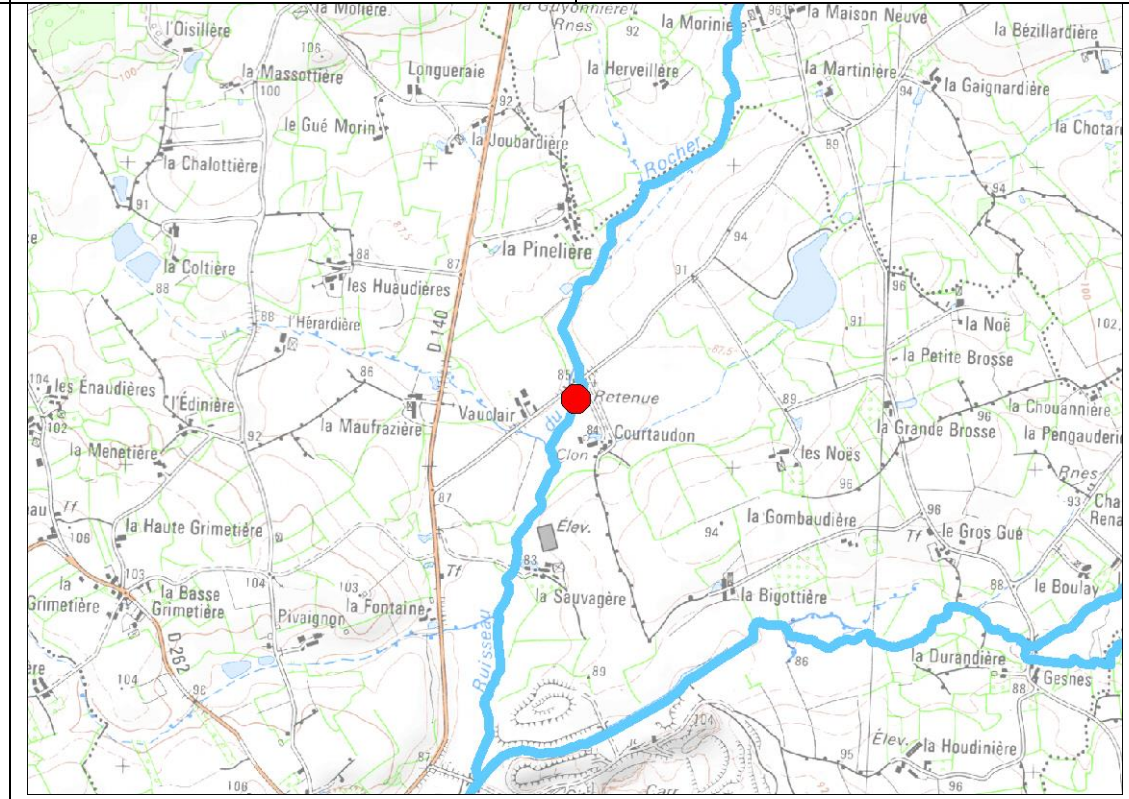
Type de travaux	Suppression de vannage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Amont	Rocher (ruisseau du)	NEAU - 53163	Clapet du lieu-dit Courtaudon	BVJ_TVX00712

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Dénivelé : 0m

Coût prévisionnel (€ HT) : 4000

Lieu-dit : Courtaudon

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	Classe 2
Anguille	Classe 1
Espèces halobiotiques	Classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Cet ancien clapet non fonctionnel ne présente pas de chute venant perturber directement la migration de l'ichtyofaune. Cependant celui-ci est en très mauvais état et la crémaillère est cassée (impossible de relever l'ouvrage entièrement). En période de hautes eaux, le clapet vient alors perturber les écoulements (forte zone d'influence en amont et accélération des écoulements en aval de l'ouvrage). A cette période, le franchissement de l'ouvrage pour l'ichtyofaune n'est pas optimal. La suppression de cet ouvrage non fonctionnel est alors nécessaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage Amélioration du transit sédimentaire Dynamisation des écoulements en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.D		Autorisation
3.1.2.D	D	
3.1.3.D		
3.1.4.D		
3.1.5.D	A	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



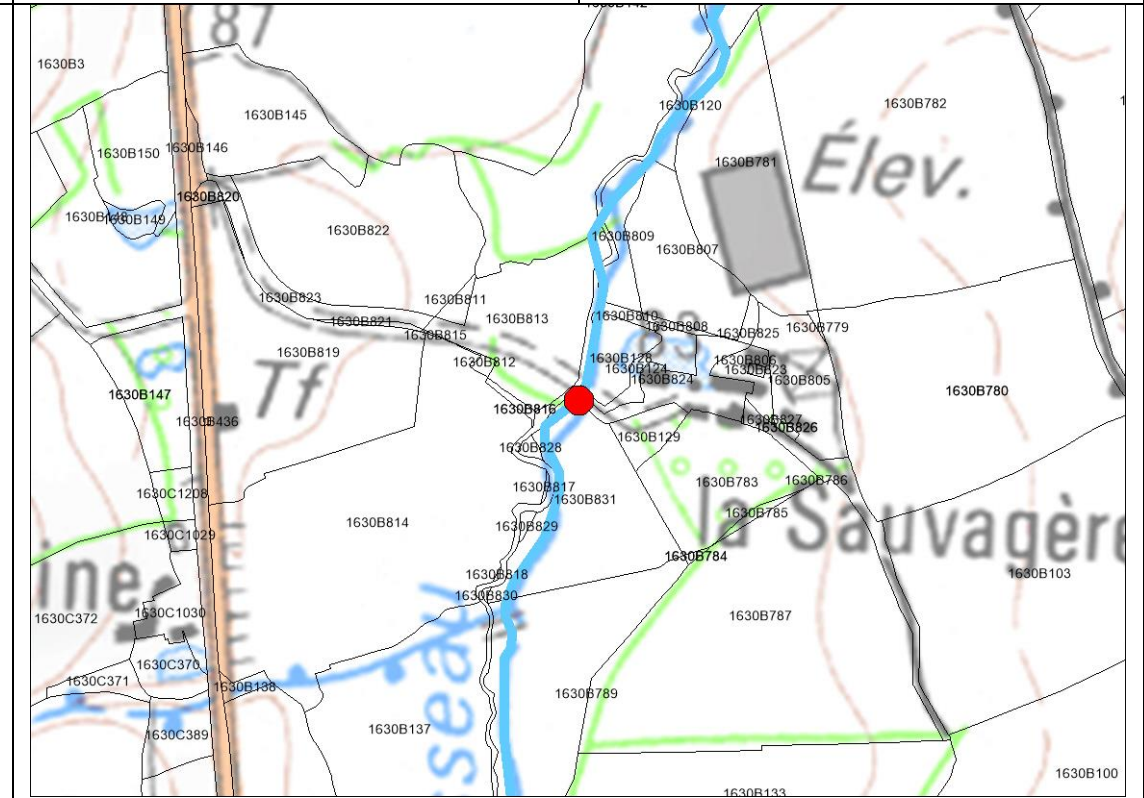
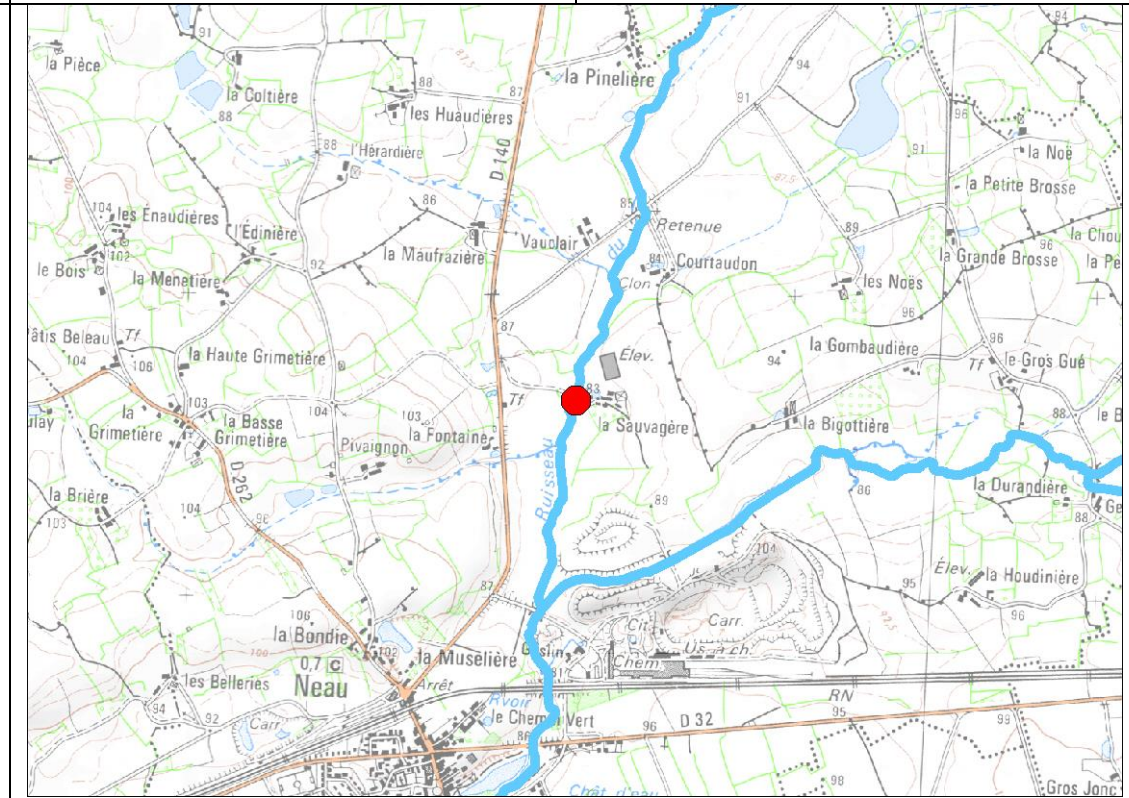
<b>Type de travaux</b>	<b>Suppression de vannage</b>			
<b>Masse d'eau</b>	<b>Cours d'eau</b>	<b>Commune</b>	<b>Nom de l'ouvrage</b>	<b>Identifiant travaux</b>
Jouanne Amont	Rocher (ruisseau du)	NEAU - 53163	Clapet du lieu-dit la Sauvagère	BVJ_TVX00718

Code ouvrage : BVJ\_ROCHSIT002  
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 1,4m

Coût prévisionnel (€ HT) : 4000

Lieu-dit : La Sauvagère

Franchissement piscicole	Etat actuel
Salmonidés	classe 4
Anguille	classe 4
Espèces holobiotiques	classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Le Clapet présente une chute importante fortement impactante pour la migration de l'ichtyofaune. Ce clapet bloque également le transit sédimentaire et il impacte les écoulements sur plusieurs centaines de mètres. L'ouvrage permet sans doute l'alimentation en eau du plan d'eau en rive gauche. La suppression du vannage permettra de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage Amélioration du transit sédimentaire Dynamisation des écoulements en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

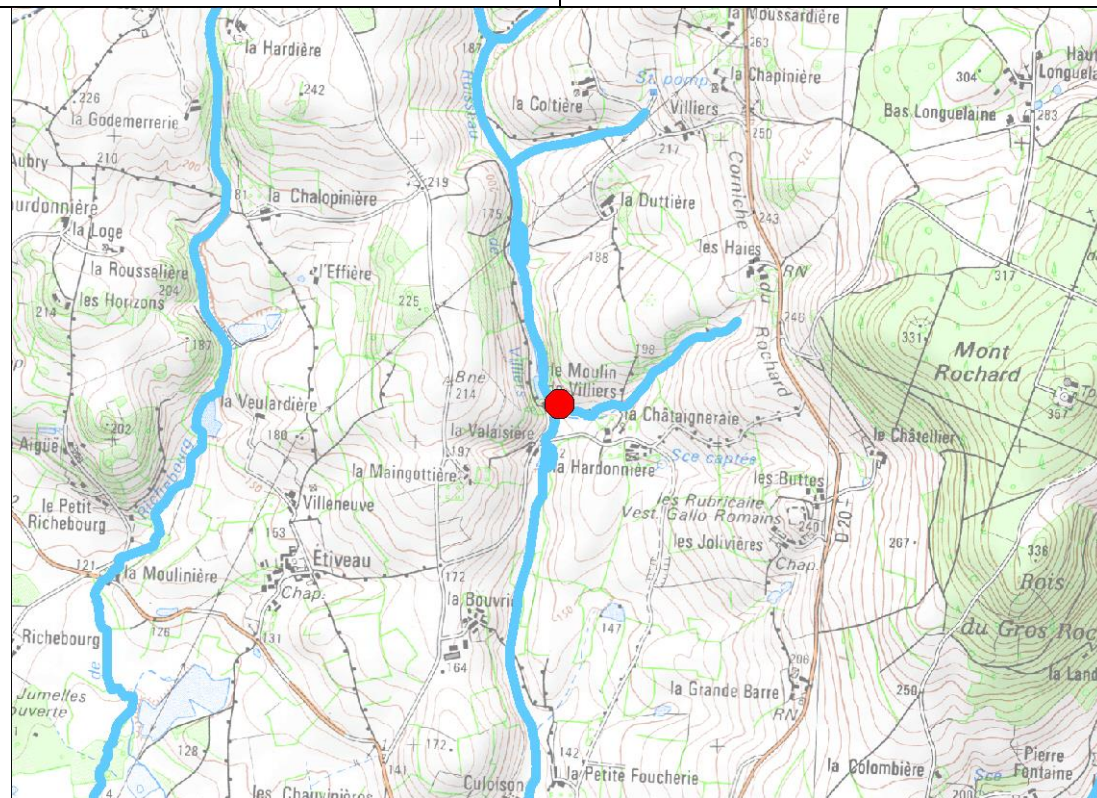
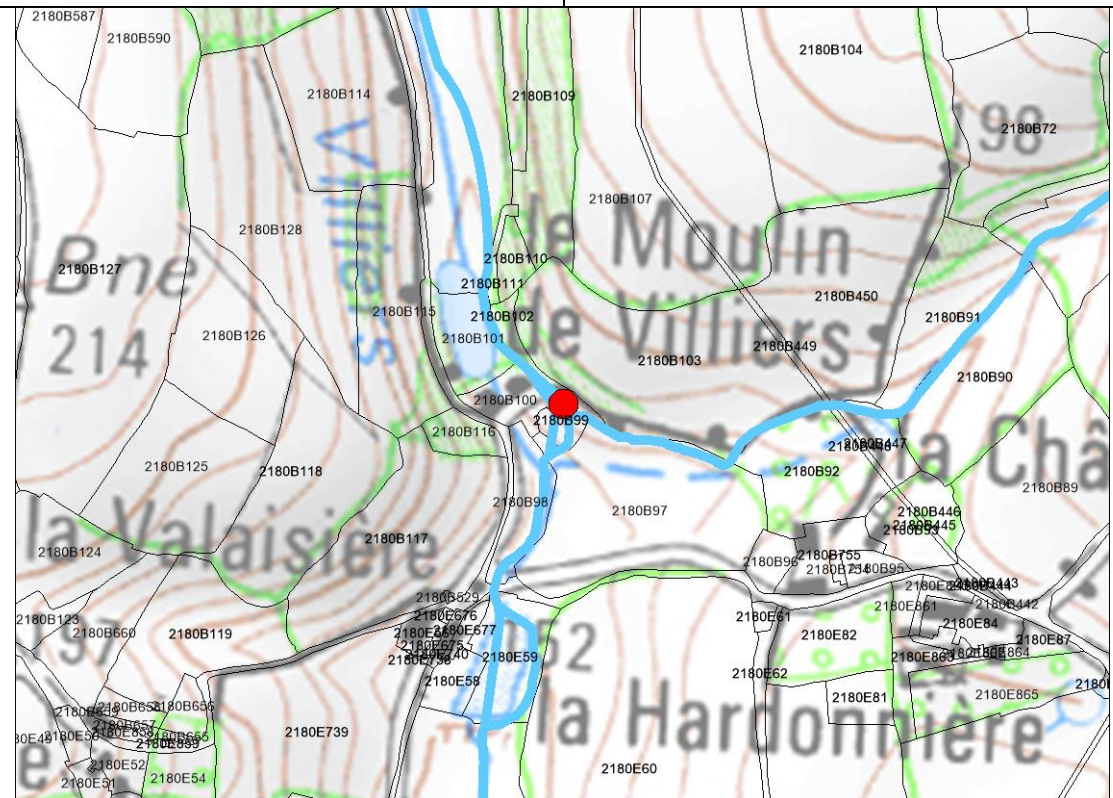

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.D		Autorisation
3.1.2.D	D	
3.1.3.D		
3.1.4.D		
3.1.5.D	A	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Etude AVP et DLE / Etude complémentaire et intervention

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :															
Type de travaux	Etude AVP et DLE																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux													
Jouanne Amont	Villiers (ruisseau de)	SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT - 53218	Seuil du moulin de villiers	BVJ_TVX00743													
<p>Code ouvrage: BVJ_VILLSIT001                      Type d'ouvrage: seuil fixe                      Code RDE: N.R.                      Classement liste 1: OUI                      Classement liste 2:                      Dénivelé: 1.0m</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT): 15000</p> <p>Lieu-dit: Le Moulin de Villiers</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>Classe 3</td> </tr> <tr> <td>Truite fario</td> <td>Classe 4</td> </tr> <tr> <td>brochet</td> <td>Classe 4</td> </tr> <tr> <td>Espèces halobiotiques</td> <td>Classe 4</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	Classe 3	Truite fario	Classe 4	brochet	Classe 4	Espèces halobiotiques	Classe 4							
Franchissement piscicole	Etat actuel																
Anguille	Classe 3																
Truite fario	Classe 4																
brochet	Classe 4																
Espèces halobiotiques	Classe 4																
Description et justification de l'intervention																	
Description	Justification			Procédure (L.214-1 du CE):													
<p>Moulin de Villiers. Plusieurs chutes successives sont présentes au niveau du Moulin de Villiers. Ces obstacles viennent perturber la migration de l'ensemble de l'ichtyofaune. Le ruisseau de Villiers présente un potentiel très intéressant. Une étude est alors préconisée afin de voir les potentiels aménagements de l'ouvrage.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage                      Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Autorisation</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Autorisation	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Autorisation															
3.1.2.0	D																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	A																
Incidences et mesures d'accompagnement																	
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).                      Dérangement de la faune et de la flore.                      Traversée de parcelles privées par les engins.                      Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.                      Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.                      Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.                      Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.                      Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).                      Nécessité de prévenir les riverains concernés.                      Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>														



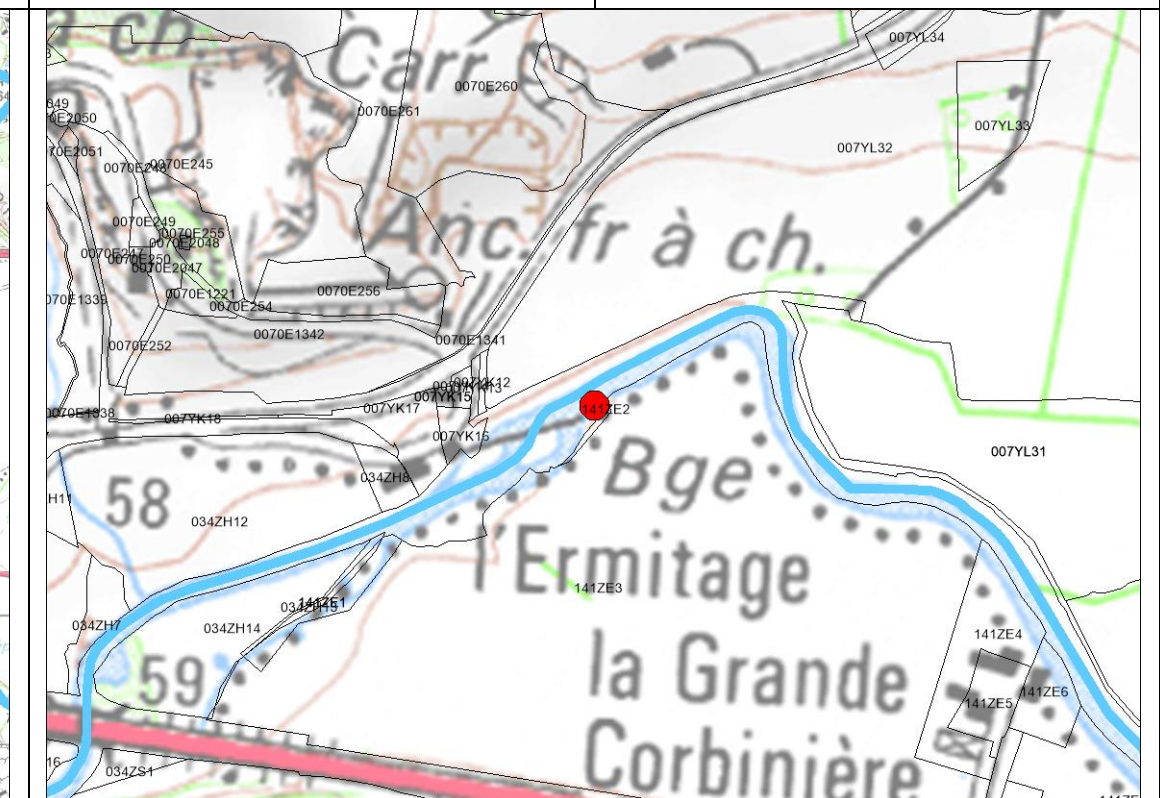
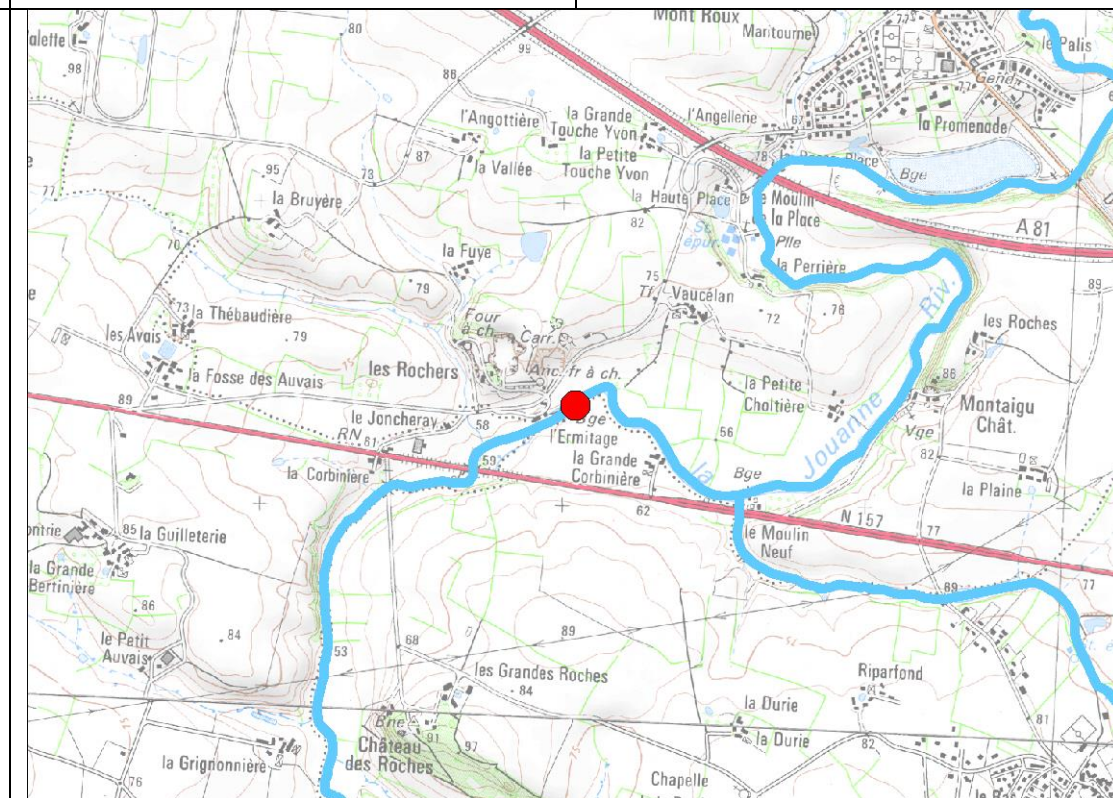
Type de travaux	Etude complémentaire et intervention			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Aval	Jouanne (rivière la)	ARGENTRE - 53007	Moulin de l'Ermitage	BVJ_TVX00621

Code ouvrage : BVJ\_JOUASIT012  
 Type d'ouvrage : moulin  
 Code ROE : ROE6150  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 1,2m

Coût prévisionnel (€ HT) : 20000

Lieu-dit : Ermitage

Franchissement piscicole	Etat actuel
Anquille	N.R.
Truite fario	N.R.
brochet	N.R.
Espèces holobiotiques	N.R.



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Moulin de l'Ermitage. La présence d'une chute importante en aval de l'ouvrage ne permet pas la migration de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-I du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

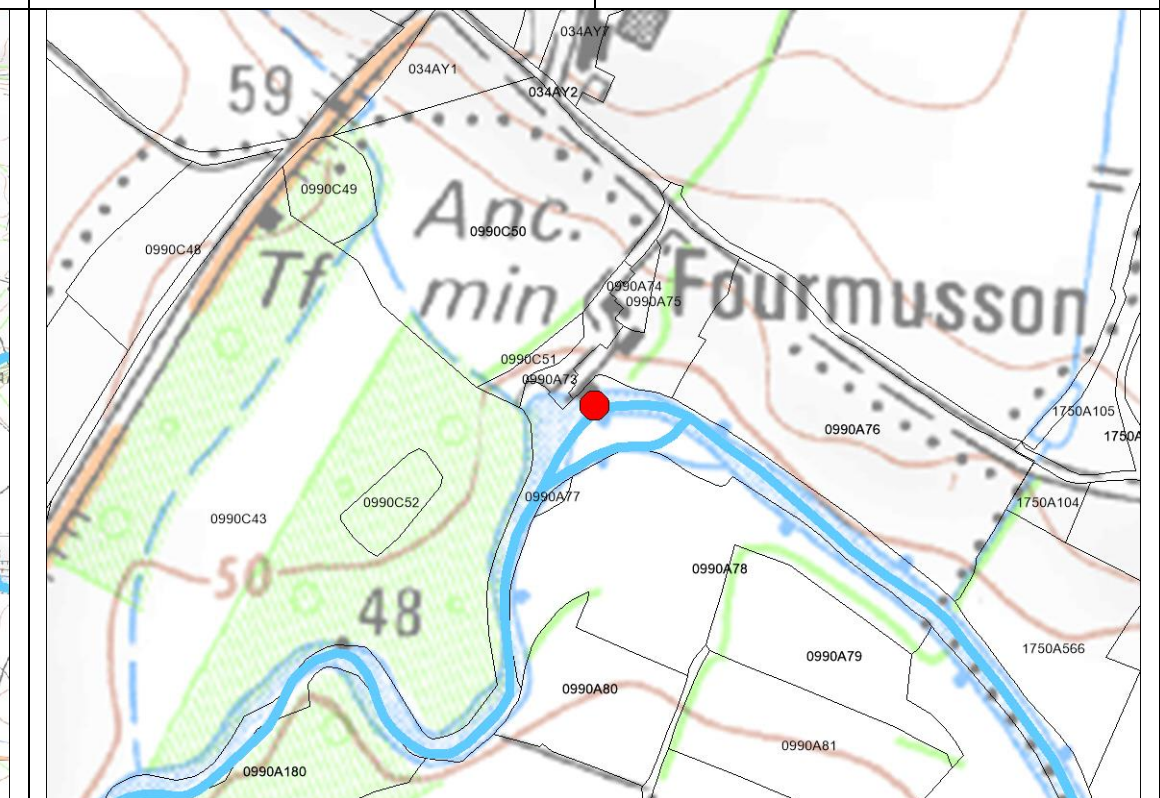
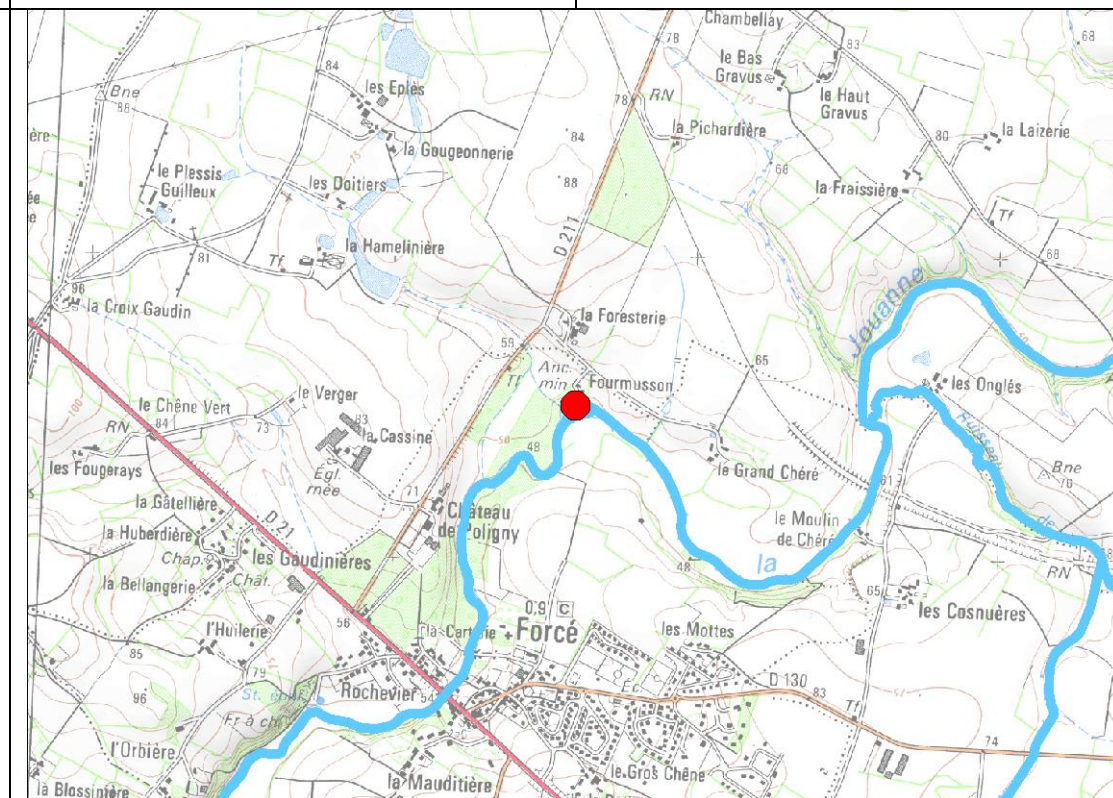
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux	Etude complémentaire et intervention			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Jouanne Aval	Jouanne (rivière la)	FORCE - 53099	Moulin de Fourmusson	BVJ_TVX00619

Code ouvrage : BVJ\_JOUASIT008  
 Type d'ouvrage : moulin  
 Code ROE :  
 Classement liste 1 : DUI  
 Classement liste 2 : DUI  
 Dénivelé : 1.2m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 40000  
 Lieu-dit : Fourmusson

Franchissement piscicole	Etat actuel
Anquille	Classe 4
Truite fario	Classe 4
brochet	Classe 4
Espèces holobiotiques	Classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Moulin de Fourmusson. La présence d'une chute importante en aval de l'ouvrage ne permet pas la migration de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

**Incidents et mesures d'accompagnement**

Incidents en phase travaux	Incidents en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



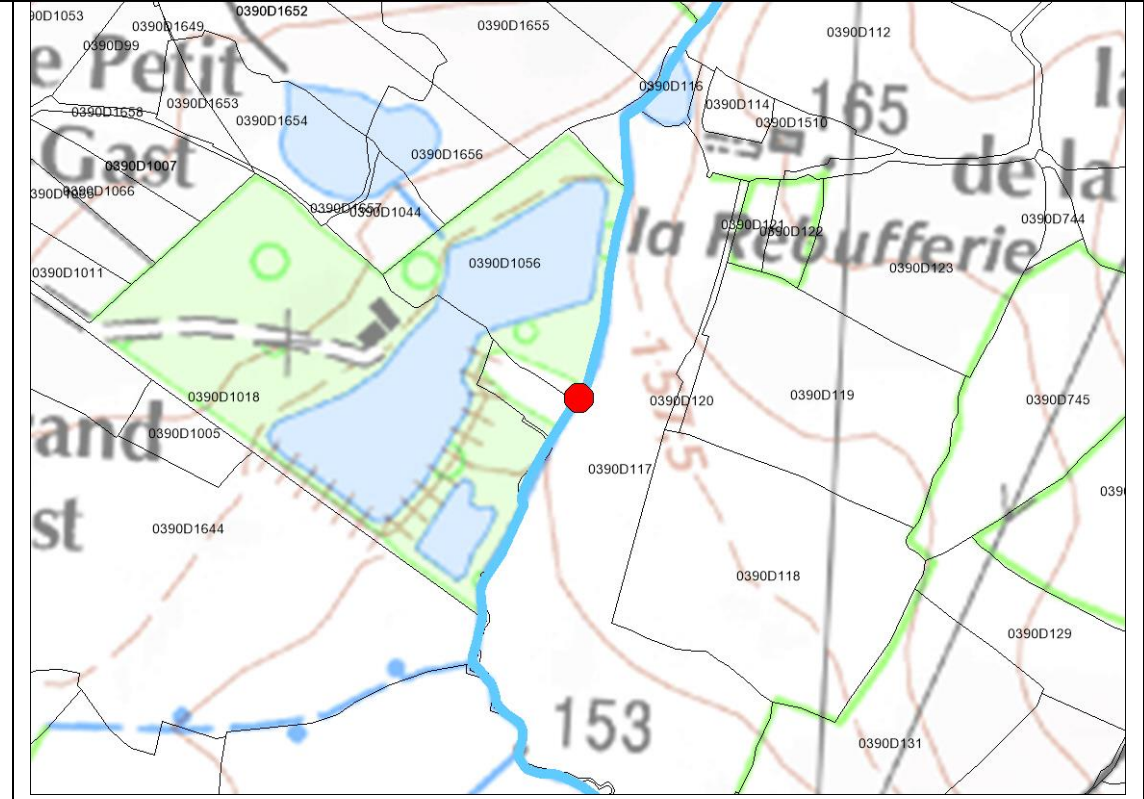
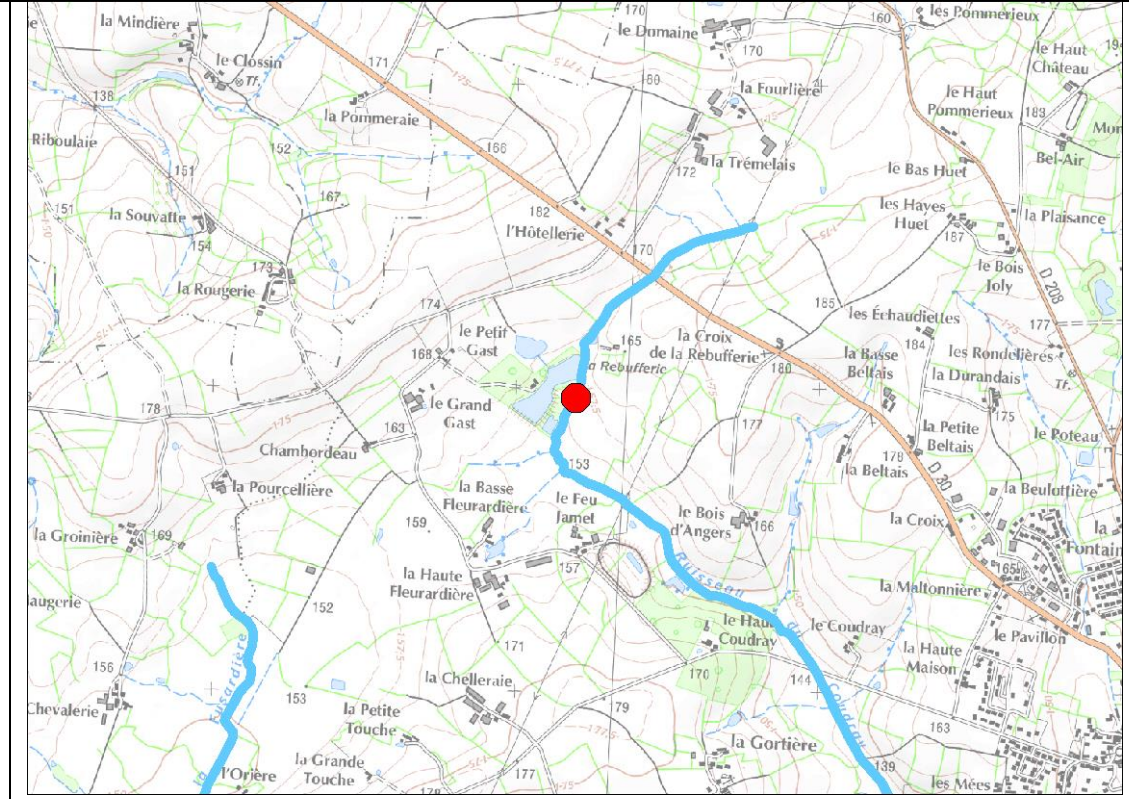
**Bassin versant du Vicoin**  
**Dispositif de franchissement**

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

Type de travaux	Dispositif de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Vicoin	Coudray (ruisseau de)	LE BOURGNEUF-LA-FORET - 53039	Passage busé I de la Rebufferie	BVV_TVX00095

Code ouvrage : BVVCOUDSIT008  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code ROE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : 1.0m  
 Dénivelé : 0.15m  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000  
 Lieu-dit : la Rebufferie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	classe 3
Anguille	classe 0
Brochet	classe 3



Description et justification de l'intervention		Procédure (L.214-I du CE) :														
Description	Justification															
La création d'une rampe en enrochement est préconisée afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td>0</td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0	0	Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan														
3.1.1.0	0	Déclaration														
3.1.2.0	0															
3.1.3.0																
3.1.4.0																
3.1.5.0	0															

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangements de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Type de travaux** **Dispositif de franchissement**

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

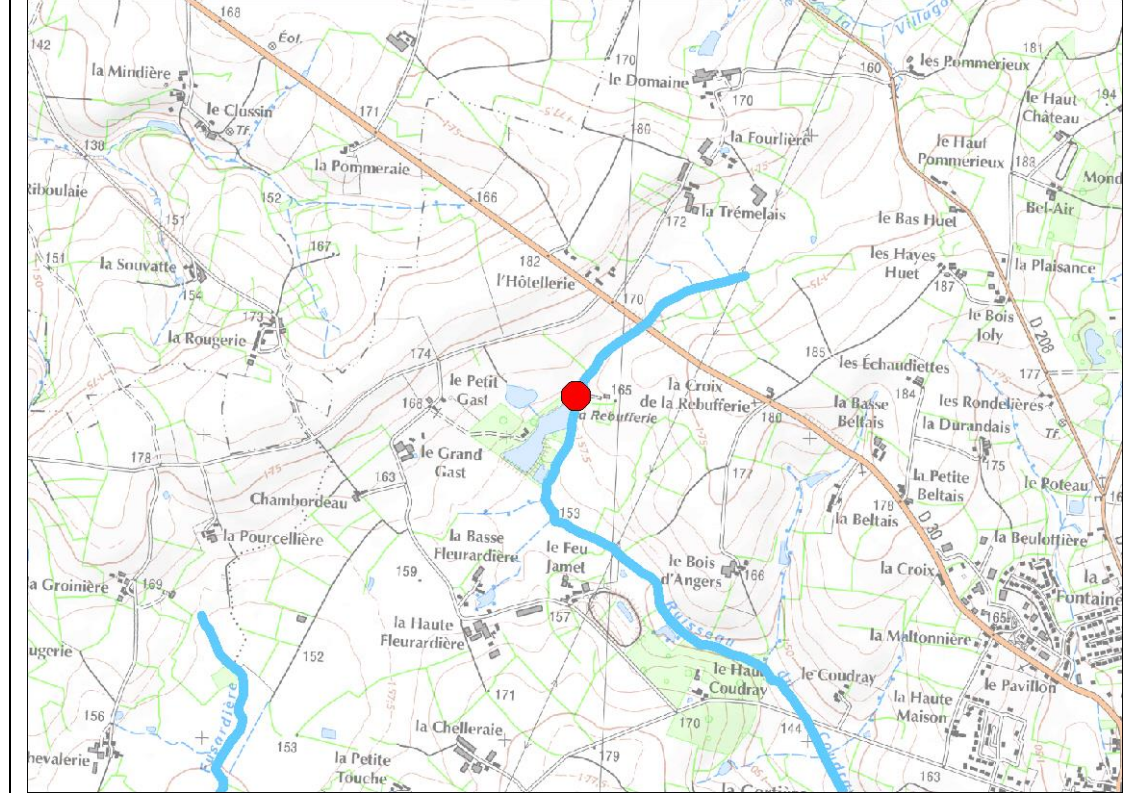
Vicoïn	Coudray (ruisseau de)	LE BOURGNEUF-LA-FORET - 53039	Passage busé 2 de la Rebufferie	BVV_TVX00096
--------	-----------------------	-------------------------------	---------------------------------	--------------

Code ouvrage : BVVCOUDSIT009  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 1000

Lieu-dit : la Rebufferie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	classe 3
Anguille	classe 0
Brochet	classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
La création d'une rampe en enrochement est préconisée afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique

Maitre d'ouvrage :

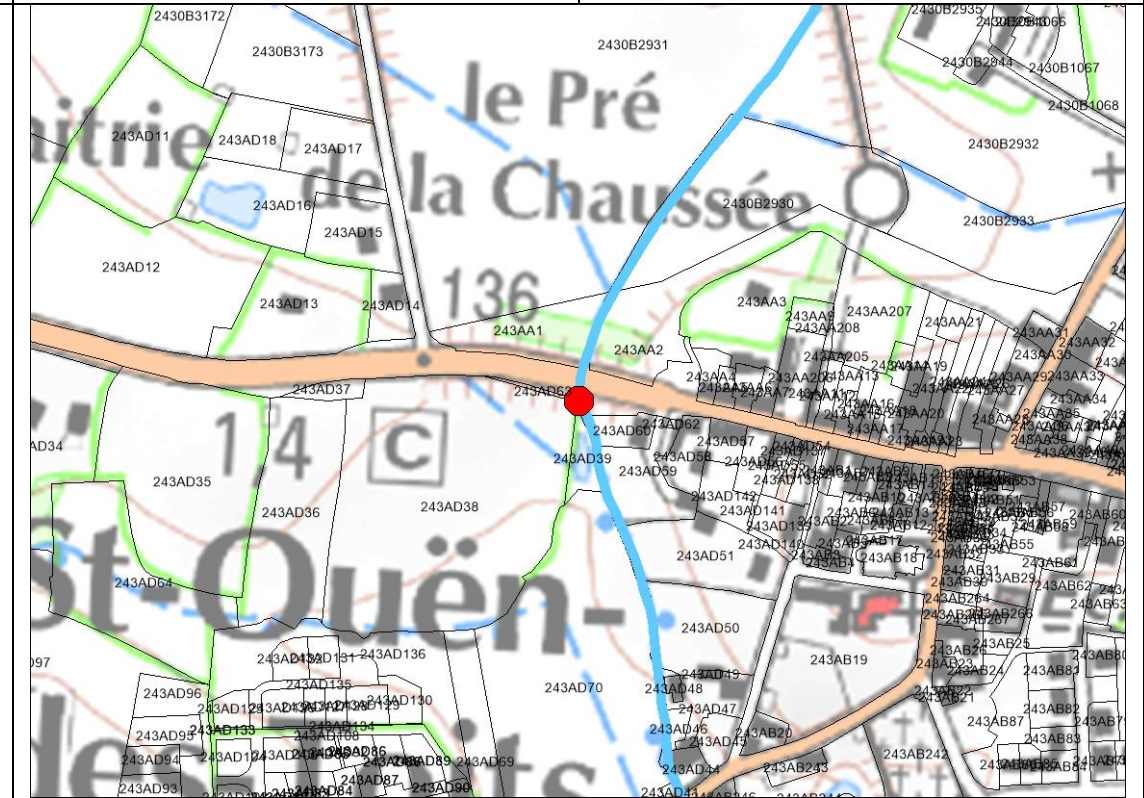
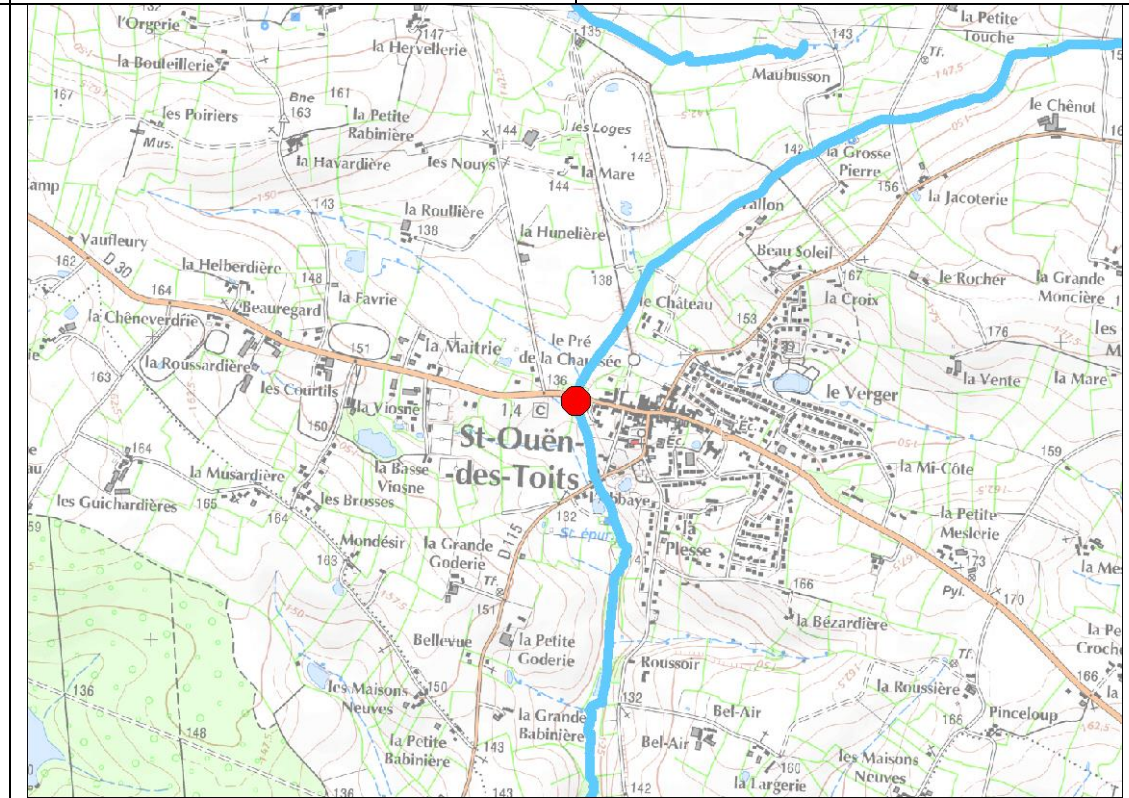
Type de travaux	Dispositif de franchissement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Vicoin	Etang d'Olivet (ruisseau de l')	SAINT-QUEN-DES-TOITS - 53243	Passage busé D30 Saint Quen des Toits	BVV_TVX00344

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 20 m  
 Diamètre de la buse : 1.0m  
 Dénivelé : 0.30m

Coût prévisionnel (€ HT) : 5000

Lieu-dit : Saint Quen des Toits

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	Classe 3
Anguille	Classe 2
Brochet	Classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
La création d'une rampe en enrochement est préconisée afin de faciliter le franchissement de l'ouvrage pour l'ensemble de l'ichtyofaune.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

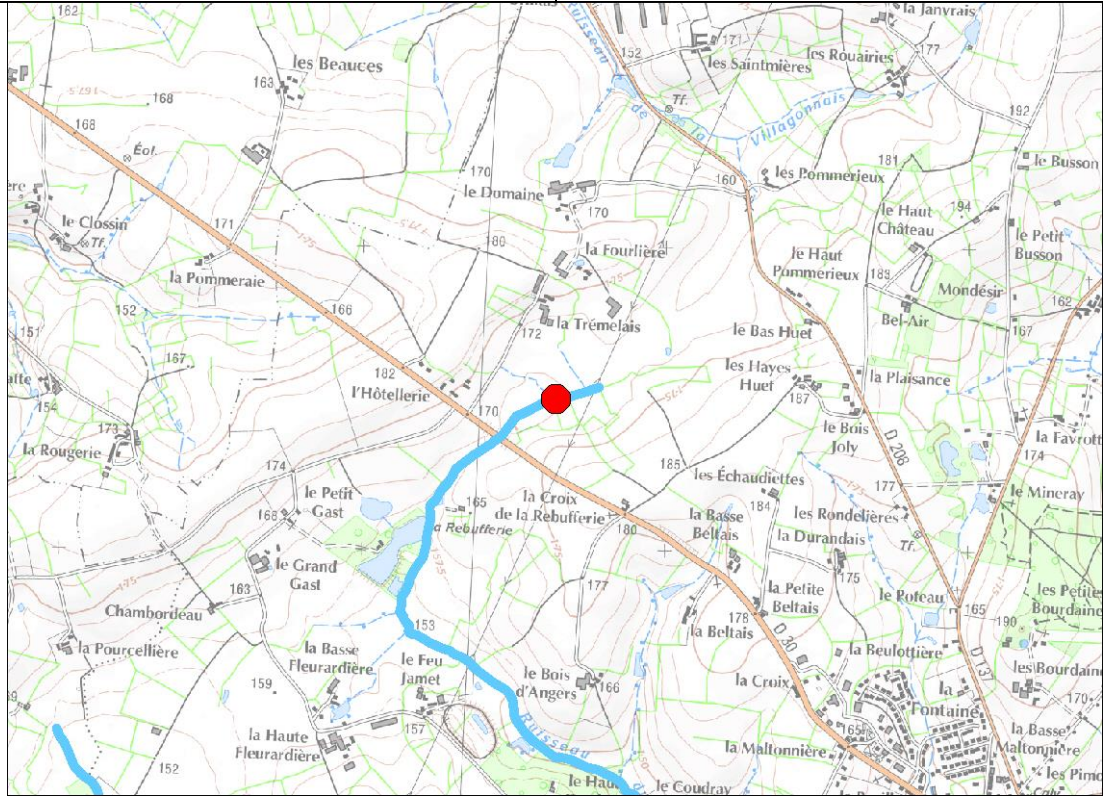
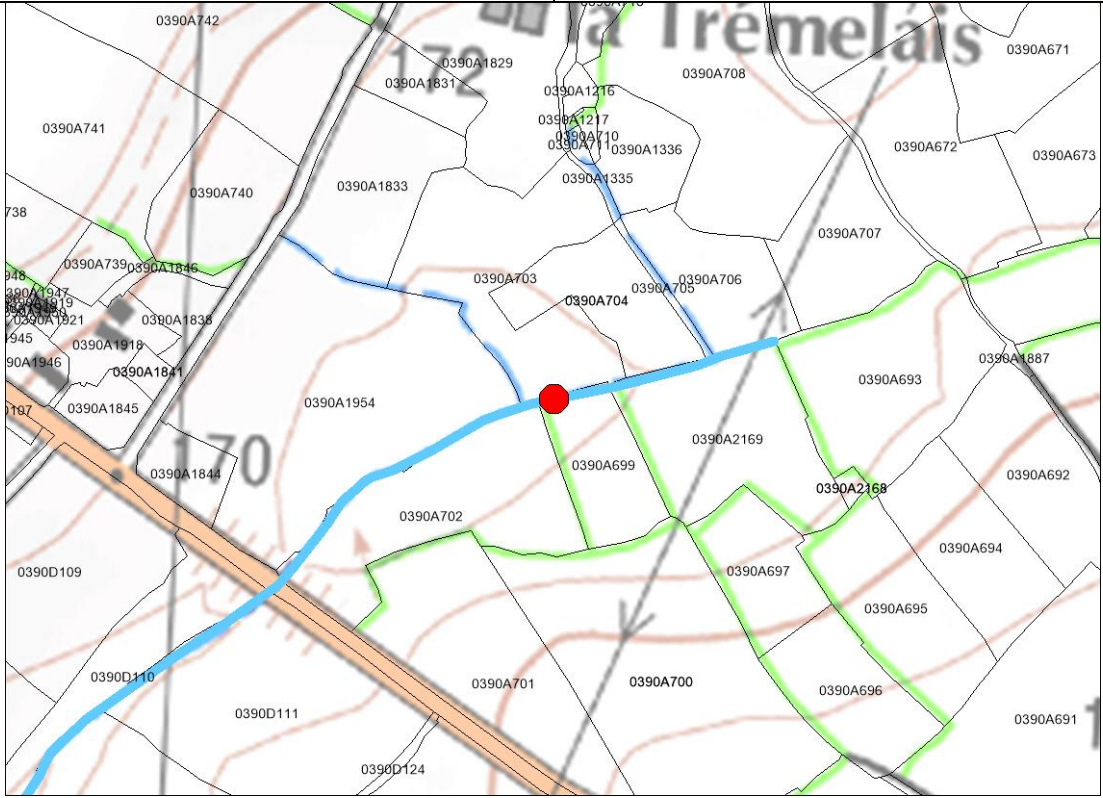

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	0	Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0	0	
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



## Remplacement par une buse PEHD

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :															
Type de travaux	Remplacement par buse type PEHD																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux													
Vicoin	Coudray (ruisseau de)	LE BOURGNEUF-LA-FORET - 53039	Busage 2 du lieu-dit la Croix de la Rebufferie	BVV_TVX00260													
<p>Code ouvrage : BVVCOUDSIT011</p> <p>Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement</p> <p>Code ROE : N.R.</p> <p>Classement liste 1 :</p> <p>Classement liste 2 :</p> <p>Longueur de l'ouvrage : NR</p> <p>Diamètre de la buse : 0.6</p> <p>Dénivelé : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 2500</p> <p>Lieu-dit : la Croix de la Rebufferie</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Truite fario</td> <td>classe 4</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 3</td> </tr> <tr> <td>Brochet</td> <td>classe 4</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Truite fario	classe 4	Anguille	classe 3	Brochet	classe 4									
Franchissement piscicole	Etat actuel																
Truite fario	classe 4																
Anguille	classe 3																
Brochet	classe 4																
Description et justification de l'intervention																	
Description	Justification			Procédure (L.214-1 du CE) :													
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Coudray.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																
Incidences et mesures d'accompagnement																	
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore.</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins.</p> <p>Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.</p> <p>Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.</p> <p>Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.</p> <p>Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.</p> <p>Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés.</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>														



Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

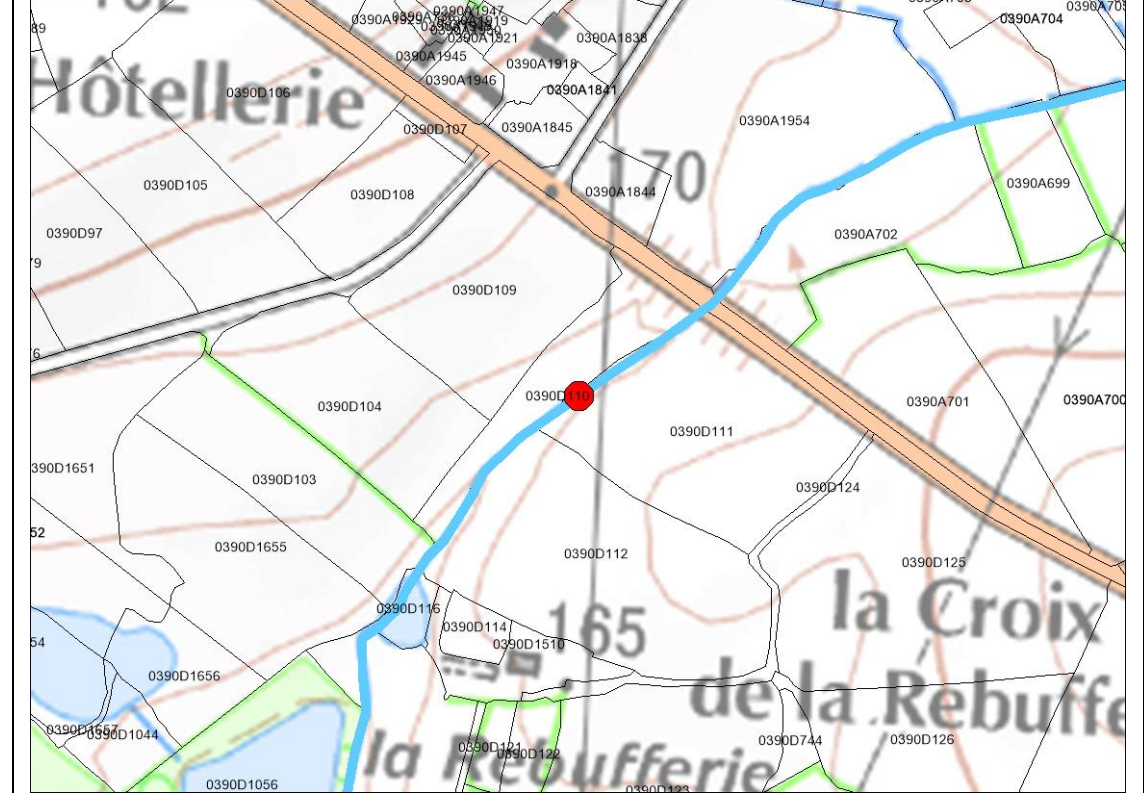
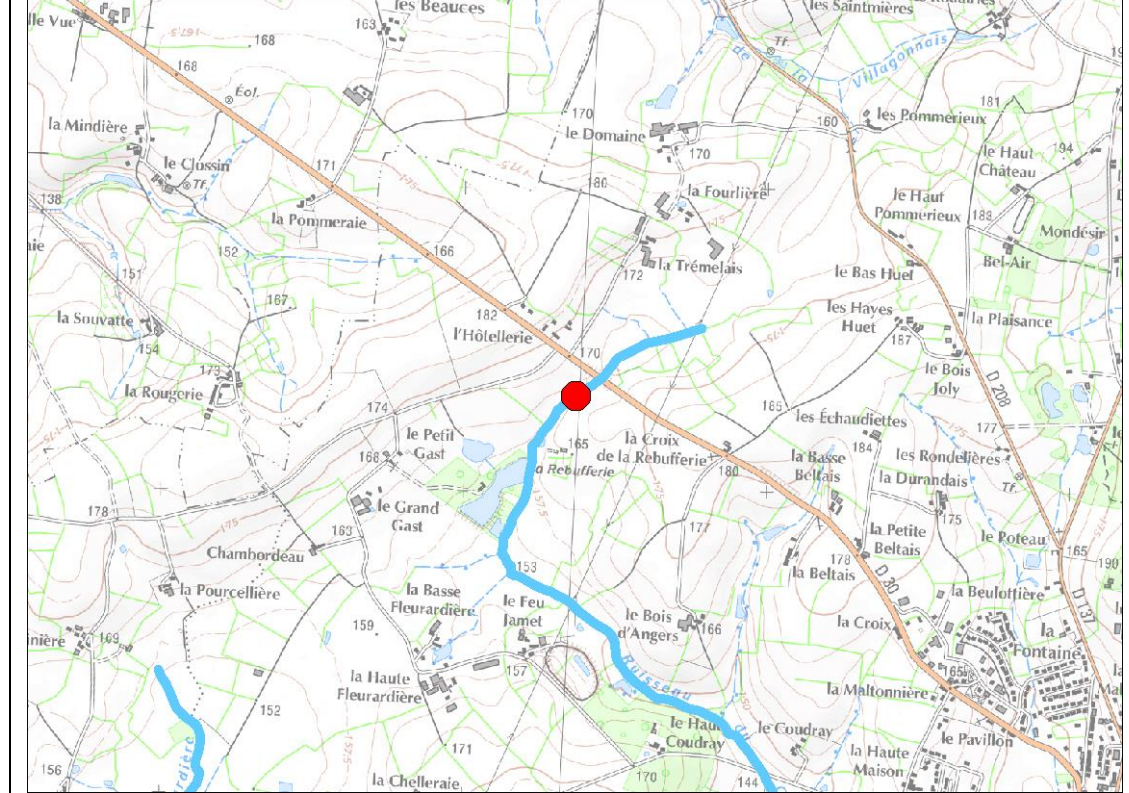
Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

Vicoin Coudray (ruisseau de) LE BOURGNEUF-LA-FORET - 53039 Busage I du lieu-dit la Croix de la Rebufferie BVV\_TVX00261

Code ouvrage : BVVCOUDSIT010  
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  
 Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Longueur de l'ouvrage : NR  
 Diamètre de la buse : 0.4  
 Dénivelé : NR  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2500  
 Lieu-dit : la Croix de la Rebufferie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	classe 4
Anguille	classe 3
Brochet	classe 4



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de Coudray.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

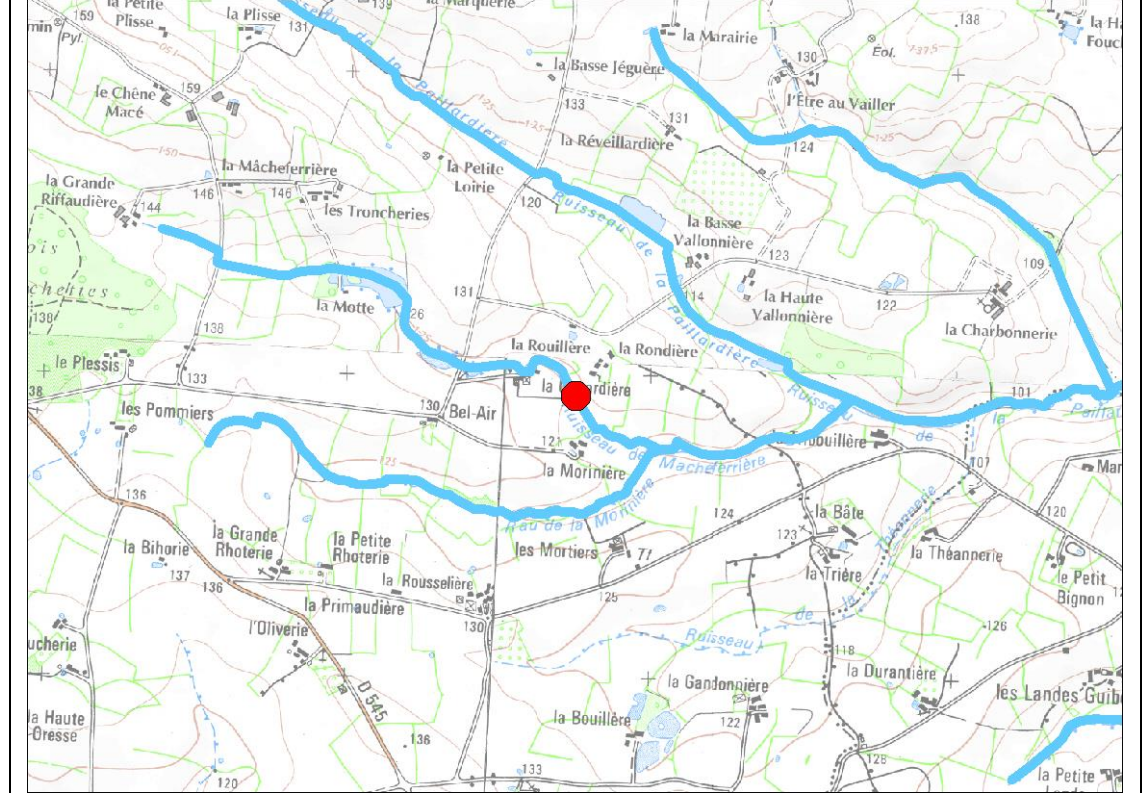
Vicoïn	Macheferrière (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Passage busé la Guyardière	BVV_TVX00376
--------	--------------------------------	-----------------------	----------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 5m  
 Diamètre de la buse : 0.4m  
 Dénivelé : 0.20m

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Guyardière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	Classe 3
Anguille	Classe 2
Brochet	Classe 3



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé à remplacer par une buse PEHD (buse sous dimensionnée et chute en aval de l'ouvrage). Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Macheferrière.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<p><b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

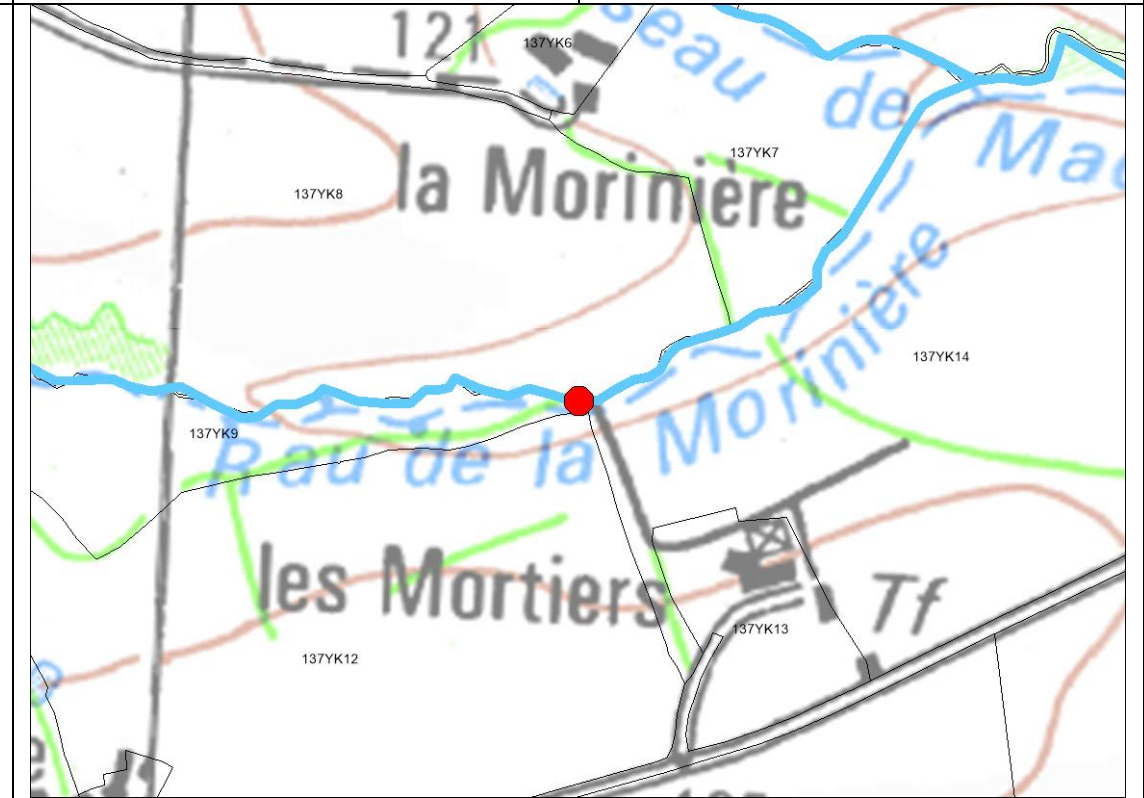
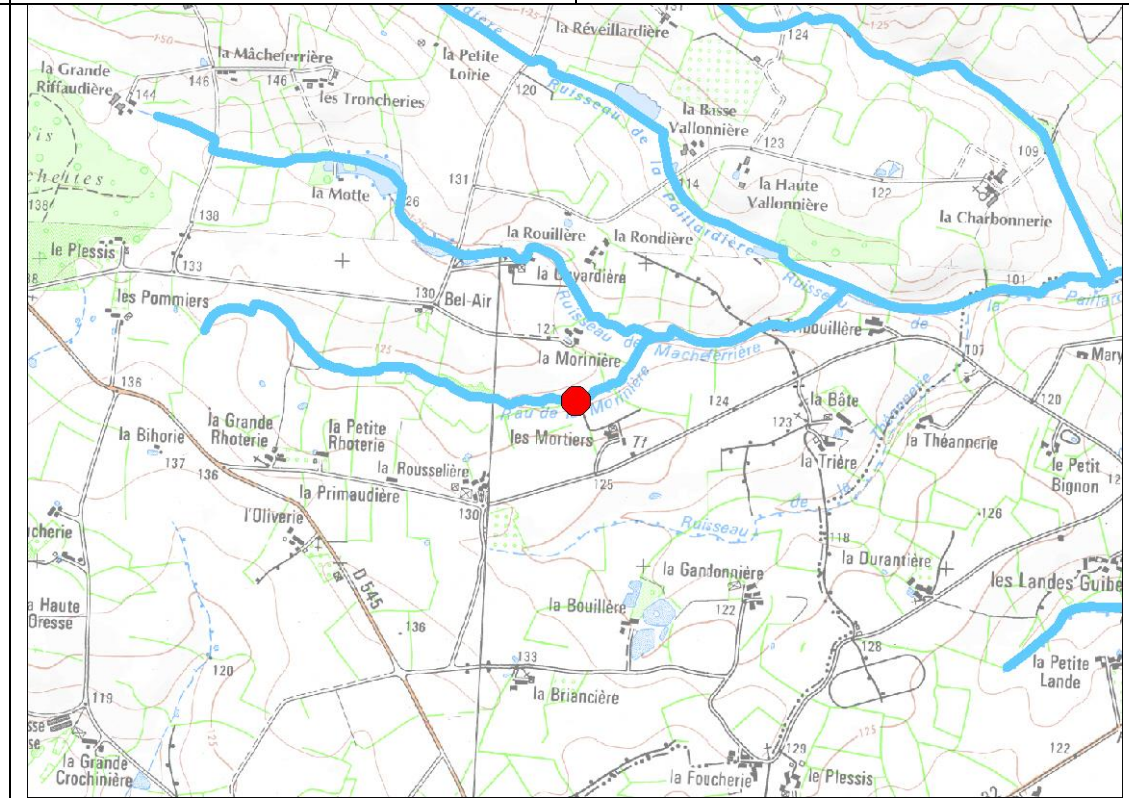
Vicoin Morinière (ruisseau de la) LOIRON-RUILLE - 53137 Passage busé les Mortiers BVV\_TVX00033

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : NR  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 5000

Lieu-dit : les Mortiers

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Morinière.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

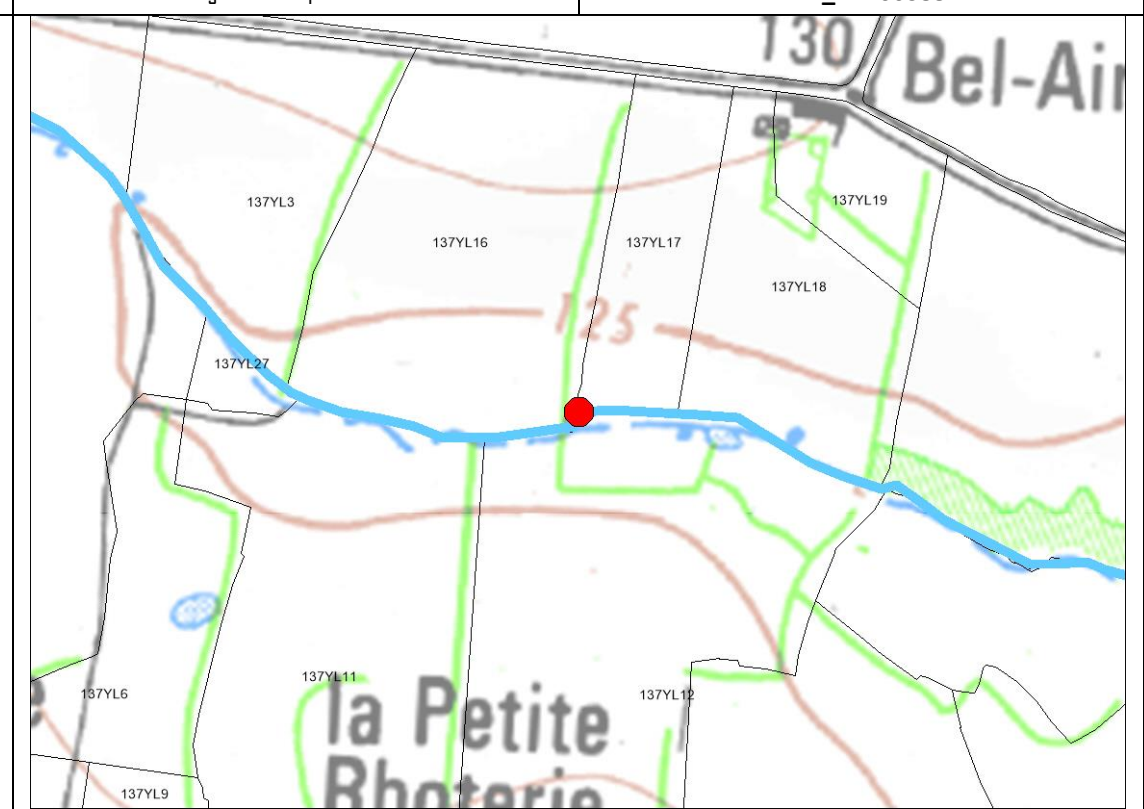
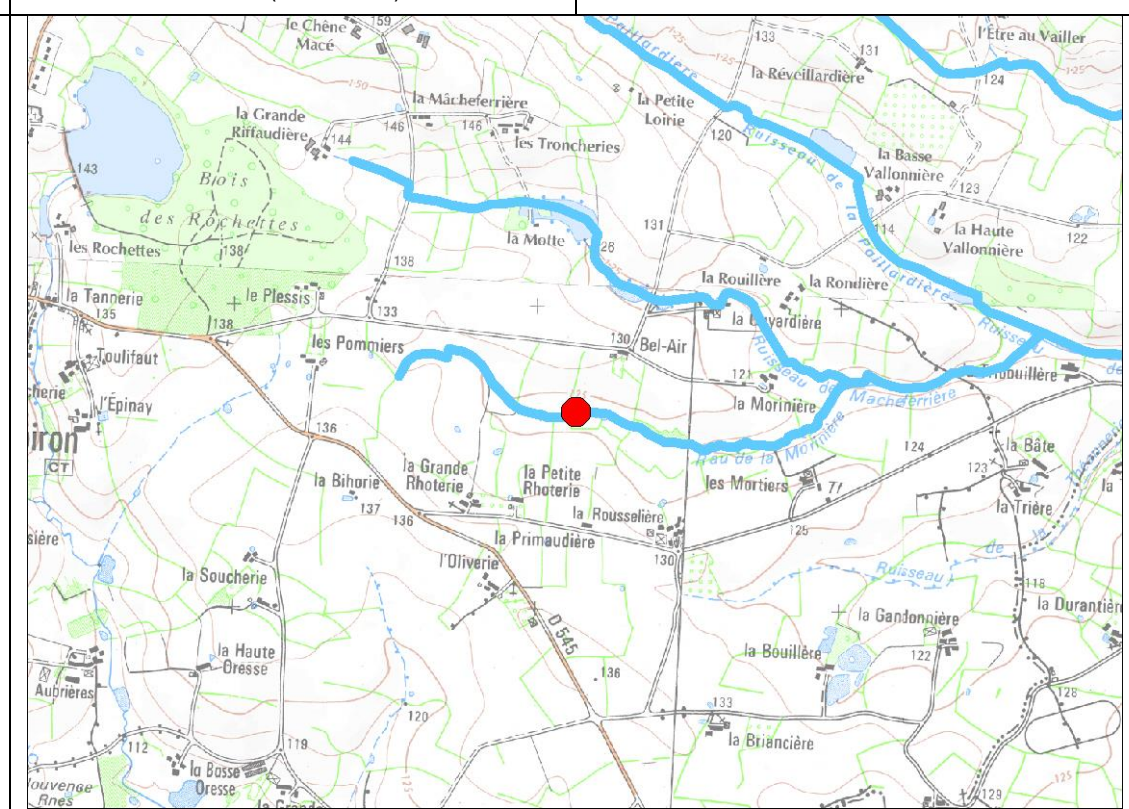
Vicoin Morinière (ruisseau de la) LOIRON-RUILLE - 53137 Passage busé | la petite Rhoterie BVV\_TVX00388

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 5.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Petite Rhoterie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
			Rubrique	Seuil	Bilan
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Morinière.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		3.1.1.0		Déclaration
			3.1.2.0	0	
			3.1.3.0		
			3.1.4.0		
			3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

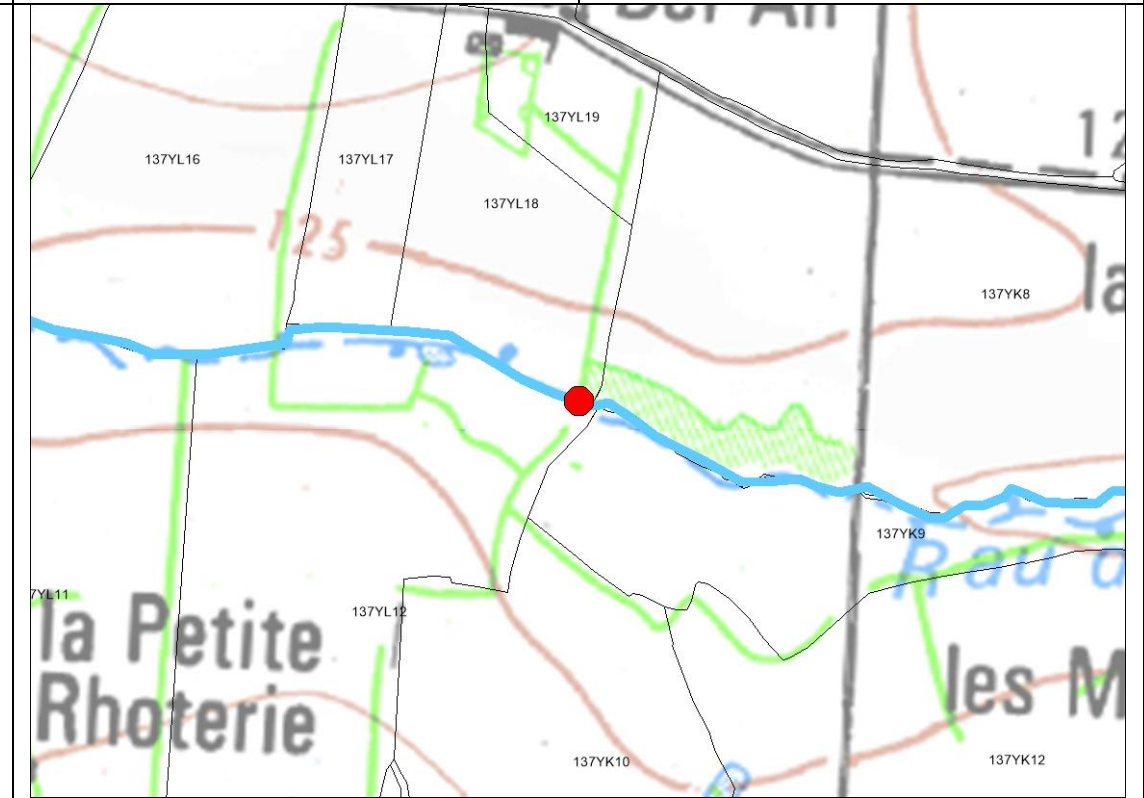
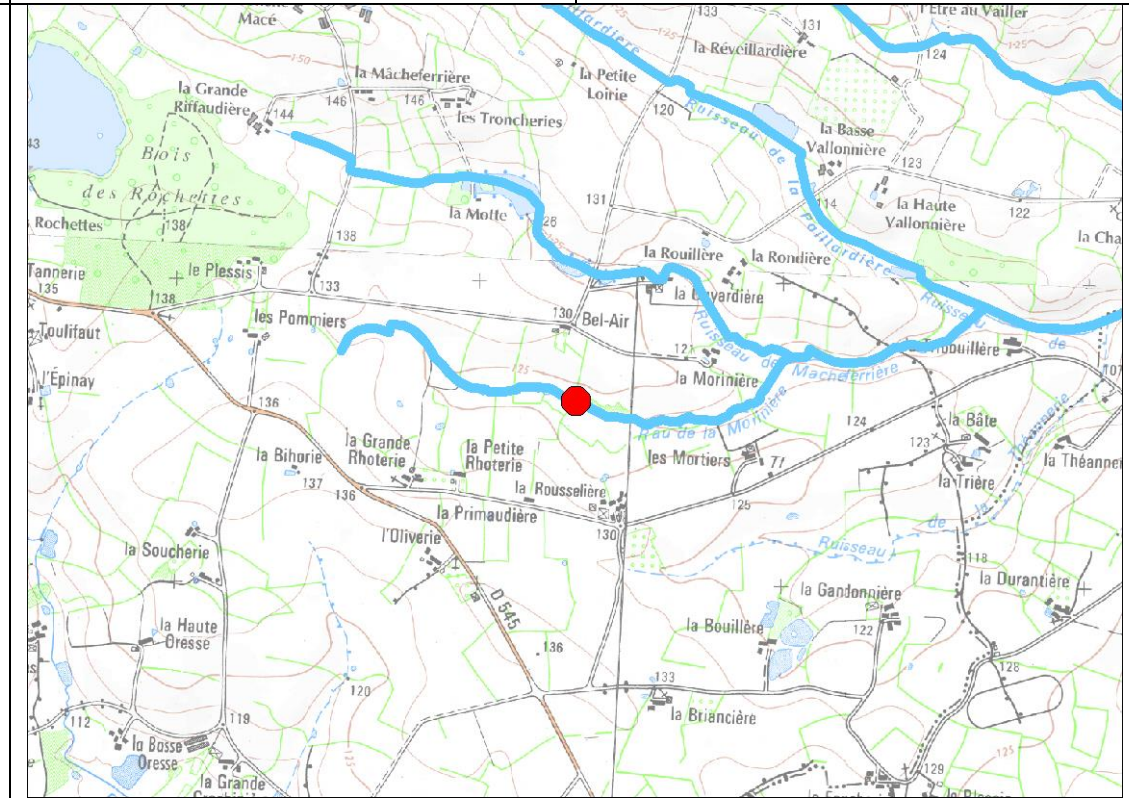
Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Masse d'eau	Morinière (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Passage 2 busé la petite Rhoterie	BVV_TVX00389
Vicoin				

**Code ROE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Petite Rhoterie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Morinière.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil		Bilan														
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



**Remplacement par buse type PEHD**

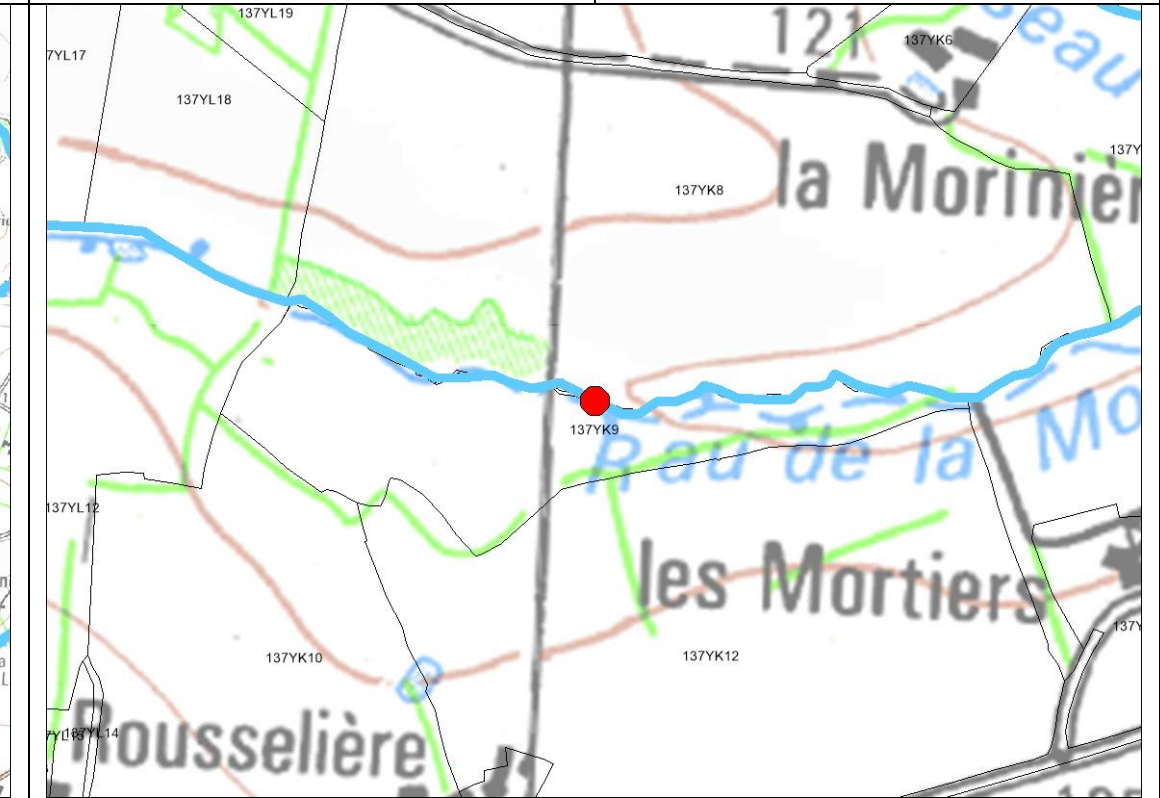
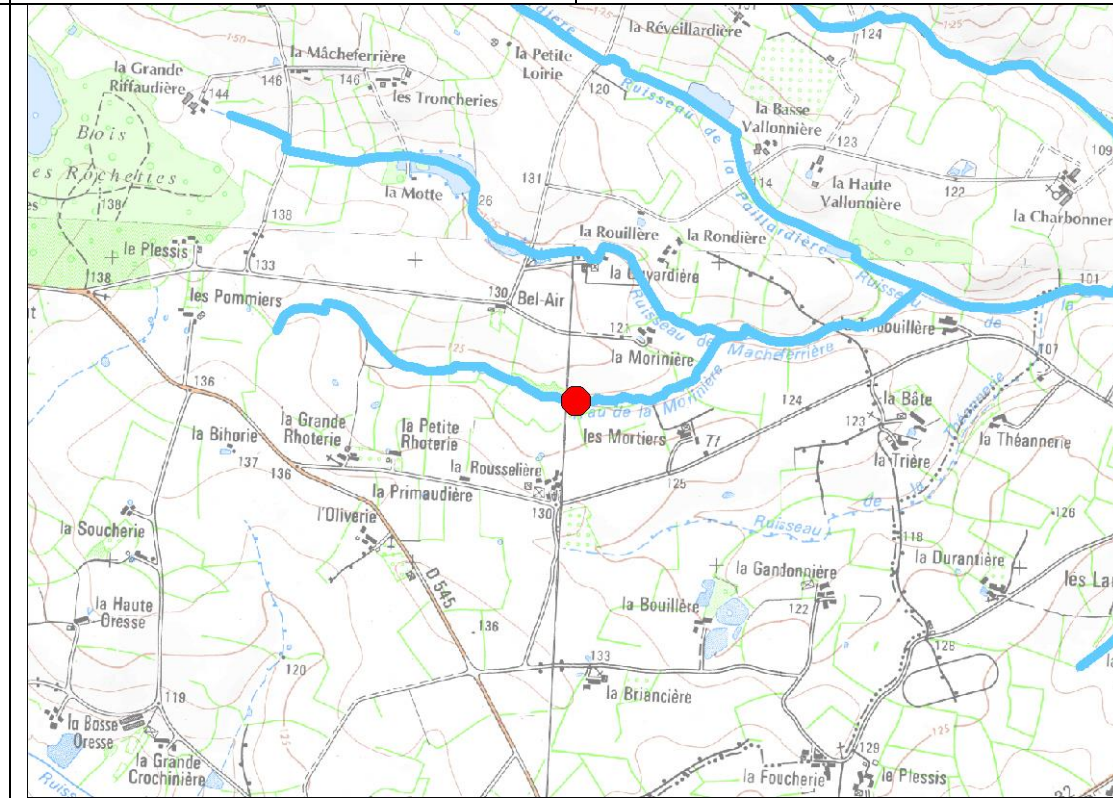
Type de travaux	Remplacement par buse type PEHD			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Vicoin	Morinière (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Passage busé les Mortiers	BVV_TVX00390

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : Les Mortiers

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Morinière.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil		Bilan														
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

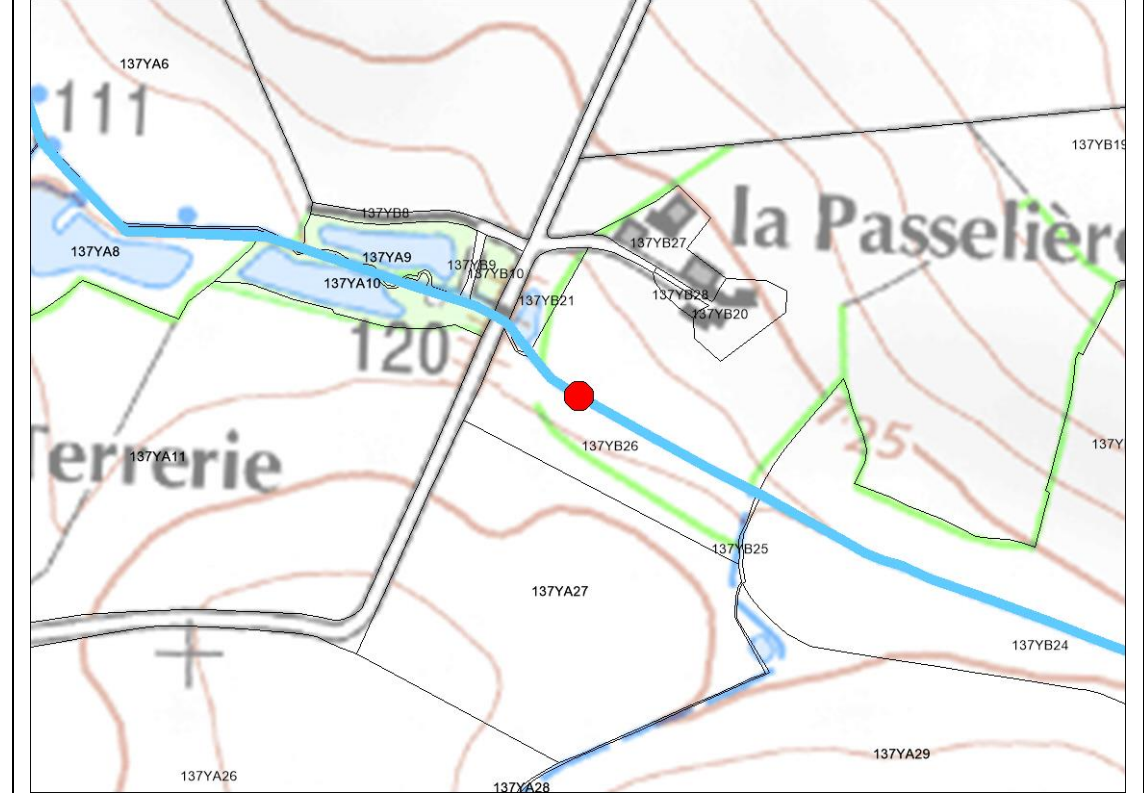
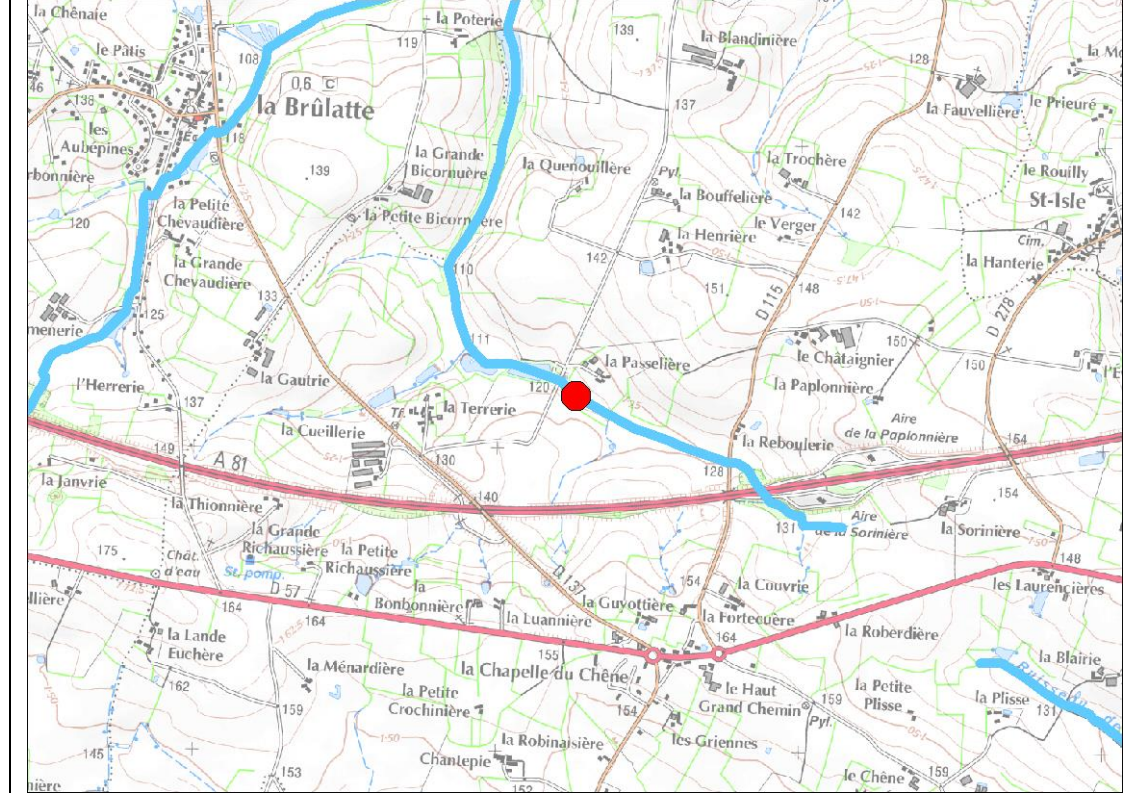
Vicoïn	Potterie (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Passage busé I la Passelière	BVV_TVX00355
--------	---------------------------	-----------------------	------------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 3.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Passelière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification																
Passage busé en mauvais état à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Potterie. Ces travaux ont également un enjeu important concernant le risque d'inondation sur ce cours d'eau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage		<p style="text-align: center;"><b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Rubrique</th> <th style="width: 25%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangeant de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 m en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

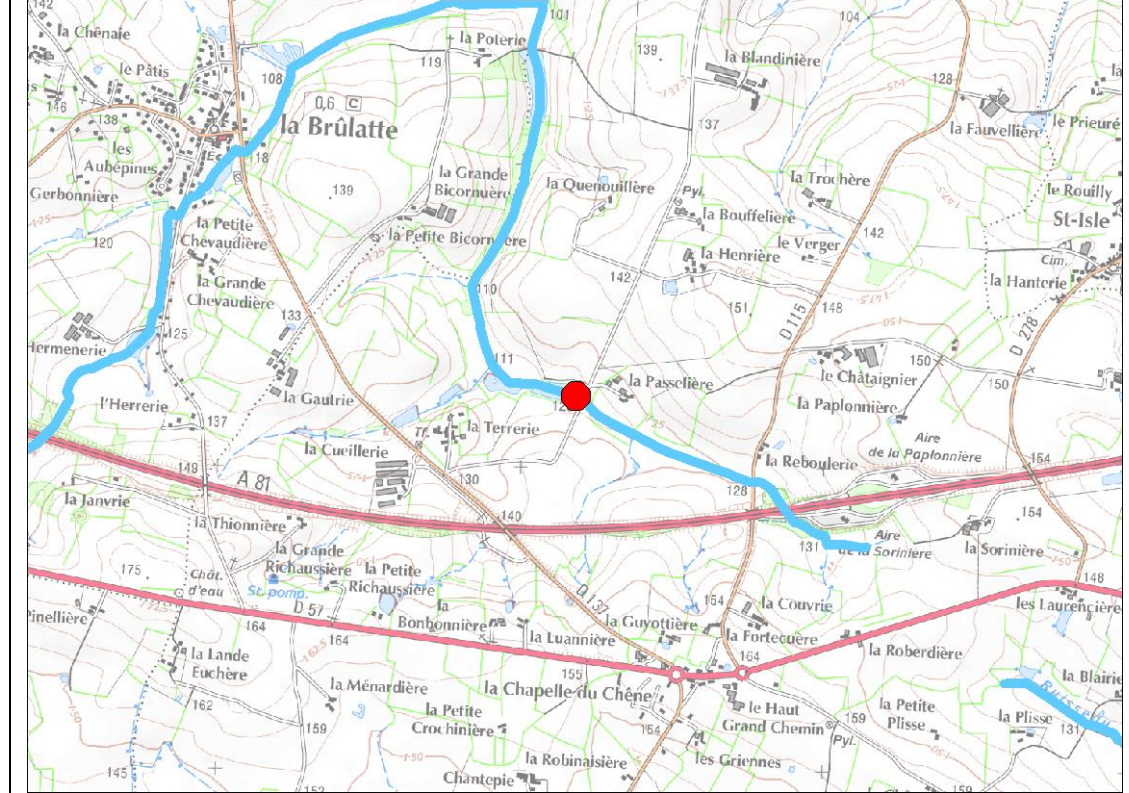
Vicoin Potterie (ruisseau de la) LOIRON-RUILLE - 53137 Passage busé 2 la Passelière BVV\_TVX00356

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 5.0m  
 Diamètre de la buse : 0.4m  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500

Lieu-dit : La Passelière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



Description et justification de l'intervention

**Description**

Passage busé à remplacer par une buse PEHD (buses sous dimensionnées). Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Potterie. Ces travaux ont également un enjeu important concernant le risque d'inondation sur ce cours d'eau. Une habitation est présente sur une zone inondable en rive gauche.

**Justification**

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

Incidences et mesures d'accompagnement

**Incidences en phase travaux**

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).  
 Dérangement de la faune et de la flore.  
 Traversée de parcelles privées par les engins.  
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

**Incidences en fonctionnement**

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.  
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.  
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.  
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

**Prescriptions et mesures d'accompagnement**

Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.  
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.  
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).  
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.  
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

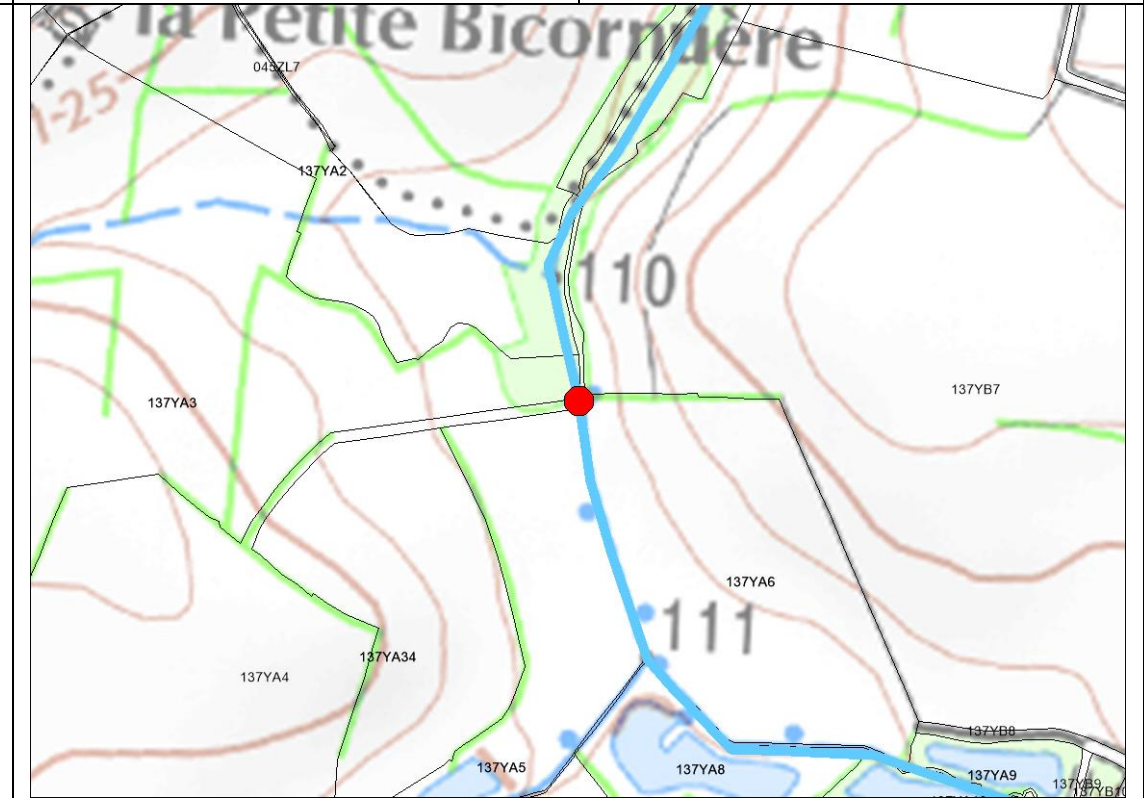
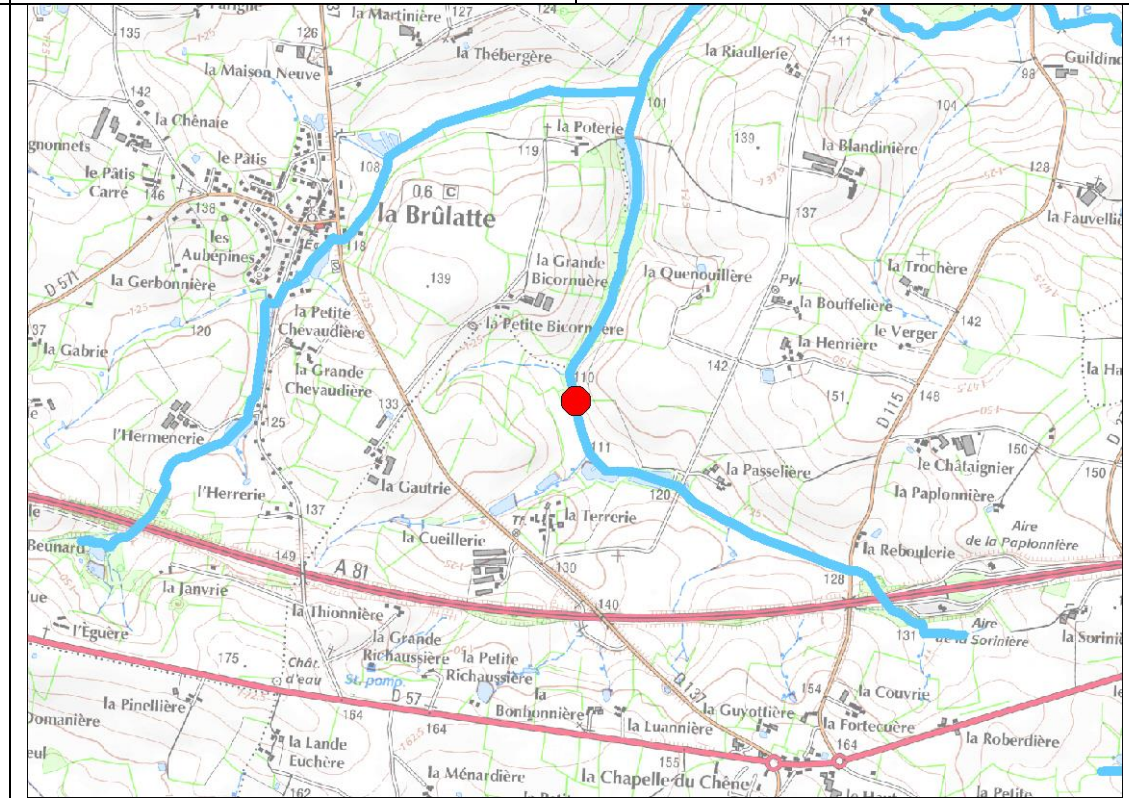
Type de travaux Remplacement par buse type PEHD

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

Vicoin Potterie (ruisseau de la) LOIRON-RUILLE - 53137 Passage busé de la petite Bicornière BVV\_TVX00364

Code ouvrage: BVVPOTTSIT004  
 Type d'ouvrage: ouvrage de franchissement  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1:  
 Classement liste 2:  
 Longueur de l'ouvrage: 7.0m  
 Diamètre de la buse: 0.8m  
 Dénivelé: NR  
 Coût prévisionnel (€ HT): 2500  
 Lieu-dit: la petite Bicornière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	classe 2
Anguille	classe 1
Brochet	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

**Description**  
 Passage busé sous dimensionné à remplacer par une buse PEHD. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Potterie.

**Justification**  
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

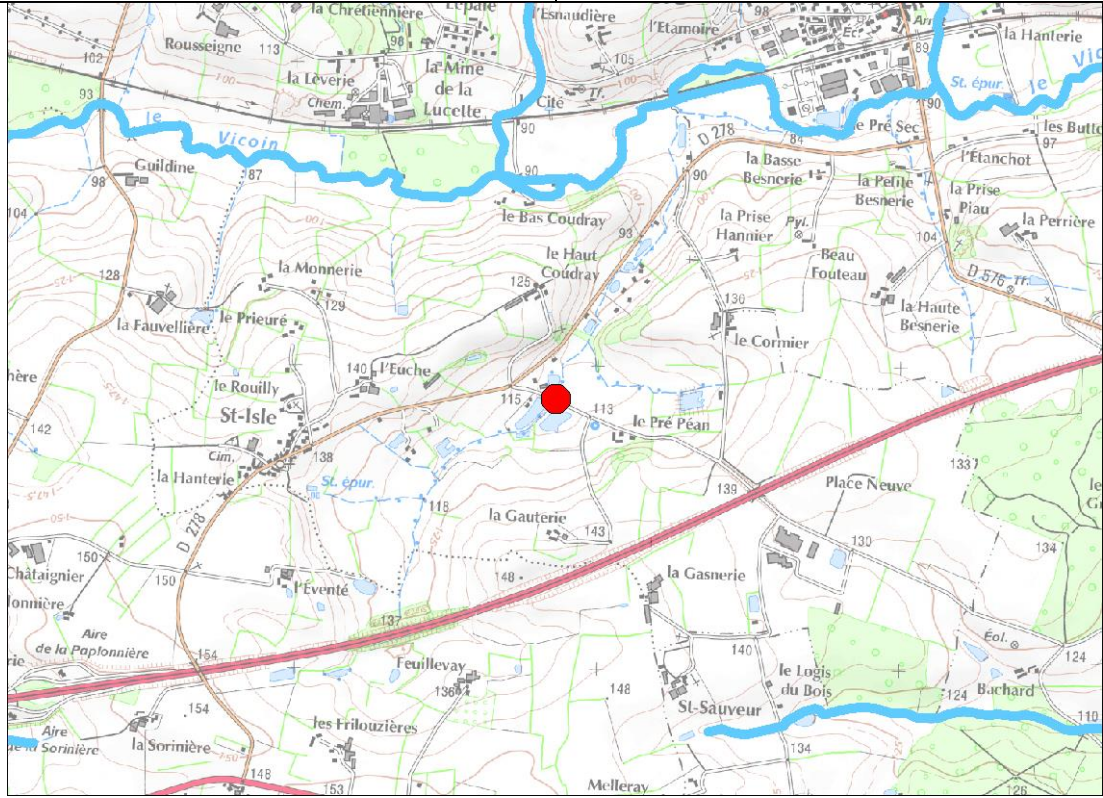
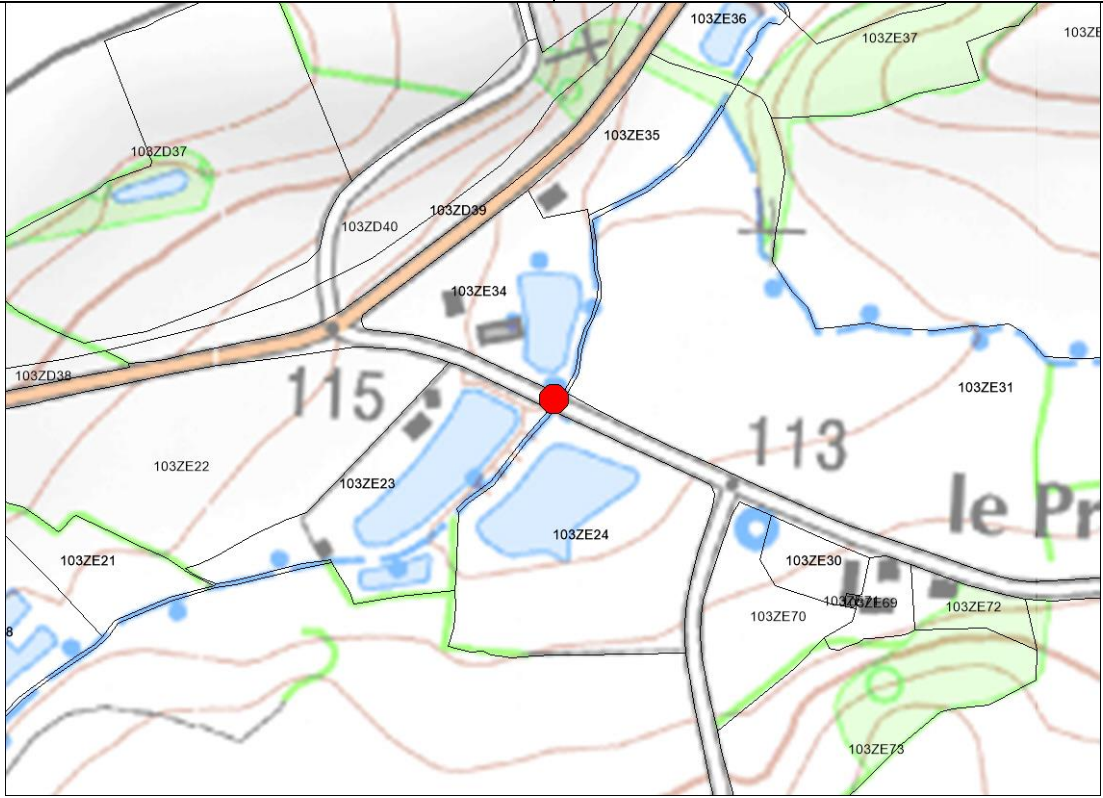
**Incidences en phase travaux**  
 Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).  
 Dérangement de la faune et de la flore.  
 Traversée de parcelles privées par les engins.  
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

**Incidences en fonctionnement**  
 Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.  
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.  
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.  
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

**Prescriptions et mesures d'accompagnement**  
 Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.  
 Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.  
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).  
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.  
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.



## Remplacement par un pont cadre

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :															
Type de travaux	Remplacement par pont cadre																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux													
Etude	Etude BV Vicoin	LE GENEST-SAINT-ISLE - 53103	Passage busé amont du Pré Péari	BVV_TVX00396													
<p><b>Code ROE : N.R.</b>  <b>Classement liste 1 :</b>  <b>Classement liste 2 :</b>  <b>Dénivelé : NR</b></p> <p><b>Coût prévisionnel (€ HT) : 30000</b></p> <p><b>Lieu-dit : Le Pré Péari</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Truite fario</td> <td>NR</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>NR</td> </tr> <tr> <td>Brochet</td> <td>NR</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Truite fario	NR	Anguille	NR	Brochet	NR									
Franchissement piscicole	Etat actuel																
Truite fario	NR																
Anguille	NR																
Brochet	NR																
Description et justification de l'intervention																	
Description	Justification		ABS PHOTO	Procédure (L.214-1 du CE) :													
Ce secteur n'a pas été prospecté durant l'étude CTMA. Ce secteur est soumis à de forts risques d'inondations. Des études ont déjà été réalisées par Hydroconcept afin de déterminer les aménagements à réaliser pour atténuer ces risques. Les passages busés présents vont être remplacés par des ponts cadres.	<p>Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation)</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage</p>			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0	0	3.1.4.0		3.1.5.0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0	0																
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																
Incidences et mesures d'accompagnement																	
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore.</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins.</p> <p>Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.</p> <p>Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.</p> <p>Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.</p> <p>Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.</p> <p>Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages.</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés.</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>														



Type de travaux Remplacement par pont cadre

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

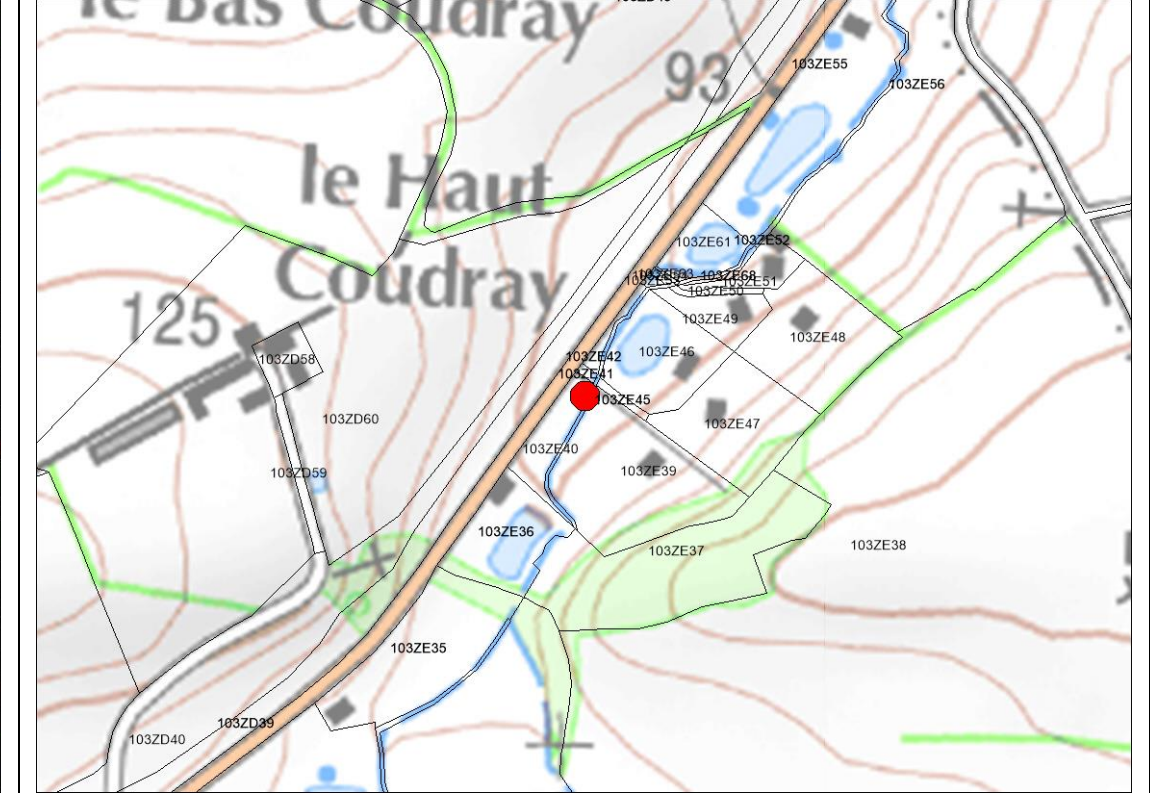
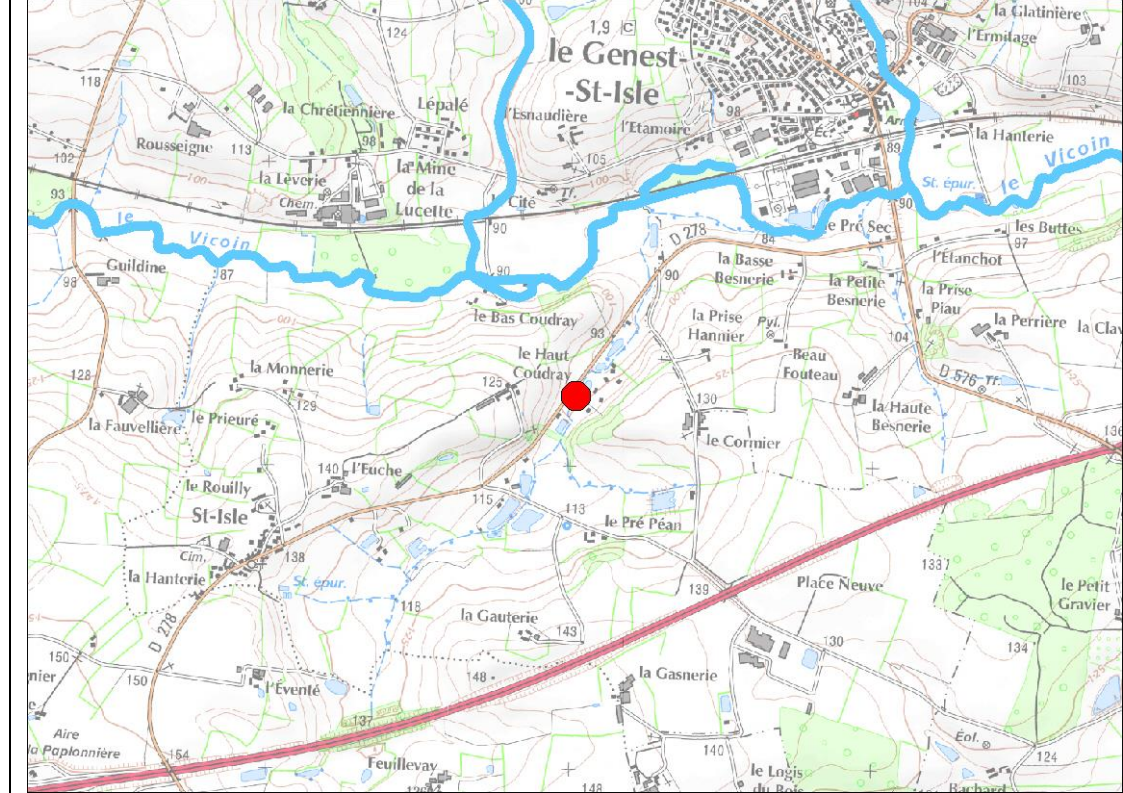
Etude	Etude BV Vicoin	LE GENEST-SAINT-ISLE - 53103	Passage busé amont du Haut Coudray	BVV_TVX00399
-------	-----------------	------------------------------	------------------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
**Dénivelé : NR**

**Coût prévisionnel (€ HT) : 25000**

**Lieu-dit : Le Haut Coudray**

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		<b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b>														
Ce secteur n'a pas été prospecté durant l'étude CTMA. Ce secteur est soumis à de forts risques d'inondations. Des études ont déjà été réalisées par Hydroconcept afin de déterminer les aménagements à réaliser pour atténuer ces risques. Les passages busés présents vont être remplacés par des ponts cadres.	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation) Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage	ABS PHOTO	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Rubrique</th> <th style="width: 20%;">Seuil</th> <th style="width: 50%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0	0	3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0	0																
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux Remplacement par pont cadre

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

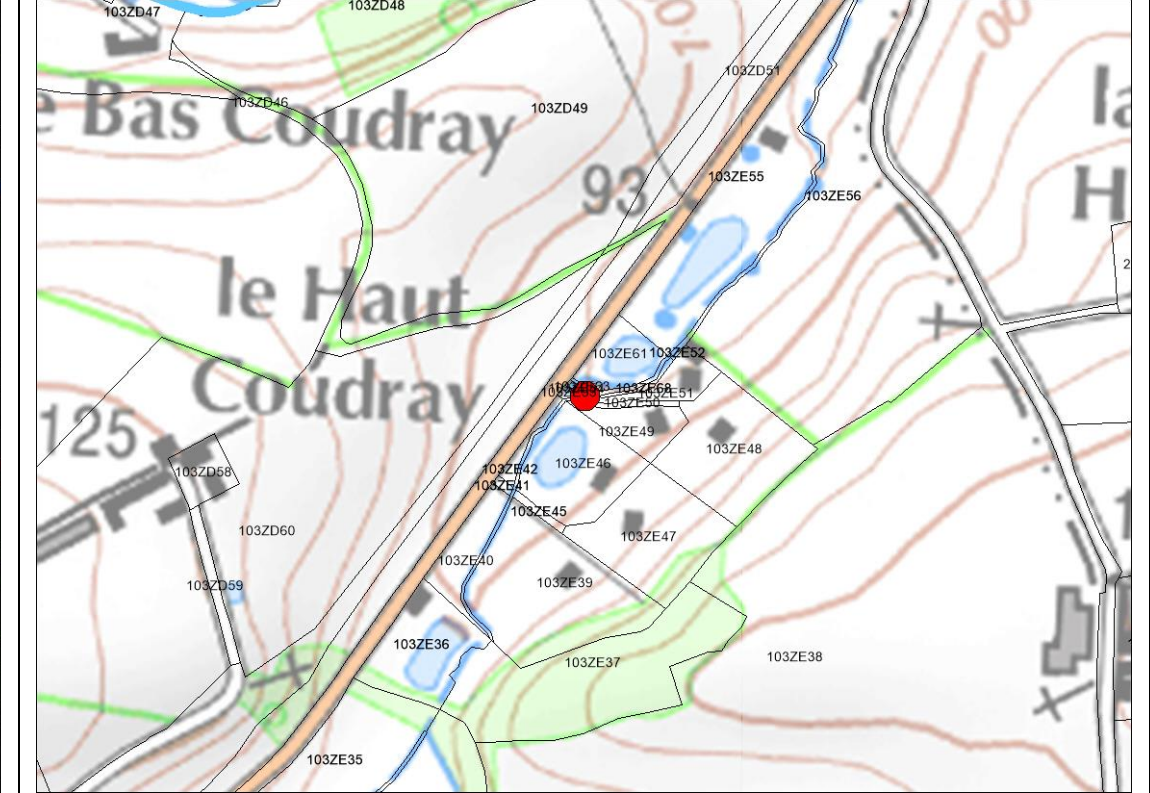
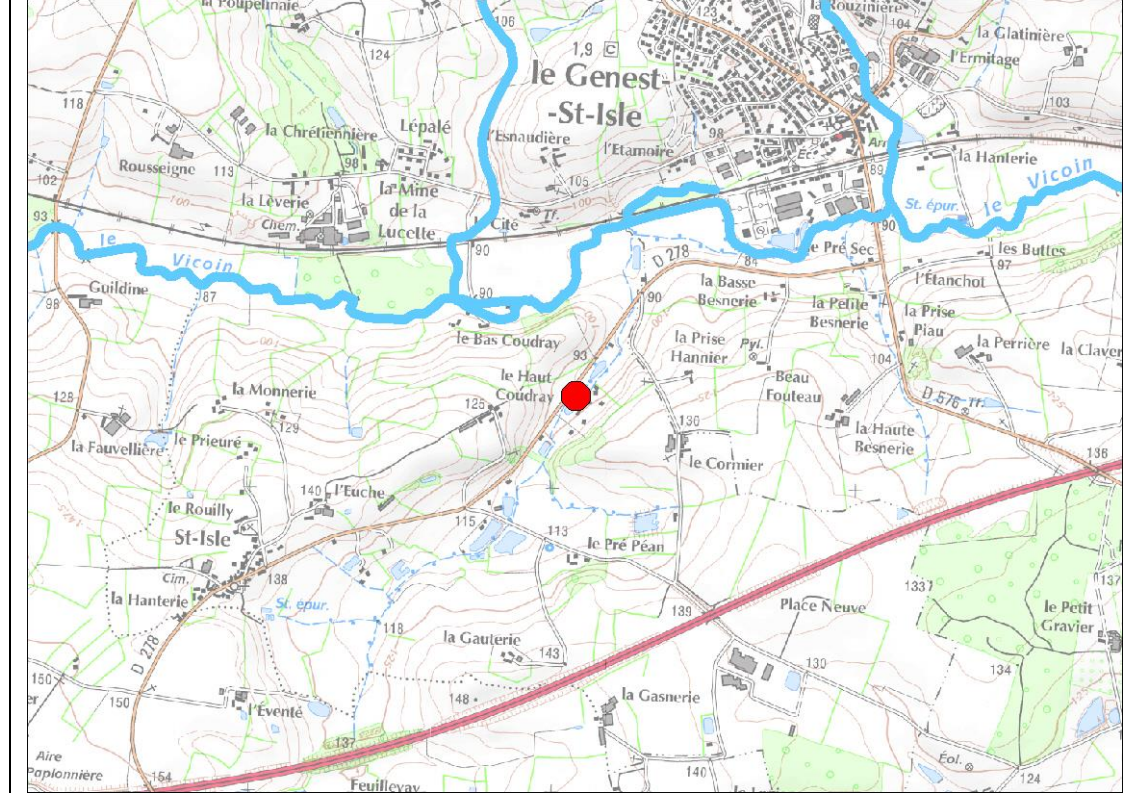
Etude	Etude BV Vicoin	LE GENEST-SAINT-ISLE - 53103	Passage busé aval du Haut Coudray	BVV_TVX00400
-------	-----------------	------------------------------	-----------------------------------	--------------

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
**Dénivelé : NR**

**Coût prévisionnel (€ HT) : 30000**

**Lieu-dit : Le Haut Coudray**

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	NR
Anguille	NR
Brochet	NR



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification		<b>Procédure (L.214-1 du CE) :</b>														
Ce secteur n'a pas été prospecté durant l'étude CTMA. Ce secteur est soumis à de forts risques d'inondations. Des études ont déjà été réalisées par Hydroconcept afin de déterminer les aménagements à réaliser pour atténuer ces risques. Les passages busés présents vont être remplacés par des ponts cadres.	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation) Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage	ABS PHOTO	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Rubrique</th> <th style="width: 30%;">Seuil</th> <th style="width: 40%;">Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0	0	3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0	0																
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangeant de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

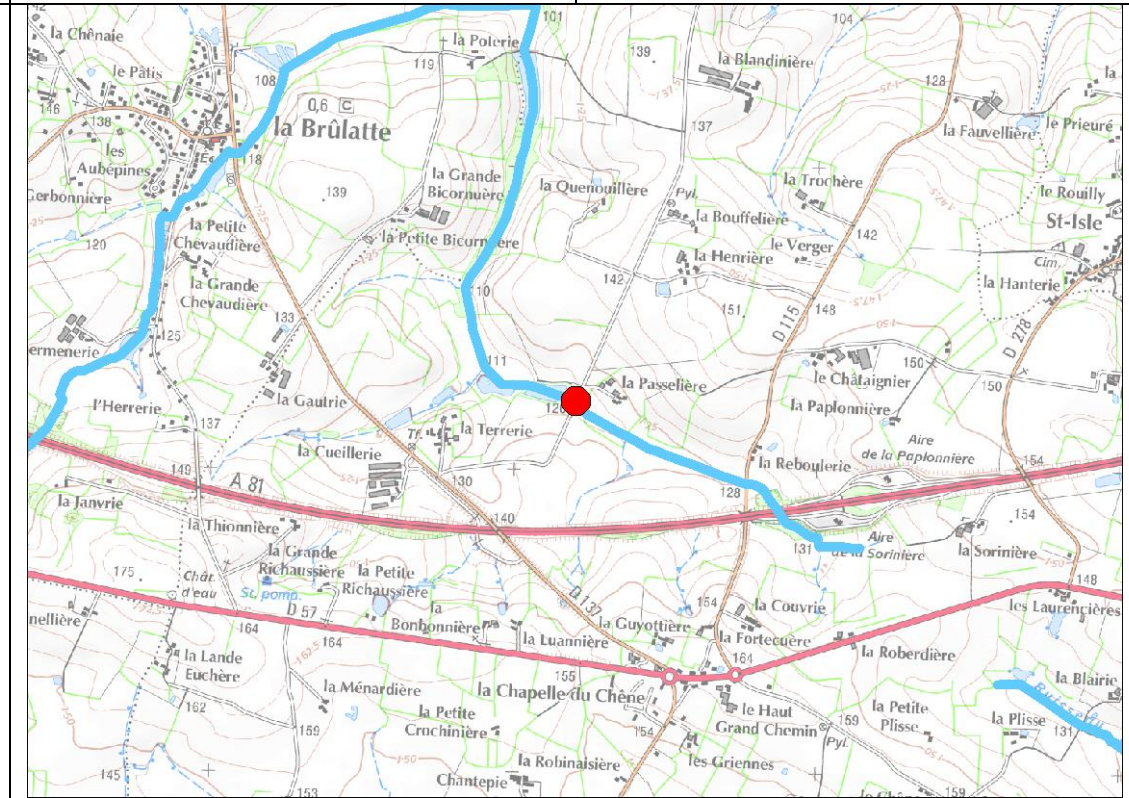


Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

Type de travaux	Remplacement par pont cadre			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Vicoin	Potterie (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Passage busé 2 du lieu-dit la Passelière	BVV_TVX00354

Code ouvrage: BVVPOTTSIT006  
 Type d'ouvrage: ouvrage de franchissement  
 Code RDE: N.R.  
 Classement liste 1:  
 Classement liste 2:  
 Longueur de l'ouvrage: 8.0m  
 Diamètre de la buse: 0.6m  
 Dénivelé: NR  
 Coût prévisionnel (€ HT): 20000  
 Lieu-dit: la Passelière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	classe 2
Anguille	classe 1
Brochet	classe 2



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé sous dimensionné à remplacer par un pont cadre. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de restauration du ruisseau de la Potterie. Ces travaux ont également un enjeu important concernant le risque d'inondation sur ce cours d'eau. Une habitation est présente sur une zone inondable en rive gauche.	Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation) Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



**Procédure (L.214-1 du CE):**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Suppression par un ouvrage de franchissement

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :																
Type de travaux	Suppression d'un ouvrage de franchissement																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
Etude	Etude BV Vicoin	LE GENEST-SAINT-ISLE - 53103		BVV_TVX00398														
<p><b>Code RDE : N.R.</b>  <b>Classement liste 1 :</b>  <b>Classement liste 2 :</b>  <b>Dénivelé : NR</b></p> <p><b>Coût prévisionnel (€ HT) : 5000</b></p> <p><b>Lieu-dit : Le Haut Coudray</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Truite fario</td> <td>NR</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>NR</td> </tr> <tr> <td>Brochet</td> <td>NR</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Truite fario	NR	Anguille	NR	Brochet	NR										
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Truite fario	NR																	
Anguille	NR																	
Brochet	NR																	
Description et justification de l'intervention																		
Description	Justification		Procédure (L.214-I du CE) :															
Ce secteur n'a pas été prospecté durant l'étude CTMA. Ce secteur est soumis à de forts risques d'inondations. Des études ont déjà été réalisées par Hydroconcept afin de déterminer les aménagements à réaliser pour atténuer ces risques. La suppression de cet ouvrage de franchissement est préconisée.	<p>Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation)</p> <p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage</p> <p>Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>		<p>Abs PHOTO</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.D</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.D</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.D</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.D		Déclaration	3.1.2.D	0	3.1.3.D		3.1.4.D		3.1.5.D	0
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.D		Déclaration																
3.1.2.D	0																	
3.1.3.D																		
3.1.4.D																		
3.1.5.D	0																	
Incidents et mesures d'accompagnement																		
Incidents en phase travaux	Incidents en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement															
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore.</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins.</p> <p>Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.</p> <p>Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.</p> <p>Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.</p> <p>Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges.</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés.</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>															



Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage :

Type de travaux Suppression d'un ouvrage de franchissement

Masse d'eau Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

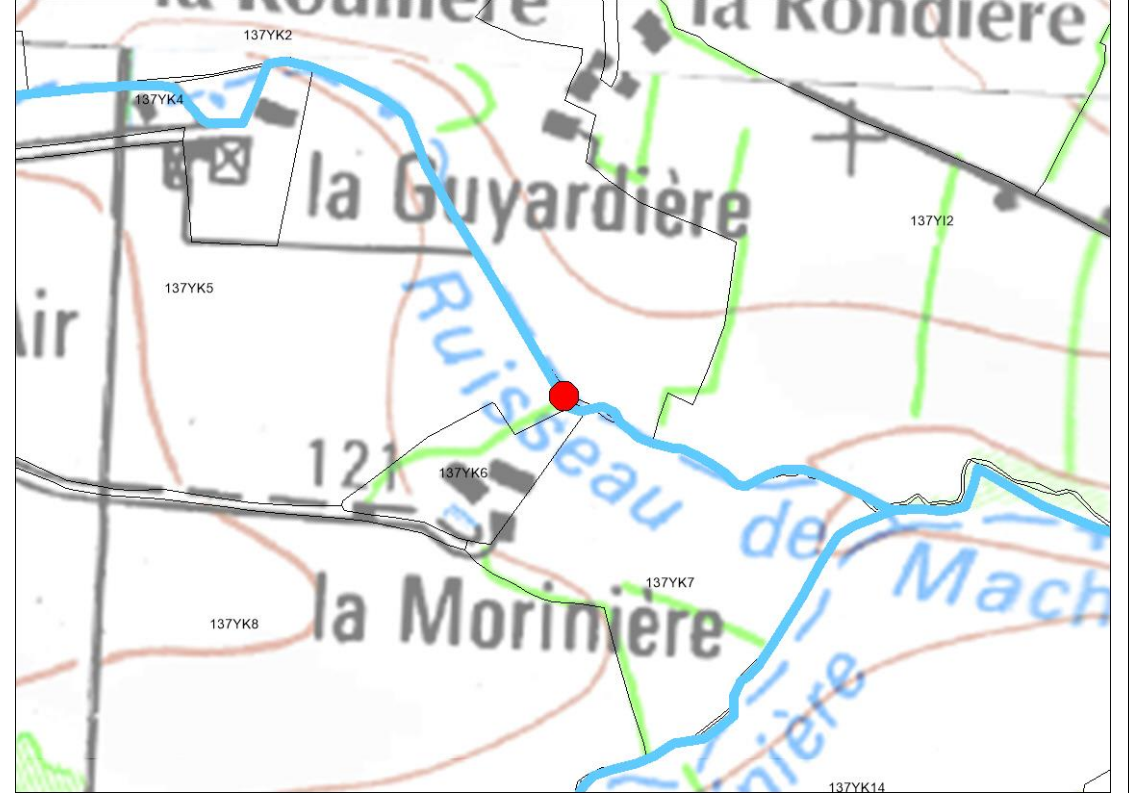
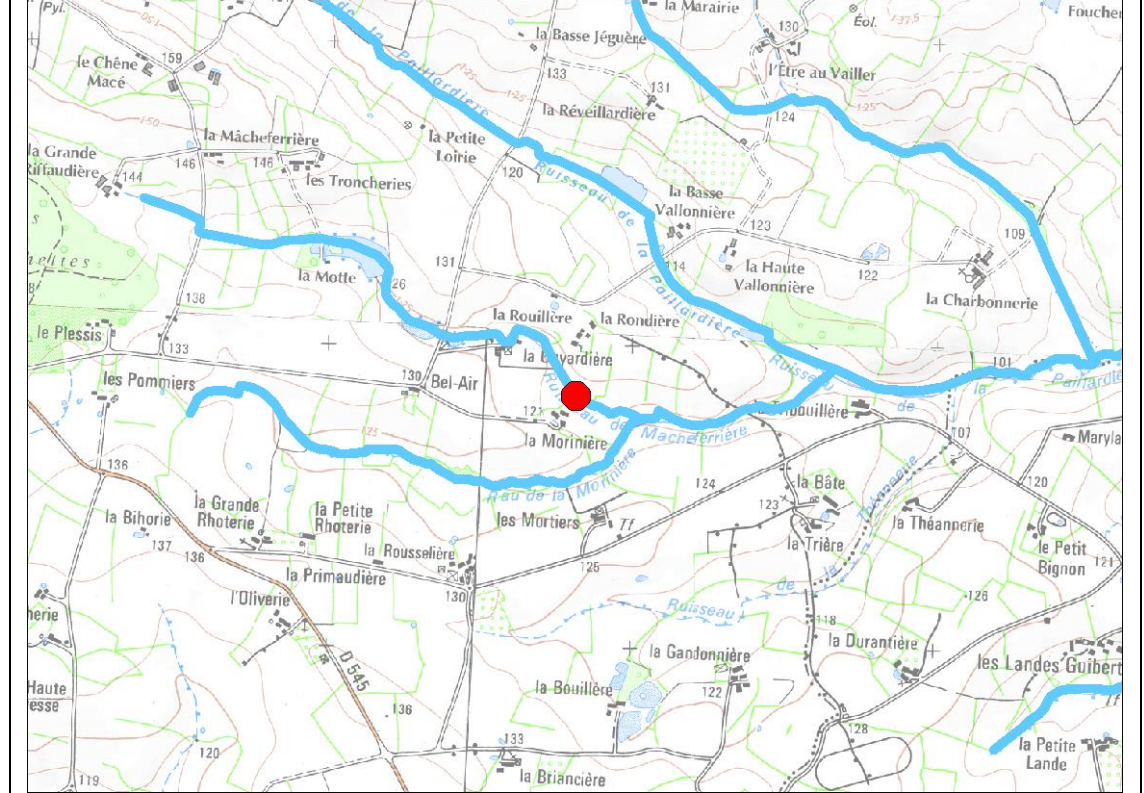
Vicoin Macheferrière (ruisseau de la) LOIRON-RUILLE - 53137 Passage busé aval la Morinière BVV\_TVX00380

**Code RDE : N.R.**  
**Classement liste 1 :**  
**Classement liste 2 :**  
 Longueur de l'ouvrage : 2.0m  
 Diamètre de la buse : NR  
 Dénivelé : NR

Coût prévisionnel (€ HT) : 2000

Lieu-dit : La Morinière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	
Anguille	
Brochet	



**Description et justification de l'intervention**

Description	Justification
Passage busé à supprimer.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



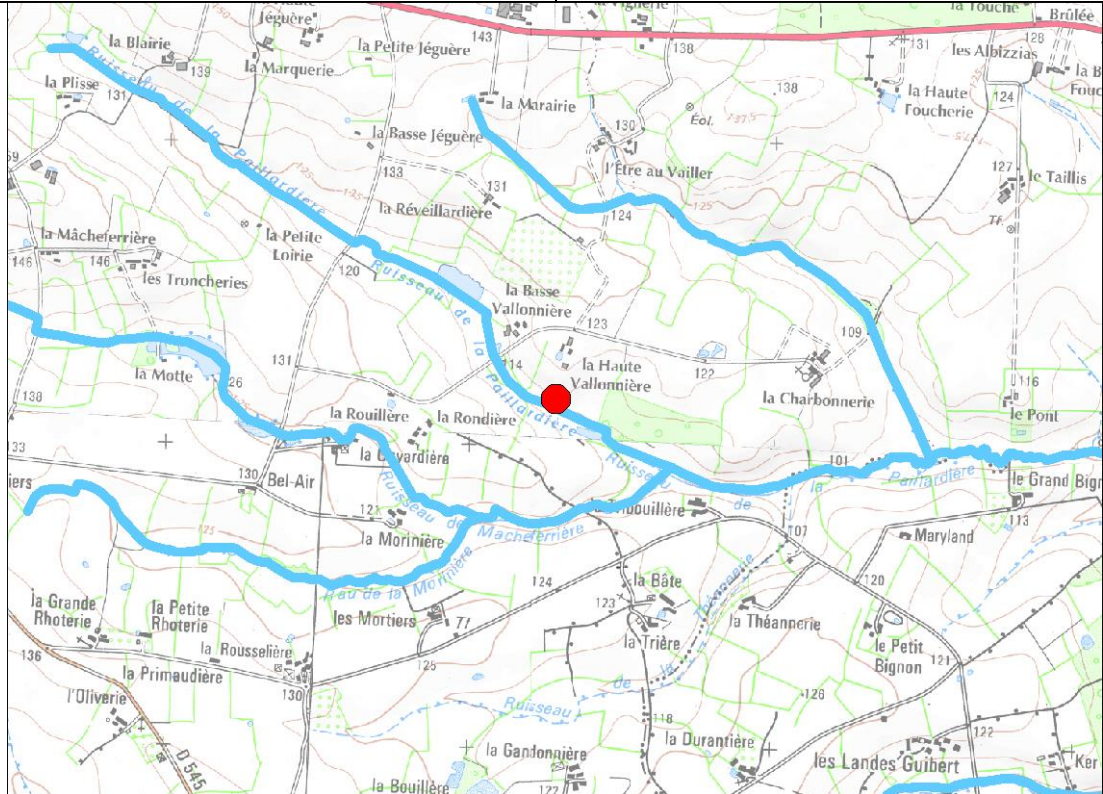

**Procédure (L.214-1 du CE) :**

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

**Incidences et mesures d'accompagnement**

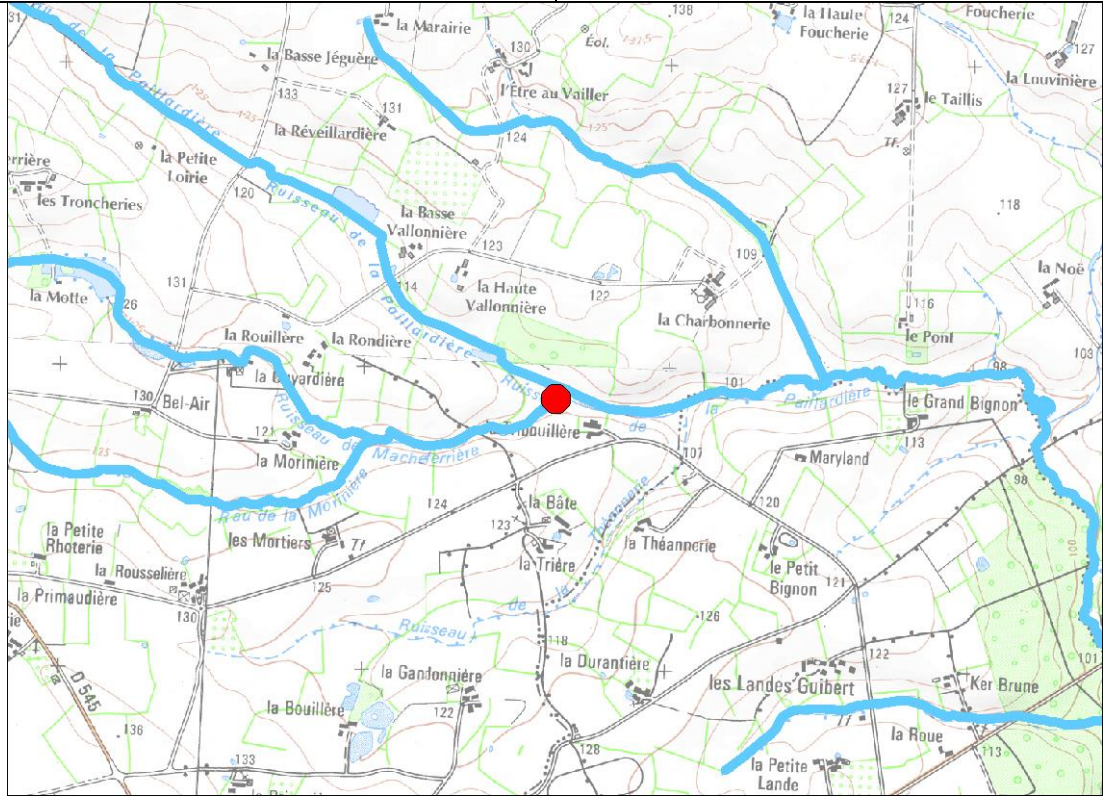
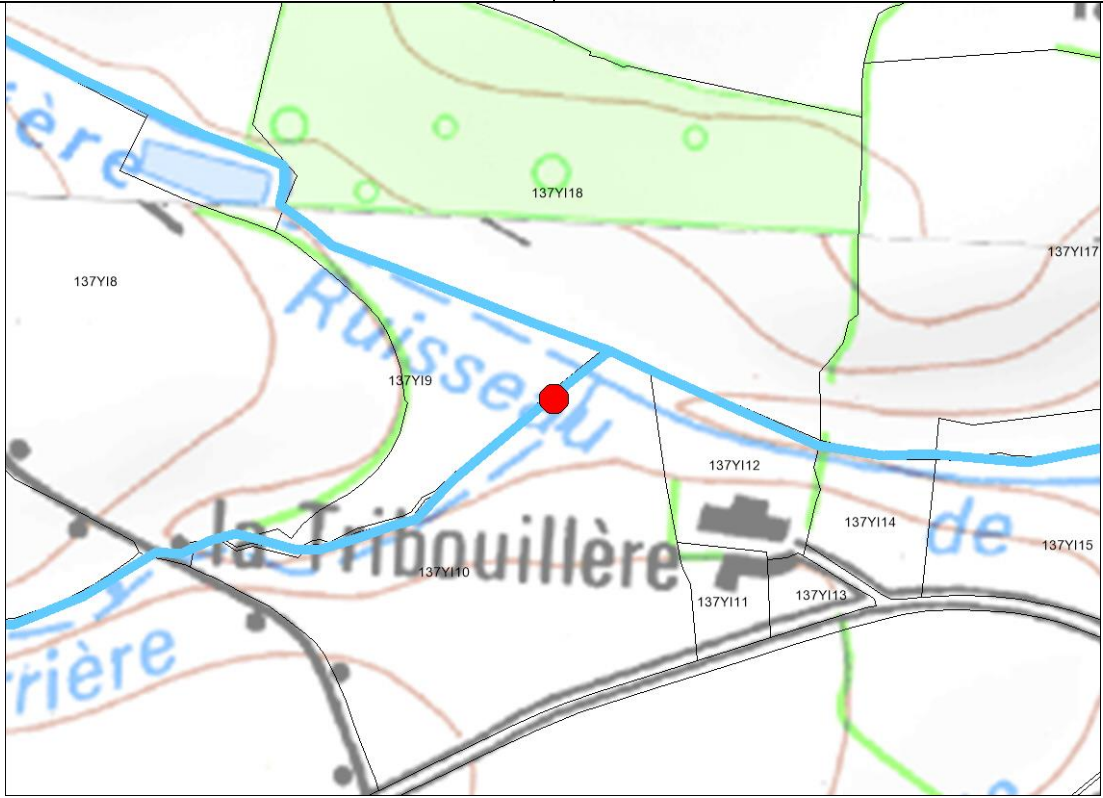

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :															
Type de travaux	Suppression d'un ouvrage de franchissement																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux													
Vicoin	Paillardière (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Second passage busé de la Haute Vallonnière	BVV_TVX00035													
<p>Code ouvrage : BVVPAILSITO18  Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement  Code RDE : N.R.  Classement liste 1 : OUI  Classement liste 2 :  Longueur de l'ouvrage : 4.0m  Diamètre de la buse : NR  Dénivelé : NR</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 5000</p> <p>Lieu-dit : La Haute Vallonnière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Truite fario</td> <td>classe 3</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 2</td> </tr> <tr> <td>Brochet</td> <td>classe 4</td> </tr> </tbody> </table>					Franchissement piscicole	Etat actuel	Truite fario	classe 3	Anguille	classe 2	Brochet	classe 4					
Franchissement piscicole	Etat actuel																
Truite fario	classe 3																
Anguille	classe 2																
Brochet	classe 4																
																	
Description et justification de l'intervention																	
Description	Justification		ABS PHOTO	Procédure (L.214-1 du CE) :													
Passage busé à supprimer.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0
Rubrique	Seuil	Bilan															
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	0																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	0																
Incidences et mesures d'accompagnement																	
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).		Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.														



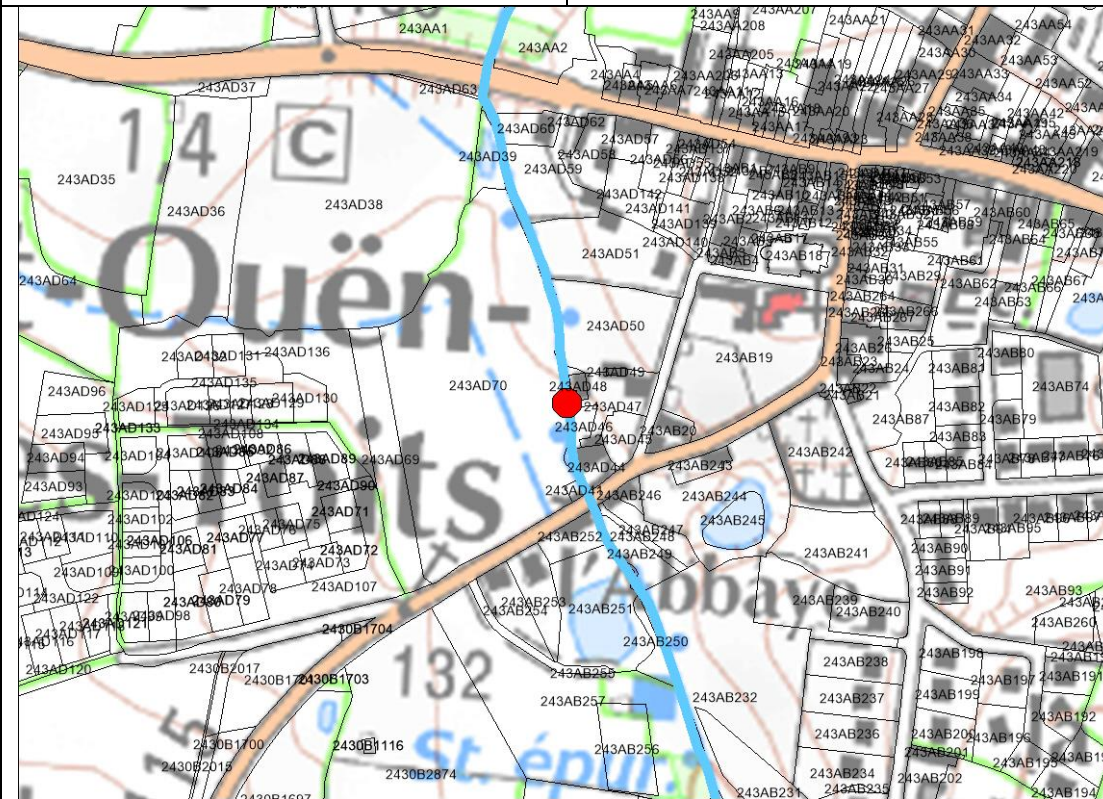
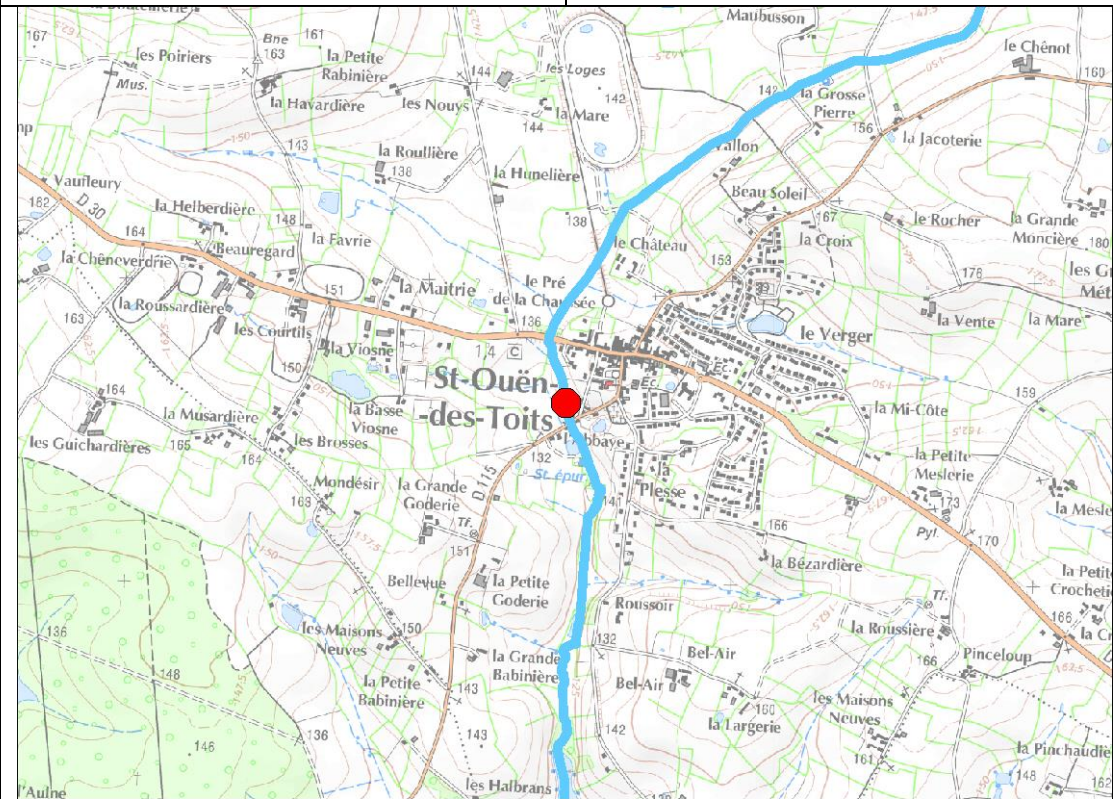
## Suppression partielle / totale d'un seuil

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :																
Type de travaux	Suppression partielle d'un seuil																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
Vicoin	Macheferrière (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Batardeau la Tribouillère	BVV_TVX00371														
<p><b>Code ROE : N.R.</b>  <b>Classement liste 1 :</b>  <b>Classement liste 2 :</b>  <b>Dénivelé : 0.3</b></p> <p><b>Coût prévisionnel (€ HT) : 500</b></p> <p><b>Lieu-dit : La Tribouillère</b></p>																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Truite fario</td> <td>Classe 3</td> </tr> <tr> <td>Anguille</td> <td>Classe 1</td> </tr> <tr> <td>Brochet</td> <td>Classe 3</td> </tr> </tbody> </table>					Franchissement piscicole	Etat actuel	Truite fario	Classe 3	Anguille	Classe 1	Brochet	Classe 3						
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Truite fario	Classe 3																	
Anguille	Classe 1																	
Brochet	Classe 3																	
																		
Description et justification de l'intervention																		
Description	Justification		Procédure (L.214-I du CE) :															
Ancien seuil permettant de caler la ligne d'eau et de créer un passage à gué. Une mise en place de passerelle a également été préconisée sur ce site.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage		 <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	0	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	0
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	0																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	0																	
Incidences et mesures d'accompagnement																		
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement															
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).		Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.															



Type de travaux	Suppression totale d'un seuil			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Vicoin	Etang d'Olivet (ruisseau de l')	SAINT-OUEN-DES-TOITS - 53243	Seuil de Saint Ouen des Toits	BVV_TVX00347

Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0.5  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1500  
 Lieu-dit : Saint Ouen des Toits



Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	Classe 3
Anguille	Classe 2
Brochet	Classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Le seuil présente une chute importante qui vient perturber la migration de l'ichtyofaune. L'arasement du seuil permettra de rétablir la continuité sédimentaire et piscicole.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	

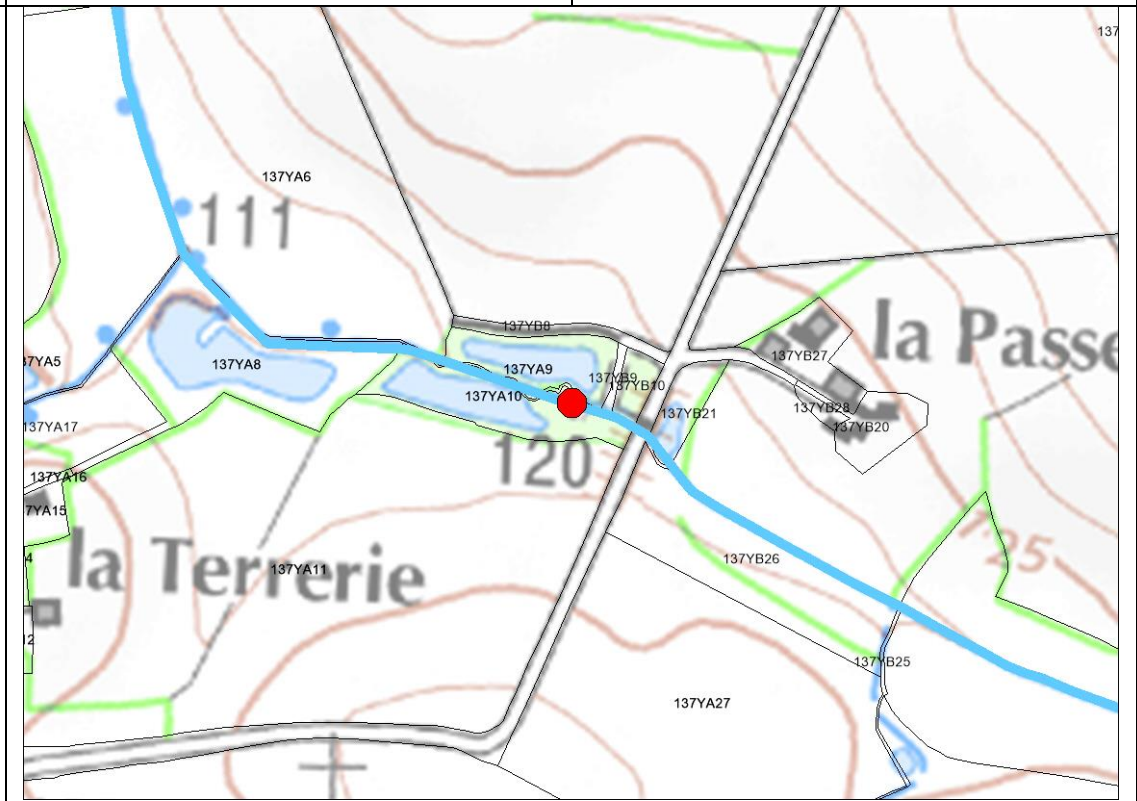
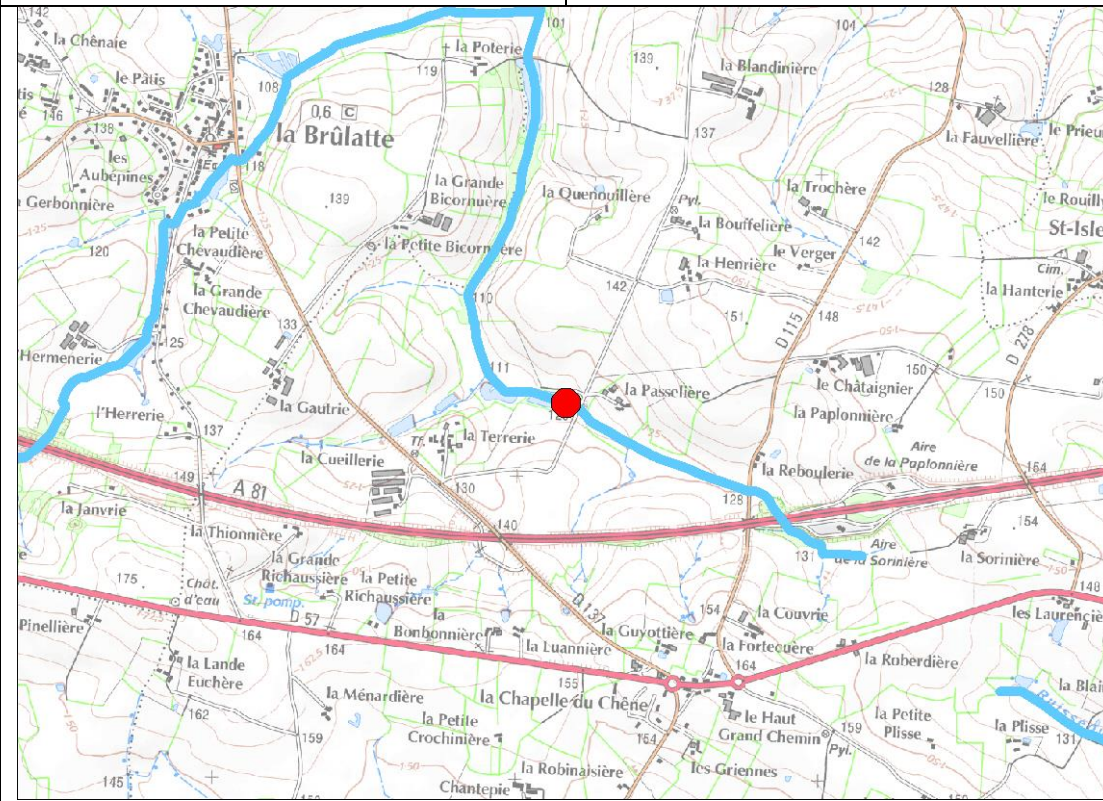
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Type de travaux	Suppression totale d'un seuil			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
Vicoin	Potterie (ruisseau de la)	LOIRON-RUILLE - 53137	Batardeau la Passellière	BVV_TVX00357

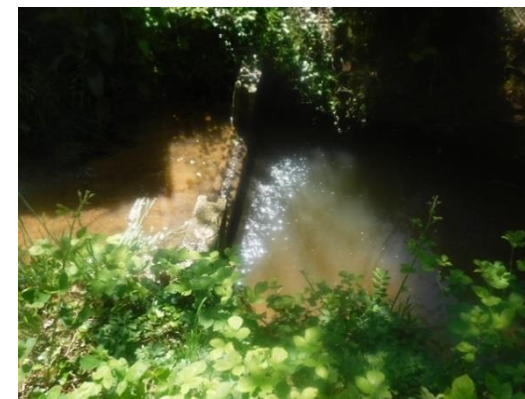
Code RDE : N.R.  
 Classement liste 1 :  
 Classement liste 2 :  
 Dénivelé : 0.30  
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000  
 Lieu-dit : la Passellière



Franchissement piscicole	Etat actuel
Truite fario	Classe 3
Anguille	Classe 2
Brochet	Classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Suppression batardeau	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

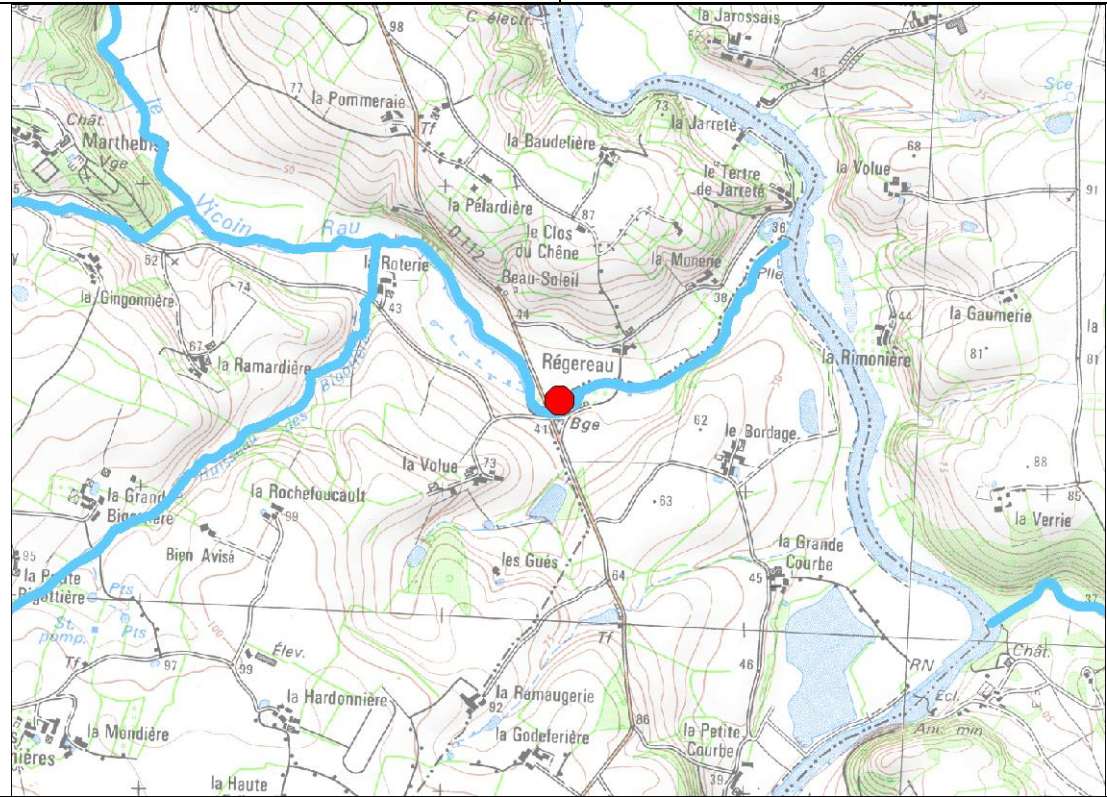
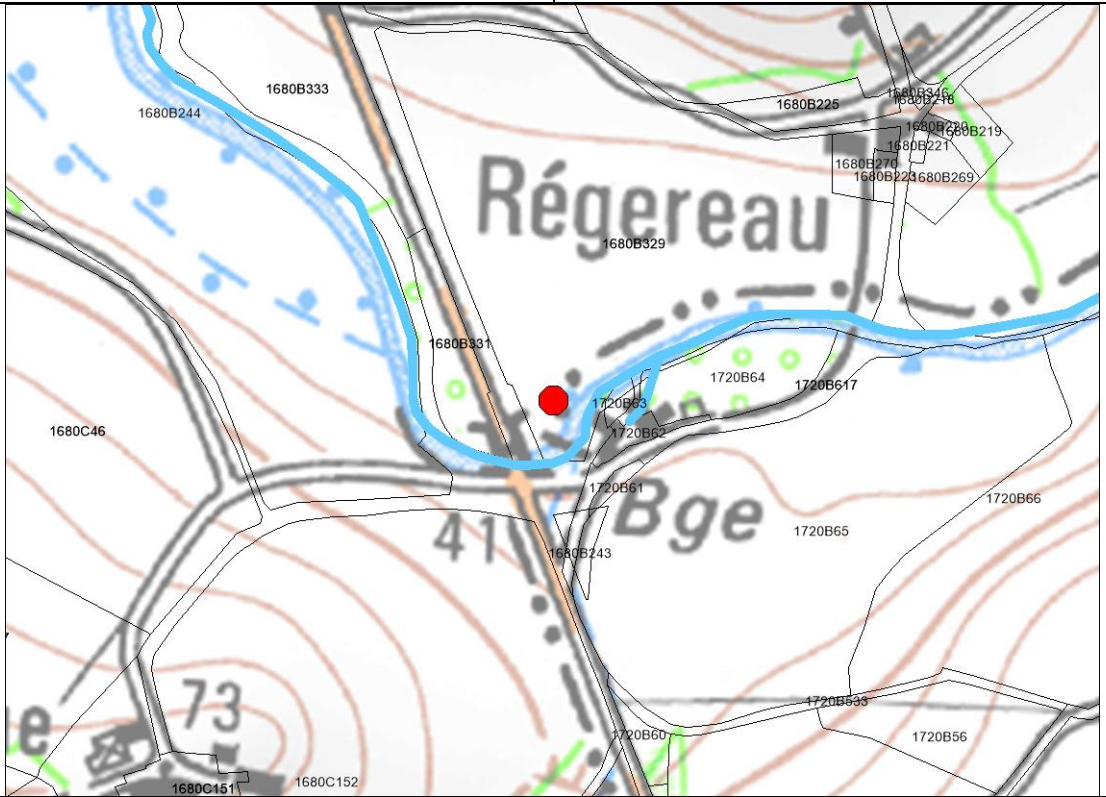



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	0	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	0	



## Etude Complémentaire et intervention

Amélioration de la continuité écologique		Maitre d'ouvrage :																																	
Type de travaux	Etude complémentaire et intervention																																		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux																															
Vicoïn	Vicoïn (le)	NUILLE-SUR-VICOÏN - 53168	Moulin de Regereau	BVV_TVX00252																															
<p>Code ouvrage : Seuil artificiel                      Type d'ouvrage :                      Code RDE : N.R.                      Classement liste 1 : DUI                      Classement liste 2 : DUI                      Dénivelé : N.R.</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 30000</p> <p>Lieu-dit : Régereau</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Truite fario</td> <td></td> </tr> <tr> <td>brochet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Espèces halobiotiques</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille		Truite fario		brochet		Espèces halobiotiques				<p><b>Description et justification de l'intervention</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>Justification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moulin de Regereau. Des aménagements ont déjà été réalisés sur le moulin de Regereau. La réalisation de l'échancrure dans le seuil permet le franchissement de l'ouvrage pour une partie de l'ichtyofaune mais l'aménagement n'est pas optimal. La mise en place d'une rugosité au sein de l'échancrure (ancrage de blocs) permettrait de faciliter le franchissement de l'ouvrage.</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</td> </tr> </tbody> </table>  <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Procédure (L.214-1 du CE) :</th> </tr> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Autorisation</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table>		Description	Justification	Moulin de Regereau. Des aménagements ont déjà été réalisés sur le moulin de Regereau. La réalisation de l'échancrure dans le seuil permet le franchissement de l'ouvrage pour une partie de l'ichtyofaune mais l'aménagement n'est pas optimal. La mise en place d'une rugosité au sein de l'échancrure (ancrage de blocs) permettrait de faciliter le franchissement de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage	Procédure (L.214-1 du CE) :			Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Autorisation	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	A
Franchissement piscicole	Etat actuel																																		
Anguille																																			
Truite fario																																			
brochet																																			
Espèces halobiotiques																																			
Description	Justification																																		
Moulin de Regereau. Des aménagements ont déjà été réalisés sur le moulin de Regereau. La réalisation de l'échancrure dans le seuil permet le franchissement de l'ouvrage pour une partie de l'ichtyofaune mais l'aménagement n'est pas optimal. La mise en place d'une rugosité au sein de l'échancrure (ancrage de blocs) permettrait de faciliter le franchissement de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage																																		
Procédure (L.214-1 du CE) :																																			
Rubrique	Seuil	Bilan																																	
3.1.1.0		Autorisation																																	
3.1.2.0	D																																		
3.1.3.0																																			
3.1.4.0																																			
3.1.5.0	A																																		
Incidences et mesures d'accompagnement																																			
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																																	
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.																																	